

# Projet de recherche-action partenariale FORJE:

FORmation collaborative pour la Justice Énergétique

Encourager et nourrir la formation réciproque au cœur  
d'initiatives citoyennes de résistance et de transition énergétique

## Rapport de recherche



**Direction scientifique et coordination du rapport de recherche**

Laurence Brière, professeure, Université du Québec à Montréal (UQAM)

**Coordination du partenariat de recherche**

Josée-Anne Riverin et Mélanie Pelletier, agentes de développement, Service aux collectivités, UQAM

**Recherche et rédaction**

Laurence Brière

Guillaume Moreau, assistant de recherche, UQAM

Avec la collaboration d'Eugénie Lemieux, assistante de recherche, UQAM

**Orientation, co-analyse et co-édition**

Martine Chatelain, déléguée, Coalition Eau secours

Marie-Ève Marleau, coordonnatrice, Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)

Isabel Orellana, professeure, UQAM

Maude Prud'homme, déléguée à la transition, Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Josée-Anne Riverin, agente de développement, Service aux collectivités, UQAM

Avec la collaboration de Sarah Pezet, administratrice, Fondation Coule pas chez nous

**Aide à la révision**

Marianne Renauld Robitaille, stagiaire

**Design de la couverture**

Stéphanie Bernier, graphiste

Ce projet a bénéficié du Programme d'aide financière à la recherche et à la création du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et du Programme engagement partenarial du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Canada



**Les Publications du Centr'ERE**

Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement  
et à l'écocitoyenneté

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, Succ. Centre-ville

Montréal, Québec, Canada H3C 3P8

ere@uqam.ca | centrere.uqam.ca

**Pour citer ce document**

Brière, L., Moreau, G., Chatelain, M., Marleau, M.-È., Orellana, I., Prud'homme, M. et Riverin, J-A. (2021). *Encourager et nourrir la formation réciproque au cœur d'initiatives citoyennes de résistance et de transition énergétique*. Rapport de recherche. Projet FORJE : FORMation collaborative pour la Justice Énergétique. Montréal : Les Publications du Centr'ERE.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada / Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-924367-30-8

## Résumé

Le projet de recherche-action **FORJE – FORMation collaborative pour une Justice Énergétique** est né d'un partenariat entre le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) et le Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE). Avec l'appui du Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), un comité de pilotage formé de représentantes d'organisations et de chercheur-e-s a été mis sur pied dans l'optique de développer et d'orienter la recherche.

Le récent concept de justice énergétique fait référence à la nécessité de transformer, par l'engagement populaire, le système économico-énergétique hégémonique dans une visée de justice sociale et de respect de l'environnement, avec l'objectif de développer une écogestion participative des systèmes énergétiques. Les leviers de transformation de ce système prédateur sont toutefois difficiles à saisir dans un contexte où les inégalités sociales s'accroissent continuellement et où les grandes corporations ont accès à toujours plus de ressources pour maintenir leurs privilèges et la vision du monde qui les soutient. Néanmoins, la société civile québécoise est arrivée à des victoires impressionnantes ces dernières années face à des mégaprojets de développement énergétique inappropriés, en plus d'imaginer, dans une perspective de justice énergétique, des initiatives territoriales de transition écologique.

Les groupes écologistes et les comités citoyens mobilisés pour la justice énergétique sont porteurs de savoirs et d'une expertise d'une grande valeur, acquis sur le terrain de la militance. Nombre de recherches ont aussi documenté l'apport crucial des mobilisations citoyennes en contexte de controverses socio-écologiques, particulièrement en ce qui a trait à la caractérisation critique des enjeux et à l'identification de pistes de solution appropriées. Ces travaux ont souligné la fécondité du dialogue des savoirs de divers types (citoyens, expérientiels, ancestraux, autochtones, scientifiques, codifiés, etc.) lorsqu'il s'agit d'appréhender la complexité de questions socio-écologiques urgentes pour développer une conscience sociale et environnementale qui s'actualise dans un agir réfléchi.

Deux défis importants sont identifiés quant à l'actualisation de tels échanges réciproques des savoirs dans une perspective d'action collective. Premièrement, et particulièrement sur la question énergétique, les savoirs non-scientifiques souffrent d'un grand manque de reconnaissance dans l'espace public. Conséquemment, les porteurs de ces savoirs ne valorisent pas suffisamment leur potentiel, échappant des occasions importantes d'en faire bénéficier d'autres organisations. Deuxièmement, il existe très peu d'initiatives à même de susciter et de consolider de telles dynamiques de coconstruction – intersectorielle, interexpérientielle et interdisciplinaire – de savoirs sur des questions socialement vives. Les impératifs de l'action (les groupes mobilisés travaillent essentiellement sur des dossiers urgents nécessitant des actions rapides) font effectivement en sorte que la coformation se fait le plus souvent de manière informelle, en lien avec un objectif immédiat précis. Dès lors, peu de traces restent de ces échanges et relativement peu de personnes en profitent.

Aux enjeux de justice environnementale et sociale soulevés globalement par l'impératif de la transition énergétique s'ajoutent donc des préoccupations importantes sur le plan de la justice cognitive. Il s'agit dès lors de souligner l'apport des savoirs les plus souvent invisibilisés, tels que les savoirs expérientiels, autochtones et citoyens, et de créer des espaces de dialogue des savoirs qui les mettent en valeur. L'objectif général de cette recherche-action aura donc été de cerner le potentiel et les perspectives de déploiement d'un réseau de formation réciproque « par et pour » les actrices et acteurs impliqués pour une transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec. Nous avons ainsi visé à ce que le

processus et les résultats du projet FORJE soient une contribution à la mobilisation en cours; celle des groupes écologistes, des comités citoyens, des associations syndicales et des universitaires engagé-e-s sur cette importante question. Nous avons réfléchi aux besoins cruciaux et aux possibles vecteurs d'intensification de la collaboration et du partage de savoirs entre ces groupes d'acteurs.

Le design de cette recherche s'inspire des méthodologies de la théorisation enracinée et de la recherche-action. Tout au long du projet, nous avons travaillé dans une perspective de mise en valeur et d'hybridation des savoirs portés par les participant-e-s et les membres du comité de pilotage de la recherche. Dans le même temps, et en fonction des enjeux, des besoins et des pistes identifiés par les participant-e-s, nous sommes allé-e-s puiser à des théories et à des résultats de recherche émergents qui puissent nous permettre d'enrichir nos analyses collectives.

Une enquête diagnostique réalisée auprès de 26 participant-e-s issu-e-s de 11 régions du Québec a d'abord permis de cerner et d'articuler les visions, les besoins spécifiques, les opportunités et les enjeux liés au développement d'un réseau de formation réciproque pour la justice énergétique au Québec. Quatre besoins prioritaires ont ainsi été identifiés, à savoir :

1. Identifier des approches et des stratégies permettant de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés;
2. Savoir reconnaître et éviter l'épuisement militant; apprendre à prendre soin de soi et des collaborateurs-trices dans le travail collectif;
3. Mieux connaître les réalités et les possibilités du cadre municipal pour investir cet espace politique de proximité;
4. Cerner les approches et les stratégies de coconstruction de savoirs communautés-universités à privilégier dans la mouvance récente d'engagement écocitoyen de nombreux-ses scientifiques.

Avec l'enquête diagnostique, nous avons également caractérisé les représentations de la justice énergétique des participant-e-s. Nous avons ensuite mobilisé conjointement ces représentations et un ensemble de repères théoriques pertinents dans la construction d'un cadre conceptuel de la justice énergétique. Ce dernier présente les différentes composantes et orientations éthiques d'une vision holistique et émancipatrice de la justice énergétique, en plus d'inclure des principes appliqués qui puissent inspirer les citoyen-ne-s et aiguiller les représentant-e-s politiques.

Dans le second volet de la recherche, nous avons travaillé avec 27 participant-e-s (dont 6 personnes ayant participé à l'enquête initiale) pour caractériser les principaux défis relatifs aux besoins prioritaires ressortis de l'enquête. Nous avons également identifié, avec elles et eux, des pistes d'action pour répondre à ces besoins tout en considérant les enjeux soulevés.

Tout au fil du projet, nous nous sommes ajusté-e-s aux réalités évolutives de la foisonnante mobilisation pour une justice énergétique au Québec. Ce faisant, à mi-parcours, nous avons tissé une collaboration avec le projet émergent d'action collective Québec ZÉN (zéro émission nette) du Front commun pour la transition énergétique. Québec ZÉN comporte deux volets. Le premier concernait l'élaboration, par près de 200 personnes de 85 organisations, d'une Feuille de route pour une transition vers la carboneutralité qui soit porteuse de justice sociale. Le second volet de la démarche, intitulé Collectivités ZÉN, vise à soutenir 12 Chantiers territoriaux de transition énergétique au Québec, collaborant entre eux par le biais d'une Communauté de pratique. Le comité de pilotage du projet FORJE a travaillé étroitement avec celui du projet Québec ZÉN, de manière à ce que la démarche de recherche s'affine et s'ajuste aux besoins de

l'action collective en cours. Ceci étant, les résultats de la recherche trouveront assurément résonnance dans d'autres contextes de mobilisation citoyenne.

Le projet FORJE a déployé une méthodologie originale, qui pourra inspirer de futurs partenariats de recherche, notamment quant aux approches et aux stratégies de co-analyse développées et mises en œuvre. Nous proposons un cadre conceptuel innovant de la justice énergétique, du fait qu'il prend en compte les réalités très concrètes des luttes et initiatives écocitoyennes, ce que les travaux de recherche sur le thème n'avaient pas fait jusqu'ici. Enfin, nous invitons les lecteurs et lectrices à porter une attention spéciale aux nombreuses pistes d'action et de coformation que ce rapport recèle sur les thèmes du soin (*care*) dans la militance, de l'intervention politique locale, de la convergence des luttes et de la collaboration communautés-universités. Ces pistes ouvrent à leur tour de nouvelles perspectives de recherche-action, en particulier quant au champ émergent de l'éducation au soin en contexte d'engagement écosocial.

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>3</b>
<b>Liste des tableaux et figure</b> .....	<b>8</b>
<b>Liste des acronymes</b> .....	<b>8</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>9</b>
<b>Procédés d'écriture inclusive adoptés pour ce rapport</b> .....	<b>10</b>
<b>Structure et évolution du partenariat de recherche</b> .....	<b>11</b>
<b>Chapitre 1. Éléments de problématique</b> .....	<b>14</b>
<b>1.1 Décarboniser l'économie dans une perspective de justice énergétique</b> .....	<b>14</b>
<b>1.2 La justice cognitive comme l'un des fondements d'une justice énergétique</b> .....	<b>16</b>
<b>1.3 Valoriser et soutenir le dialogue des savoirs au cœur de la mobilisation citoyenne pour une transition énergétique juste</b> .....	<b>17</b>
<b>Chapitre 2. Méthodologie</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1 Volet I : Enquête diagnostique</b> .....	<b>20</b>
<b>2.2 Volet II : Approfondissement des besoins prioritaires ressortis de l'enquête</b> .....	<b>22</b>
<b>2.3 Validité des résultats</b> .....	<b>25</b>
<b>Chapitre 3. Résultats du volet I de la recherche : l'enquête diagnostique</b> .....	<b>26</b>
<b>3.1 Portrait des activités des groupes participants</b> .....	<b>26</b>
<b>3.2 Les représentations de la justice énergétique chez les participant·e·s au Volet I</b> .....	<b>28</b>
<b>3.3 Des repères théoriques sur le concept de justice énergétique</b> .....	<b>29</b>
<b>3.4 Vers un cadre conceptuel émancipatoire de la justice énergétique</b> .....	<b>35</b>
<b>3.5 Enjeux de la mobilisation pour la justice énergétique</b> .....	<b>39</b>
3.5.1 Conditions d'exercice de la militance .....	39
3.5.2 Défis d'ordre communicationnel .....	40
3.5.3 Enjeux de mobilisation sociale .....	41
3.5.4 Convergence des actions de militance : possibles et limites .....	42
3.5.5 Défis de la mobilisation des savoirs au cœur des luttes .....	47
<b>3.6 Pertinence d'une structure de formation collaborative pour la justice énergétique</b> .....	<b>49</b>
3.6.1 Permettre le réseautage dans d'autres régions et créneaux d'action .....	49
3.6.2 Stimuler la mobilisation citoyenne .....	50
3.6.3 Susciter la mise en commun stratégique des savoirs .....	50
3.6.4 Augmenter l'accès à l'information tout en partageant l'effort de veille .....	51
3.6.5 Élaborer collectivement un état de la situation énergétique au Québec .....	52
3.6.6 Planifier et réaliser des actions en commun .....	52
<b>3.7 Forces spécifiques à chacun des cinq types d'acteurs concernés</b> .....	<b>53</b>
<b>3.8 Facteurs de faisabilité du projet de réseau de formation réciproque</b> .....	<b>55</b>

3.8.1	Défis et obstacles d'ordre axiologique.....	56
3.8.2	Défis et obstacles de nature contextuelle.....	57
3.8.3	Défis et obstacles de type structurel .....	57
3.8.4	Défis et obstacles de type culturel.....	58
3.8.5	Défis et obstacles communicationnels .....	59
3.8.6	Opportunités à saisir sur le plan des ressources.....	60
3.8.7	Opportunités conjoncturelles.....	61
3.8.8	Indicateurs de succès.....	61
<b>Chapitre 4. Résultats du volet II : Approfondissement des besoins prioritaires ressortis de l'enquête.....</b>		<b>63</b>
<b>4.1 Résultats relatifs à la Priorité 1 : Identifier des approches et des stratégies permettant de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés.....</b>		<b>63</b>
4.1.1	Enjeux.....	63
4.1.2	Pistes d'action.....	65
<b>4.2 Résultats relatifs à la Priorité 2 : Cerner les approches et les stratégies de coconstruction de savoirs communautés-universités à privilégier dans la mouvance récente d'engagement écocitoyen de nombreux-ses scientifiques.....</b>		<b>69</b>
4.2.1	Enjeux.....	69
4.2.2	Pistes d'action.....	71
<b>4.3 Résultats relatifs à la Priorité 3 : Savoir reconnaître et éviter l'épuisement militant : apprendre à prendre soin de soi, des collaborateurs et des collaboratrices dans le travail collectif.....</b>		<b>74</b>
4.3.1	Éléments de contexte.....	74
4.3.2	Enjeux.....	75
4.3.3	Pistes d'action.....	78
<b>4.4 Résultats relatifs à la Priorité 4 : Mieux connaître les réalités et les possibilités du cadre municipal pour investir cet espace politique de proximité .....</b>		<b>84</b>
4.4.1	Éléments de contexte.....	85
4.4.2	Enjeux.....	88
4.4.3	Pistes d'action .....	91
<b>Chapitre 5. Discussion.....</b>		<b>98</b>
<b>5.1 La mobilisation des savoirs développés dans le cadre du projet FORJE.....</b>		<b>98</b>
<b>5.2 Limites de la recherche .....</b>		<b>99</b>
<b>Conclusion .....</b>		<b>100</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>		<b>101</b>
<b>Annexe A. Questionnaire électronique .....</b>		<b>108</b>
<b>Annexe B. Guide d'entretien téléphonique .....</b>		<b>116</b>
<b>Annexe C. Guides d'animation des entretiens de groupe .....</b>		<b>118</b>
<b>Annexe D. Certification éthique .....</b>		<b>131</b>

## Liste des tableaux et figure

Tableau 1.	Les phases du projet de recherche-action partenariale FORJE	13
Tableau 2.	Plan méthodologique de la recherche	19
Tableau 3.	Observations participantes d'évènements grand public	21
Tableau 4.	Besoins prioritaires ressortis de l'enquête diagnostique FORJE	22
Tableau 5.	Codification utilisée pour préserver l'anonymat des participant·e·s	24
Tableau 6.	Les cinq composantes de la justice énergétique recensées dans la littérature	30
Tableau 7.	Huit principes pour la prise de décision sur des questions énergétiques	32
Tableau 8.	Dimensions non-anthropiques de la justice énergétique	34
Tableau 9.	Synthèse des forces de chacun des groupes telles que décrites par les participant·e·s au projet FORJE	54
Tableau 10.	Classification adoptée pour la systématisation des facteurs de faisabilité du projet de réseau de formation réciproque	55
Tableau 11.	Trois catégories d'indicateurs à considérer dans la mise sur pied du réseau de formation réciproque	62
Tableau 12.	Stratégies axées vers la collaboration avec les élu·e·s	94
Tableau 13.	Ateliers de mobilisation des savoirs offerts aux membres du FCTÉ et des Collectivités ZÉN	98
Figure 1.	Notre proposition de cadre conceptuel de la justice énergétique	38

## Liste des acronymes

CDHAL	Comité pour les droits humains en Amérique latine
Centr'ERE	Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté
CLD	Centre locaux de développement
CoP	Communauté de pratique
DUC	Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique
FCTÉ	Front commun pour la transition énergétique
FORJE	FORmation collaborative pour la Justice Énergétique
GIEC	Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du climat
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organismes à but non lucratif
RNCREQ	Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
RQGE	Réseau québécois des groupes écologistes
RVHQ	Réseau vigilance hydrocarbures Québec
SAC	Service aux collectivités
TISS	Territoires innovants en économie sociale et solidaire
UQAM	Université du Québec à Montréal
ZÉN	Zéro émission nette

## Remerciements

Nous remercions chaleureusement chacune des personnes s'étant engagées dans ce projet de recherche, de même que les organisations partenaires; le Réseau québécois des groupes écologistes, le Comité pour les droits humains en Amérique latine, le Front commun pour la transition énergétique et la Coalition Eau Secours.

Cette recherche a été financée par le FRQSC (bourse postdoctorale), le CRSH (subvention Engagement partenarial), le Service aux collectivités de l'UQAM (programme PAFARC) et le Fonds d'intégration des personnes chargées de cours (UQAM).

## Procédés d'écriture inclusive adoptés pour ce rapport

La grammaire française priorisant l'utilisation du masculin au pluriel, nous avons plutôt choisi de privilégier un ensemble de stratégies pour assurer une juste visibilité aux femmes et à la diversité des genres, en nous basant sur le Guide d'écriture inclusive des Éditions science et bien commun. D'abord, nous avons utilisé, chaque fois que possible, une formulation neutre (ex. les personnes mobilisées). Cette stratégie est d'autant plus pertinente qu'elle évite la catégorisation binaire du genre. Autrement, nous avons utilisé le doublet (ex. les citoyens et les citoyennes) ou la forme tronquée avec point en mi-hauteur (ex. les participant·e·s). Nous sommes toutefois conscient·e·s que cette dernière stratégie pourrait rendre difficile la lecture de ce rapport pour des personnes n'étant pas tout à fait à l'aise avec la lecture de la langue française. Étant donnée l'évolution rapide des questions liées à l'écriture inclusive, nous sommes ouvert·e·s aux commentaires permettant d'améliorer nos pratiques pour la rédaction de futurs documents. Nous sommes particulièrement intéressé·e·s à découvrir de nouvelles formes d'écritures qui reconnaissent la diversité des genres.

## Structure et évolution du partenariat de recherche

C'est en 2018 qu'a démarré le projet de recherche-action FORJE, grâce à un partenariat initial entre le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) et le Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE), appuyé par le Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec À Montréal (UQAM). Le partenariat de recherche visait initialement à cerner le potentiel et les perspectives de déploiement d'une initiative structurante de coformation pour l'action collective sur la question énergétique impliquant des groupes écologistes établis, des comités écocitoyens émergents de même que les milieux académiques engagés sur cette importante question. Dès le départ, un comité de pilotage formé de représentantes d'organisations et de chercheur·e·s a été mis sur pied dans l'optique de développer et d'orienter la recherche. La composition du comité a été la suivante:

- Laurence Brière, chercheure;
- Isabel Orellana, chercheure;
- Maude Prud'homme, déléguée à la transition, Réseau québécois des groupes écologistes, membre du Comité de coordination du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ);
- Martine Chatelain, déléguée, Eau secours (organisation membre du RQGE);
- Marie-Ève Marleau, coordonnatrice, Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL), organisation membre du RQGE;
- Guillaume Moreau, candidat à la maîtrise en sciences de l'environnement;

Ce comité de pilotage, animé par une agente de développement du SAC, Josée-Anne Riverin (puis Mélanie Pelletier durant le congé de maternité de madame Riverin), a eu une fonction décisionnelle tout au long du projet. Le comité a veillé à la coordination du projet, à la définition des orientations de la recherche et à l'accompagnement de l'ensemble des étapes du projet. Entre autres, il a suggéré d'inclure deux autres catégories de participant·e·s à la recherche, à savoir des représentant·e·s d'associations syndicales et des militant·e·s autochtones.

Suite à cet ajustement, la recherche a été amorcée avec les objectifs suivants:

**Objectif 1.** Cerner et articuler les visions, les besoins spécifiques, les opportunités et les enjeux liés au développement d'une dynamique de coformation entre groupes écologistes, comités écocitoyens, associations syndicales, milieux universitaires et personnes autochtones<sup>1</sup> mobilisés sur la question énergétique;

**Objectif 2.** Caractériser les représentations de la justice énergétique des participant·e·s à la recherche et construire un cadre conceptuel de la justice énergétique à l'aune de ces résultats et des repères théoriques existants sur le concept;

**Objectif 3.** Identifier et caractériser les principales initiatives (approches, stratégies, activités et ressources) de coformation: **3.1)** existantes au sein des comités écocitoyens et des groupes écologistes concernés par le projet ; **3.2)** menées par des groupes d'éducation populaire oeuvrant dans des contextes comparables et **3.3)** relevant de partenariats université-communauté réalisés dans des conditions similaires.

---

<sup>1</sup> S'il a été relativement aisé de recruter auprès d'associations syndicales, il a toutefois été difficile de rejoindre des personnes autochtones mobilisées sur les questions énergétiques. Cela s'explique entre autres par le fait que les personnes autochtones sont très sollicitées par le milieu de la recherche, et que, globalement, le dialogue autochtones-allochtones est fragilisé par tout un historique de situations oppressives et de marginalisation.

**Objectif 4.** Co-construire des propositions pédagogiques contextuellement appropriées (fondements, approches et stratégies pédagogiques) permettant de répondre aux besoins, aux réalités et aux aspirations des acteurs et actrices mobilisé-e-s au sein du projet.

Les objectifs 1 et 2, correspondant au volet I de la recherche, ont été réalisés par le biais d'une enquête diagnostique, menée auprès d'une trentaine d'acteurs et actrices, et d'une recherche documentaire.

Le comité s'étant assuré de l'adéquation de la démarche avec les réalités des milieux impliqués, les objectifs 3 et 4, correspondant au volet II du projet, ont été revus en cours de route. En effet, à l'automne 2019, le Front commun pour la transition énergétique (où le RQGE joue un rôle déterminant) a lancé un important projet d'action collective, le projet Québec ZÉN - zéro émission nette<sup>2</sup>, qui mobilise depuis plus de 90 organisations de la société civile (groupes écologistes, comités écocitoyens, milieux universitaires, associations syndicales). Il devenait dès lors logique d'arrimer le projet FORJE au projet Québec ZÉN (zéro émission nette) du Front commun pour la transition énergétique, ce qui impliquait de nous ajuster aux réalités et aux perspectives du projet Québec ZÉN. Ainsi, à la suite de l'enquête diagnostique FORJE, nous avons poursuivi les objectifs ajustés suivants :

**Objectif 3 (ajusté) :** Caractériser les principaux enjeux relatifs aux besoins prioritaires ressortis de l'enquête.

**Objectif spécifique 4 (ajusté) :** Élaborer des stratégies de collaboration et de coformation pour y répondre dans le contexte des futurs Chantiers régionaux de la transition énergétique du projet Québec ZÉN.

Notons d'ailleurs que le comité de pilotage a participé au développement des outils de collecte, au recrutement des participant-e-s, à l'analyse des données ainsi qu'à l'ensemble des activités de partage de connaissances. La Figure 1 représente les rôles du comité de pilotage à travers les différentes phases du projet FORJE.

---

<sup>2</sup> Ce projet comporte deux volets interreliés, soit :

1) l'élaboration d'une Feuille de route pour une transition énergétique porteuse de justice sociale, construite sur la base d'un important dialogue social où se sont engagées plusieurs dizaines d'organisations de la société civile sur une période d'un an et demi.

2) le déploiement d'un réseau de Collectivités ZÉN ayant comme boussole les Critères de transition juste du FCTÉ et la Feuille de route. Les Collectivités ZÉN initieront, à compter de janvier 2021, des démarches de transition sur leur territoire, sur la base des collaborations existantes et des projections locales. Pour ce deuxième volet du projet, où le RQGE joue un rôle primordial, le FCTÉ a établi des partenariats avec les Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et le Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Tableau 1. Les phases du projet de recherche-action partenariale FORJE

Émergence	Volet I Enquêter	Volet II Approfondir 4 thèmes	Mobiliser les savoirs développés
Composer le comité de pilotage	Cerner et articuler les visions, les besoins spécifiques, les opportunités et les enjeux liés au développement d'un réseau de formation réciproque pour la justice énergétique au Québec	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Politique locale</li> <li>2. Épuisement militant</li> <li>3. Convergences et inclusions</li> <li>4. Collaboration milieux-universités</li> </ol>	
Construire le projet sur la base des compréhensions de ses membres	Caractériser les représentations de la justice énergétique des <u>participant-e-s</u> à la recherche et construire un cadre conceptuel de la justice énergétique	<p>Caractériser les principaux enjeux relatifs aux besoins prioritaires ressortis de l'enquête</p> <p>Élaborer des stratégies de collaboration et de <u>(co)formation</u> pour y répondre dans le contexte du FCTÉ</p>	<p>S'impliquer au sein du caucus</p> <p>Inclusions - alliances - convergences du FCTÉ</p> <p>Organiser 4 ateliers de formation réciproque</p>
Engagement du comité de pilotage: orientation, <u>co-analyse</u> , <u>co-ajustement</u> , <u>co-édition</u> , <u>co-animation</u>			

Dans la phase finale du projet FORJE, quatre ateliers thématiques de transfert et de mobilisation des savoirs (ateliers de formation réciproque) ont été réalisés. Ce sont près de 80 personnes issues du FCTÉ et des Chantiers régionaux de la transition énergétique qui ont participé à ces rencontres Zoom. Un cinquième atelier, réalisé lors d'une rencontre de la Table des Chantiers, visait à identifier collectivement, sur la base des résultats du projet FORJE, les modalités de mise en œuvre d'une communauté de pratique à l'interface des Chantiers régionaux de la transition énergétique du projet Québec ZÉN.

## Chapitre 1. Éléments de problématique

Le projet FORJE s'est inscrit dans un processus de recherche-action inspiré de la méthodologie de la théorisation enracinée, soit un processus selon lequel on construit les différentes étapes de la recherche avec les participant·e·s. En cohérence avec cette approche, nous n'avons initialement construit qu'une très courte problématique (que nous avons appelée dès lors « éléments de problématique »), pour plutôt préciser ce portrait et ses enjeux à travers l'enquête diagnostique initiale (volet I), puis à travers les recherches thématiques réalisées dans le volet II. Nous clarifions donc que la présente section rapporte les éléments de problématique à l'origine du projet FORJE.

\*\*\*

Avec la sortie d'avis scientifiques tels que le Rapport spécial du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) sur le réchauffement planétaire (GIEC, 2018), la troisième édition de l'Atlas mondial sur la désertification (Cherlet et coll., 2018) et le plus récent rapport de la Plateforme internationale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, 2019), il est aujourd'hui indéniable que nous vivons une crise socio-écologique sans précédent. Selon le Conseil des académies canadiennes (2019), cette crise est directement associée à nombre de dommages irréversibles et de perturbations graves anticipées au pays dans les vingt prochaines années, en particulier quant à la santé et au bien-être des communautés nordiques et côtières. La crise actuelle aura des impacts importants autant sur les droits humains que sur l'état de notre environnement. Face à cette situation, plusieurs acteurs politiques, scientifiques et sociaux appellent à une décroissance et à une décarbonisation de l'économie. Dans cette foulée, la transition énergétique devient un impératif, mais aussi un nouveau « buzzword ». En effet, le terme est employé de manières diverses et parfois contradictoires.

Dans le cas du Front commun pour la transition énergétique par exemple, on dénote une volonté de changement systémique et de transformation sociale profonde. Dans le cas contraire du Conseil du patronat du Québec<sup>3</sup>, on voit plutôt la transition énergétique comme un « moteur de prospérité durable », entendue implicitement au sens d'une « approche entrepreneuriale conduite par (et au profit) d'un petit nombre de personnes » (Mazaud et Pierre, 2019, p.18). Dans d'autres cas encore, on parle d'une transition alors que l'on vise au fond à « se réinventer pour rester pareil » (Aykut et Evrard, 2017, p. 29). Le Plan directeur en transition énergétique 2018-2023 de Transition énergétique Québec<sup>4</sup>, dont se dégage une volonté de contrôler et de circonscrire les transformations sociales et techniques requises pour une transition, pourrait être catégorisé de cette façon. Cela n'est pas surprenant considérant que « l'inertie des systèmes techniques ne repose pas seulement sur les infrastructures et les machines, mais aussi, et avant tout, sur les modes de pensée partagés par les acteurs dominant ces systèmes (Haëntjens, 2020, p. 6).

### 1.1 Décarboniser l'économie dans une perspective de justice énergétique

Le modèle économique québécois et canadien qui prévaut actuellement est intrinsèquement extractif. Il est associé à un cadre juridique favorisant la croissance et ses acteurs internationaux au détriment des acteurs – publics, privés, sociaux – territoriaux (Fortin et Fournis, 2015). La reconfiguration des pouvoirs

---

<sup>3</sup> Voir les communiqués de l'organisation sur le thème de la transition énergétique : [https://www.cpq.qc.ca/fr/recherche/?q=transition énergétique](https://www.cpq.qc.ca/fr/recherche/?q=transition+énergétique)

<sup>4</sup> Voir le <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique>

locaux et supralocaux réalisée en 2015 a d'autant plus favorisé cette vision néolibérale du développement, où les municipalités québécoises se retrouvent aiguillées vers l'attraction de capitaux exogènes (Chiasson et Mévellec, 2019, p. 203); les mégaprojets extractifs et de production énergétique, participant d'un même modèle économico-énergétique, se multiplient. Même en considérant les avancées de l'intégration de pratiques plus démocratiques reliées à la recherche de l'acceptabilité sociale, les acteurs économiques de l'extraction des ressources et de la production énergétique restent favorisés par les systèmes de régulation et de développement mis en place au Québec (Fortin et Fournis, 2014). Ces systèmes sont d'ailleurs associés à une vision techniciste de la transition énergétique, qui élude ses dimensions socioculturelles, pourtant fondamentales (Aykut et coll., 2017, p. 4 ; Hamman et Christen, 2017). Cette perspective, portée par les gouvernements fédéral et provincial actuels de même que par les influents acteurs économiques, nuit à une analyse plus systémique des différentes facettes de la crise socio-écologique actuelle.

Dans ce contexte, les enjeux de justice énergétique sont bien prégnants. Mobilisé surtout en milieu universitaire, le récent concept de justice énergétique est aussi mis de l'avant par certains groupes écologistes et communautaires (dont le CDHAL). Il fait référence à la nécessité de transformer, par l'engagement populaire, le système économico-énergétique hégémonique dans une visée de justice sociale et de respect de l'environnement, avec l'objectif de développer une éco-gestion participative des systèmes énergétiques (Sovacool et coll., 2017). Les leviers de transformation de ce système prédateur sont toutefois difficiles à saisir dans un contexte où les inégalités sociales s'accroissent continuellement et où les grandes corporations ont accès à toujours plus de ressources pour maintenir leurs privilèges et la vision du monde qui les sous-tendent. Néanmoins, la société civile québécoise est arrivée à des victoires impressionnantes ces dernières années face à des mégaprojets de développement énergétique inappropriés – pensons particulièrement aux gains face aux projets de ports méthanier à Cacouna et à Lévis (projet Rabaska), au projet de pipeline Énergie-Est et aux visées d'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 3000 mémoires viennent d'être déposés dans le cadre des audiences publiques sur le projet d'usine de liquéfaction de gaz fossile de GNL Québec, un record de participation citoyenne depuis la fondation du Bureau des audiences publiques en environnement. Le défi est maintenant d'imaginer et d'actualiser, dans une perspective de justice énergétique, des initiatives de transition « par et pour » les communautés territoriales du Québec.

Justement, alors que l'on sait que la pandémie de COVID-19 est directement reliée à la crise socio-écologique, quatre-vingts universitaires et personnes représentantes d'organisations écologistes ont signé un plaidoyer<sup>5</sup> demandant des transformations profondes de l'économie allant dans le sens de la justice sociale, d'une transition juste et d'une éducation à l'écocitoyenneté. Dans un récent sondage Léger<sup>6</sup> commandé par le Pacte pour la transition, 81% des répondant-e-s ont indiqué que la lutte aux changements climatiques devrait être partie intégrante du plan de relance économique post-pandémie. Multiples acteurs – dont le FCTÉ<sup>7</sup>, la FTQ<sup>8</sup>, le CDHAL<sup>9</sup>, et la Ligue des droits et libertés<sup>10</sup> – ont également développé, ces dernières années, différents critères posant les bases pour une transition énergétique juste (ou porteuse de justice sociale). Ces multiples démarches témoignent de la volonté de la société civile de transformer le modèle extractiviste vécu au Québec et les visions de la transition énergétique qui

---

<sup>5</sup> Voir [Après la pandémie, plaidoyer pour une société résiliente](#) (collectif d'auteur-e-s, Le Soleil, 11 avril 2020)

<sup>6</sup> Voir [Les Québécois jugent durement les gouvernements en matière d'environnement](#) (Bergeron, Le Devoir, 5 novembre 2020)

<sup>7</sup> Voir [Les critères d'une transition énergétique porteuse de justice sociale](#), du FCTÉ.

<sup>8</sup> Voir [Changeons le Québec, pas le climat. Déclaration de politique sur les changements climatiques](#), de la FTQ.

<sup>9</sup> Voir [Énergie, pour qui et pour quoi?](#) du CDHAL.

<sup>10</sup> Voir [Changements climatiques, transition et droits humains : quelques questions et pistes de réflexion](#), de la Ligue des droits et libertés.

s'accommodent de ce modèle. Ceci dit, une diversité de perspectives cohabitent au sein du mouvement citoyen pour une transition énergétique quant aux changements à apporter au modèle économique.

## **1.2 La justice cognitive comme l'un des fondements d'une justice énergétique**

Nous avons vu que la question énergétique soulève des enjeux écologiques, politiques, économiques et éthiques cruciaux, liés aux choix sociétaux de production, de distribution et de consommation d'énergie. À cet effet, les groupes écologistes et les comités citoyens mobilisés pour la justice énergétique sont porteurs de savoirs et d'une expertise d'une grande valeur (Sauvé, 2015; Sauvé et Batellier, 2011), acquis sur le terrain de la militance. Nombre de recherches (entre autres, Brière, 2020; Grisoni et coll., 2018; Orellana, Brière et Aranciaba, 2020) ont aussi documenté l'apport crucial des mobilisations citoyennes en contexte de controverses socio-écologiques, particulièrement en ce qui a trait à la caractérisation critique des enjeux et à l'identification de pistes de solution appropriées. En outre, depuis le début des années 2000, plusieurs chercheur-e-s (dont Callon, Lascoumes et Barthe, 2001; Wals, 2007) ont souligné la fécondité du dialogue des savoirs de divers types (citoyens, expérientiels, ancestraux, autochtones, scientifiques, codifiés, etc.) lorsqu'il s'agit d'appréhender la complexité de questions socio-écologiques urgentes pour développer une conscience sociale et environnementale qui s'actualise dans un agir réfléchi.

Des défis importants sont identifiés quant à l'actualisation de tels échanges réciproques des savoirs dans une perspective d'action collective. Premièrement, et particulièrement sur la question énergétique, les savoirs non-scientifiques souffrent d'un grand manque de reconnaissance dans l'espace public. Il n'est donc pas étonnant d'entendre les membres de notre comité de pilotage dire que dans leurs diverses implications, les militant-e-s ont souvent le sentiment que leurs savoirs d'expérience manquent de légitimité. Conséquemment, les porteurs et porteuses de ces savoirs non-scientifiques ne s'envisagent souvent pas comment ayant des savoirs à transmettre. En ne valorisent pas suffisamment leurs propres savoirs, ils et elles échappent des occasions importantes d'en faire bénéficier les membres de leur organisation ou de leur coalition d'organisations. Le corollaire de cette situation est qu'il existe très peu d'initiatives à même de susciter et de consolider des dynamiques de coconstruction de savoirs sur les questions énergétiques. Les impératifs de l'action (les groupes mobilisés travaillant essentiellement sur des dossiers urgents nécessitant des actions rapides) concourent aussi à ce que la coformation – que l'on nommera plutôt « partage d'informations » par exemple – se fait le plus souvent de manière informelle et ponctuelle, en lien avec un objectif immédiat précis. Dès lors, peu de traces restent de ces échanges et relativement peu de personnes en profitent.

Aux enjeux de justice environnementale et sociale soulevés globalement par l'impératif de la transition énergétique s'ajoutent donc des préoccupations importantes sur le plan de la justice cognitive, aussi appelée justice épistémique. Cette dernière affirme l'égalité des intelligences (Rancière, 2004) et fait référence à une « reconnaissance active » de la coexistence et de la complémentarité des divers types de savoirs (Piron, Rugulus et Dibounje, 2016; Visvanathan, 2009; Godrie et coll., 2020). Dans le contexte qui nous concerne – soit celui de la mobilisation pour une justice énergétique au Québec – il s'agit dès lors de souligner l'apport des savoirs les plus souvent invisibilisés, tels que les savoirs situés, traditionnels, autochtones et citoyens, et de créer des espaces de formation réciproque qui les mettent en valeur. Un des défis importants face à la visée d'une plus grande justice cognitive au sein de cette mobilisation (de même qu'entre les citoyen-ne-s mobilisé-e-s et les autres acteurs sociaux) est celui du fossé observé entre les personnes qui s'intéressent d'abord aux questions éco-énergétiques et celles qui s'intéressent surtout aux enjeux de justice sociale et environnementale que ces questions soulèvent. Il y aurait donc des univers conceptuels à concilier, des référents à clarifier, des analyses à mettre en commun pour soutenir un dialogue transformateur entre ces deux grands courants du mouvement pour la transition énergétique.

### 1.3 Valoriser et soutenir le dialogue des savoirs au cœur de la mobilisation citoyenne pour une transition énergétique juste

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente (Structure et évolution du partenariat), la visée du projet FORJE est restée la même tout au long du projet, mais ses objectifs ont été ajustés en cours de route pour tenir compte des développements sur le terrain, de l'évolution du contexte. En définitive, l'**objectif général** de cette recherche-action aura donc été de cerner le potentiel et les perspectives de déploiement d'un réseau de formation réciproque « par et pour » les actrices et acteurs impliqué-e-s pour une transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec, dans le cadre des Collectivités ZÉN. Nous avons ainsi visé à ce que le processus et les résultats du projet FORJE soient une contribution à la mobilisation en cours; celle des groupes écologistes, des comités citoyens, des associations syndicales, et des universitaires engagé-e-s sur cette importante question. Nous avons réfléchi aux possibles vecteurs d'intensification de la collaboration et du partage de savoirs entre ces groupes d'acteurs.

Dans le premier volet du projet FORJE, nous avons travaillé à identifier, comprendre et articuler les visions, les besoins spécifiques, les opportunités et les enjeux liés au développement d'une telle dynamique de coformation (**objectif spécifique 1**). Nous avons également caractérisé les représentations de la justice énergétique des participant-e-s à la recherche et construit un cadre conceptuel de la justice énergétique (**objectif spécifique 2**).

Sur la base des résultats de cette enquête diagnostique, le second volet de la recherche a poursuivi les objectifs suivants :

- **Objectif spécifique 3** : Caractériser les principaux enjeux relatifs aux besoins prioritaires ressortis de l'enquête
- **Objectif spécifique 4** : Élaborer des stratégies de collaboration et de (co)formation pour y répondre dans le contexte des futurs Chantiers régionaux de la transition énergétique (Québec ZÉN)

La section qui suit présente la méthodologie de recherche adoptée pour la réalisation de ces objectifs.

## Chapitre 2. Méthodologie

Les paradigmes épistémologiques interprétatif et critique ont orienté de manière complémentaire le projet FORJE. Dans une perspective interprétative, nous nous sommes intéressé·e·s à la signification que les participant·e·s donnent à leurs expériences éco-politiques sur les questions énergétiques et aux représentations qu'elles y construisent. Selon une perspective critique, nous avons déconstruit certains mécanismes d'interaction politique problématiques existant entre les différents groupes d'actrices et d'acteurs sociaux concernés·e·s par les questions énergétiques. Nous nous sommes aussi intéressé·e·s à certaines dynamiques ayant cours au sein des milieux militants et écologistes. Sur ces deux plans, nous avons ensuite proposé des pistes de reconstruction qui puissent favoriser des rapports plus harmonieux et plus porteurs, en misant plus particulièrement sur des approches et des stratégies de formation réciproque et d'animation socioculturelle.

Le design méthodologique de cette recherche s'inspire de la méthodologie de la théorisation enracinée (Birks et Mills, 2011 ; Luckerhoff et Guillemette, 2012). Tout au long du projet, nous avons travaillé dans une perspective de mise en valeur et d'hybridation des savoirs portés par à la fois par les personnes participantes et les membres du comité de pilotage de la recherche. Dans le même temps – et en fonction des enjeux, des besoins et des pistes identifiés par les participant·e·s –, nous avons puisé à même des théories et des résultats de recherche émergents pour nourrir nos analyses collectives. Les résultats de cette recherche sont le fruit d'un croisement entre, d'une part, les savoirs citoyens (Hansotte, 2005), expérientiels (Kolb, 1984), situés (Lave et Wenger, 1991) et environnementaux (Leff, 2004) qu'ont fait émerger les personnes engagées dans la recherche et, d'autre part, des savoirs académiques, associés principalement aux champs de l'andragogie, de l'éducation relative à l'environnement, de la sociologie et de la philosophie politique.

Notre recherche s'est en outre appuyée sur les méthodologies de la recherche de développement (van der Maren, 2004; Loiselle et Harvey, 2007) et de la recherche-action (Guay, Prud'homme et Dolbec, 2016; Guillemette et Savoie-Zajc, 2013). Elle a été structurée en deux volets inter-reliés (voir le Plan méthodologique de la recherche, Tableau 1).

**Tableau 2. Plan méthodologique de la recherche**

	Stratégies de collecte de données	Stratégies d'analyse de données	Participant-e-s (n=47)
<p><b>Volet I. Enquête diagnostique</b></p> <p>Cerner et articuler les visions, les besoins spécifiques, les opportunités et les enjeux liés au développement d'un réseau de formation réciproque pour la justice énergétique au Québec</p> <p>Caractériser les représentations de la justice énergétique des participant-e-s à la recherche et construire un cadre conceptuel de la justice énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire électronique (n=23)</li> <li>• Enquête téléphonique (entretiens individuels semi-dirigés, n=25)</li> <li>• Recension de la documentation produite, sur la question énergétique, par les organisations ayant participé à l'enquête</li> <li>• Observation non-participante d'activités à vocation éducative portant sur la question énergétique, coordonnées par des milieux concernés par le projet FORJE (n=15)</li> <li>• Observation participante prolongée au cœur de deux dynamiques d'action collective, à savoir le projet d'Université populaire sur la justice énergétique porté par le CDHAL et le projet Québec ZÉN porté par le FCTÉ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse statistique des données du questionnaire électronique</li> <li>• Catégorisation conceptualisante des données de l'enquête</li> <li>• Atelier de co-analyse des résultats préliminaires du volet I</li> </ul>	<p>Participant-e-s (n=26) issu-e-s de 11 régions du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 représentant-e-s d'associations syndicales</li> <li>• 8 membres de comités écocitoyens émergents</li> <li>• 2 personnes issues des Premières Nations</li> <li>• 10 représentant-e-s de groupes écologistes</li> <li>• 2 universitaires</li> </ul>
<p><b>Volet II. Approfondissement des besoins prioritaires ressortis de l'enquête et élaboration de pistes d'action</b></p> <p>Caractériser les principaux enjeux relatifs aux besoins prioritaires ressortis de l'enquête</p> <p>Élaborer des stratégies de collaboration et de (co)formation pour y répondre dans le contexte des futurs Chantiers régionaux de la transition énergétique (Québec ZÉN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de discussion thématiques semi-dirigés (n=4) avec des spécialistes de chacun des 4 besoins identifiés, co-animés chaque fois par deux membres du comité de pilotage et réalisés sur la plateforme numérique Zoom</li> <li>• Recensions d'écrits scientifiques sur les thématiques abordées</li> <li>• Recension documentaire à propos d'initiatives déjà existantes sur ces quatre sujets</li> <li>• Observation participante prolongée au cœur du projet Québec ZÉN porté par le FCTÉ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnement analytique des données issues des groupes de discussion</li> <li>• Atelier de co-analyse des résultats préliminaires du Volet II</li> <li>• Analyse approfondie des enjeux et des pistes de solutions clés émergents du terrain à l'aune de la littérature scientifique pertinente</li> </ul>	<p>Participant-e-s (n=27) de 11 régions du Québec (dont 6 personnes ayant participé au Volet I) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 représentant-e d'association syndicale</li> <li>• 5 membres de comités écocitoyens émergents</li> <li>• 3 représentant-e-s de groupes écologistes</li> <li>• 8 professionnel-le-s et militant-e spécialistes des thématiques</li> <li>• 10 universitaires (dont 7 spécialistes des thématiques)</li> </ul>

## 2.1 Volet I : Enquête diagnostique

La démarche d'évaluation diagnostique initiale a mobilisé une approche ethnographique et s'est appuyée sur des méthodes mixtes (quantitatives et qualitatives). Nous avons composé un échantillon représentatif de la diversité des groupes d'acteurs et actrices de la transition énergétique « citoyenne », à l'échelle du Québec<sup>11</sup>. De novembre 2018 à décembre 2019, nous avons administré un questionnaire électronique (n=23) et réalisé une enquête téléphonique auprès de 26 personnes. Le questionnaire électronique et le guide d'entretien téléphonique se trouvent respectivement en Annexes A et B. Une révision de la documentation informationnelle et pédagogique produite sur la question énergétique par ces organisations a aussi été réalisée. De l'hiver 2019 à l'été 2020, nous avons parallèlement observé une quinzaine d'activités d'échange et de formation sur la question énergétique s'étant tenues dans la région de Montréal (voir Tableau 2). Enfin, nous nous sommes engagé·e·s (observation participante « intensive ») dans deux processus de mobilisation des connaissances pour la justice énergétique, à savoir le projet d'université populaire porté par le CDHAL (2018-2019) et le projet Québec ZÉN porté par le FCTÉ (depuis 2019). Quatre des membres du comité de pilotage du projet FORJE (deux chercheuses et deux représentantes d'organismes) ont ainsi contribué à la planification et à l'animation de la série *Vers une justice énergétique : approches décoloniales et féministes* ayant eu lieu dans le cadre des activités d'Upop Montréal. Deux des membres du comité de pilotage du projet FORJE (une chercheuse et une représentante d'organisme) participent également aux diverses instances de mise en œuvre du projet Québec ZÉN, depuis les débuts du projet.

L'enquête diagnostique, conçue avec les membres du comité de pilotage, a permis: 1) de cerner un ensemble de représentations de la justice énergétique portées par les acteurs et actrices de la société civile québécoise engagées sur la question énergétique; 2) de caractériser les principaux enjeux de la mobilisation pour la justice énergétique au Québec; 3) d'identifier les forces des différents groupes visés par la recherche, en termes de savoirs, de pouvoirs et de ressources pouvant être partagés dans une perspective de développement mutuel et de renforcement de l'action collective; 4) de valider la pertinence du projet FORJE pour la communauté; 5) de dégager un ensemble de facteurs de faisabilité et de conditions de possibilité d'un réseau de coformation pour appuyer les efforts de transition énergétique dans une perspective de justice sociale; 6) de cerner les principaux éléments (sujets) d'un curriculum de formation réciproque à co-construire et 7) d'explorer les stratégies d'animation et les modalités d'échanges privilégiées par les participant·e·s.

---

<sup>11</sup> Précisons ici que lorsqu'on parle de la diversité du mouvement pour la transition énergétique au Québec, on fait surtout référence à la diversité de secteurs de la société civile qui y sont mobilisés. Des acteurs et actrices du mouvement déplorent toutefois son manque de diversité culturelle et l'homogénéité de classe sociale qui caractérise cette mobilisation. Des études (dont Alloun et Alexander, 2013 ; Grossman et Creamer, 2017 ; Lebrun-Paré, 2018) ont d'ailleurs soulevé l'homogénéité des mouvements de transition (typiquement occidentaux), en Europe comme en Amérique du Nord. Le FCTÉ réfléchit à ces enjeux depuis quelques années déjà. La coalition a d'ailleurs instauré des initiatives pour susciter une représentation plus juste au sein du mouvement en 2020-2021.

**Tableau 3. Observations participantes d'évènements grand public**

<p>Soirée <i>Résistances à l'extractivisme en Colombie et au « Québec »</i>, organisée par le Projet accompagnement solidarité Colombie et le CDHAL, 28 janvier 2019</p>
<p>Conférence de Karine Tayka Raymond, <i>Femmes autochtones et luttes environnementales</i>, organisée par le Comité féministe du premier cycle en sociologie et le CRAPAUD (UQAM), 2 février 2019</p>
<p>Série <i>Vers une justice énergétique : approches décoloniales et féministes</i>, coordonnée par le CDHAL, le Projet accompagnement Québec-Guatemala et Solidarité Laurentides Amérique Centrale, dans le cadre d'une session d'Upop Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Énergie comme marchandise ou bien commun?, 18 mars 2019</li> <li>• Défi des luttes pour avancer vers une justice énergétique, 1<sup>er</sup> avril 2019</li> <li>• Capitalisme vert, fausses énergies vertes : vers où va la transition énergétique?, 15 avril 2019</li> <li>• Quelles alternatives face au modèle capitalisme et énergétique?, 29 avril 2019</li> <li>• Convergences entre les luttes des mouvements autochtones et environnementaux. Quelles actions pour une justice énergétique? 13 mai 2019</li> </ul>
<p>Évènement <i>Dépendance à l'automobile : la révolution sera culturelle</i>, organisé par la Maison du développement durable, la Fondation David Suzuki, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, Équiterre et le Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable, 19 mars 2019</p>
<p>Conférence <i>Le gaz naturel au Québec : Enjeu majeur de la crise climatique - le cas d'Énergie Saguenay</i>, organisée par le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec et le Centr'ERE, 1<sup>er</sup> mai 2019</p>
<p>World café sous le thème de la transition énergétique, <i>Vers le changement!</i>, organisé par Ciné Vert et ENvironnement JEUnesse, 5 mai 2019</p>
<p>Ateliers dans le cadre de l'initiative syndicale étudiante « <i>Pour réveiller les mobs</i> » (Association facultaire étudiante de science politique et droit, Association facultaire étudiante des sciences humaines, Association facultaire étudiante des arts, Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation et Association étudiante des cycles supérieurs de linguistique de l'UQÀM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier et soutenir une lutte jusqu'à la victoire, , 4 février 2020</li> <li>• Désobéissance civile écologiste, 29 janvier 2020</li> </ul>
<p>Webinaires <i>Midis de la transition</i>, coordonnés par le FCTÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Approche territoriale de la transition au Québec</u>, Institut de recherche en économie contemporaine, 6 février 2020</li> <li>• <u>Présentation du regroupement Des universitaires</u> (pour le climat), 13 février 2020</li> <li>• <u>Présentation de l'initiative des Carrefours climatiques communautaires et de la Ligue nationale du climat</u>, 19 février 2020</li> <li>• <u>Les relations entre les peuples autochtones et non autochtones dans leur travail pour le changement social</u>, 27 février 2020</li> </ul>

L'analyse des données de cette enquête (Volet I) s'est appuyée sur trois stratégies, soit :

1. Une analyse statistique des données factuelles compilées à l'aide du questionnaire électronique;
2. Une catégorisation conceptualisante (Paillé et Muchielli, 2012) des données de l'enquête téléphonique concernant les visions, des besoins spécifiques, des opportunités et des enjeux mentionnés.
3. Un atelier de co-analyse des principales données (pré-classées et anonymisées) de ce volet, réalisé en mai 2020 avec les membres du comité de pilotage et la chargée de projet de Québec ZÉN. Cette rencontre visait à discuter et à raffiner les résultats préliminaires obtenus par les chercheur·e·s, à éclairer certains nœuds, à compléter le portrait diagnostique et à orienter la collecte de données du Volet II, en tenant compte de la récente formalisation d'un partenariat entre le projet de recherche-action FORJE et le projet d'action collective Québec ZÉN<sup>12</sup>. Cette rencontre nous a ainsi permis de cibler quatre besoins prioritaires (Tableau 3) à approfondir suite à l'enquête, soit dans le cadre du Volet II de notre recherche.

**Tableau 4. Besoins prioritaires ressortis de l'enquête diagnostique FORJE**

<p><b>Priorité 1.</b> Identifier des approches et des stratégies permettant de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés;</p> <p><b>Priorité 2.</b> Cerner les approches et les stratégies de coconstruction de savoirs communautés-universités à privilégier dans la mouvance récente d'engagement écocitoyen de nombreux-ses scientifiques;</p> <p><b>Priorité 3.</b> Savoir reconnaître et éviter l'épuisement militant : apprendre à prendre soin de soi et des collaborateurs-trices dans le travail collectif ;</p> <p><b>Priorité 4.</b> Mieux connaître les réalités et les possibilités du cadre municipal pour investir cet espace politique de proximité.</p>
--

Note : ces priorités ne sont pas placées en ordre d'importance (elles n'ont pas été hiérarchisées).

## 2.2 Volet II : Approfondissement des besoins prioritaires ressortis de l'enquête

Les données relatives au Volet II ont été principalement recueillies lors de quatre groupes de discussion portant chacun sur l'une des quatre priorités énoncées ci-dessus (Tableau 3). Avec les membres du comité de pilotage, nous avons identifié des personnes (scientifiques, militant·e·s et professionnel·le·s québécois·e·s) spécialistes de chacun de ces sujets et potentiellement sensibles aux objectifs de recherche du projet FORJE. Nous avons effectué ce repérage en nous basant sur : 1) les orientations éthiques, épistémologiques et théoriques du projet FORJE; 2) la connaissance fine des enjeux, défis et besoins de la mobilisation pour la justice énergétique que nous avons développée avec l'enquête initiale et, bien sûr, 3) l'expertise reconnue de ces personnes-ressources.

---

<sup>12</sup> Voir le chapitre « Structure et évolution du partenariat » de ce rapport pour connaître les détails de cette collaboration émergente et ses implications sur la progression du projet FORJE.

Nous avons ensuite réalisé deux rencontres préparatoires avec des spécialistes de la Priorité 4, afin de mieux cerner les enjeux reliés à ce thème qui nous était moins familier. L'équipe de recherche a parallèlement réalisé les invitations à participer aux groupes de discussion, conviant également les participant·e·s au Volet I de la recherche à prendre part à l'une ou l'autre des sessions de discussion, en fonction de leurs intérêts et en conciliant ces derniers avec les besoins de l'équipe de recherche. Ainsi, six des 26 participant·e·s au Volet I de la recherche ont également participé à son 2<sup>e</sup> volet, selon la répartition suivante :

- Groupe 1 (Priorité 1) : 1 participant·e au Volet I et 6 personnes ayant une connaissance fine du sujet
- Groupe 2 (Priorité 2) : 2 participant·e·s au Volet I et 7 personnes ayant une connaissance fine du sujet
- Groupe 3 (Priorité 3) : aucun participant·e au Volet I et 3 personnes ayant une connaissance fine du sujet
- Groupe 4 (Priorité 4) : 3 participant·e·s au Volet I et 3 personnes ayant une connaissance fine du sujet<sup>13</sup>

À ces rencontres de groupes se sont ajoutés deux entretiens individuels, soit une entrevue sur le thème de la Priorité 3 et une autre sur le thème de la Priorité 4 (la raison étant que ces deux spécialistes n'étaient pas disponibles dans les créneaux horaires prévus pour les rencontres de groupe). Bien que nous avions initialement prévu réaliser ces rencontres en modes présentiel et virtuel combinés, le contexte de la pandémie de COVID-19 nous a obligé·e·s à mener ces entretiens de manière exclusivement virtuelle, soit via la plateforme Zoom. L'ensemble des entretiens a été mené dans le courant du mois de juin 2020. Les rencontres de groupe ont été animées par des trios formés de membres chercheur·e·s et non-chercheur·e·s du comité de pilotage, à partir des guides d'entretiens élaborés par ces trios et consignés en Annexe C. Le Tableau 4 présente la codification privilégiée pour préserver l'anonymat des participant·e·s tout en offrant une indication de leur groupe d'appartenance.

En aval et en amont de ces groupes de discussion, nous avons recensé des écrits scientifiques sur les thématiques abordées et recherché des initiatives québécoises (expériences, ressources) déjà existantes sur ces quatre sujets, de manière à nourrir nos réflexions collectives sur ces questions.

L'analyse des données du Volet II s'est ensuite appuyée sur trois stratégies, à savoir :

1. Un questionnement analytique (Paillé et Muchielli, 2012) des données issues des groupes de discussion selon une catégorisation thématique pré-établie, à savoir : 1) les enjeux et 2) les pistes de solution relatives à chacune des Priorités ;
2. Un atelier de co-analyse des principales données (pré-classées et anonymisées) de ce volet, réalisé en août 2020 avec les membres du comité de pilotage. Cette rencontre visait à discuter et à raffiner les résultats préliminaires obtenus par les chercheur·e·s, à éclairer certains nœuds, à compléter et à prioriser les enjeux et les pistes de solution ressortis des groupes de discussion. Cette priorisation a été effectuée à l'aune des derniers développements du projet Québec ZÉN, en particulier quant aux Chantiers régionaux de la transition prévus dans le cadre du volet Collectivités ZÉN.
3. Une analyse approfondie des enjeux et des pistes de solution clés émergeant du terrain et retenus par le comité de pilotage, à l'aune de la littérature scientifique pertinente.

---

<sup>13</sup> Sous le terme « personnes ayant une connaissance fine du sujet », nous incluons les militant·e·s, professionnel·le·s et universitaires travaillant spécifiquement sur le thème du groupe de discussion.

**Tableau 5. Codification utilisée pour préserver l’anonymat des participant-e-s**

Volet I	Volet II
<p>Codification composée du type de groupe et de la date d’entretien téléphonique. Exemple : AS-1SEP pour une représentant-e d’association syndicale interviewé-e le 1<sup>er</sup> septembre.</p>	<p>Codification composée du numéro du groupe et du numéro d’intervenant-e. Exemples : G1-I1 pour l’intervenante 1 du groupe de discussion sur la Priorité 1, G4-II4 pour l’intervenante 4 interviewée individuellement au sujet de la Priorité 1.</p>
<p>Participant-e-s issu-e-s d’associations syndicales (AS) : AS-1SEP, AS-2AV, AS-2MR, AS-2OCT. n=4</p> <p>Participant-e-s provenant de comités citoyens (CC): CC-1AV, CC-1JV, CC-1MR, CC-2FV, CC-3JV, CC-5JV, CC-6JV. n=7</p> <p>Participant-e-s autochtones (GA): GA-1OCT, GA-2JUL. n=2</p> <p>Participant-e-s issu-e-s de groupes écologistes (GE) GE-12JV, GE-1FV, GE-1JUN, GE-1MR; GE-2DC; GE-2JV; GE-3DC; GE-3FV; GE-3MR; GE-4JV; GE-1JV n=11</p>	<p>Participant-e-s du groupe 1 (G1):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ayant participé au Volet I : G1-I6 (soit CC-1AV)</li> <li>• Autres : G1-I1, G1-I2, G1-I3, G1-I4, G1-I5, G1-I7</li> </ul> <p>n=7</p> <p>Participant-e-s du groupe 2 (G2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ayant participé au Volet I : G2-I6 (soit GE-1JUN), G2-I7 (soit GE-2JV)</li> <li>• Autres : G2-I1, G2-I2, G2-I3, G2-I4, G2-I5, G2-I8, G2-I9</li> </ul> <p>n=9</p> <p>Participant-e-s du groupe 3 (G3) :</p> <p>G3-I1, G3-I2, G3-I3, G4-II4 n=4</p> <p>Participant-e-s du groupe 4 (G4) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ayant participé au Volet I : G4-I4 (soit CC-1JV), G4-I5 (soit CC-3JV)</li> <li>• Autres : G4-I1, G4-I2, G4-I3, G4-I6, G4-II7.</li> </ul> <p>n=7</p>

Pour l’élaboration des pistes de coformation et de collaboration, nous avons procédé par anasynthèse (Larouche et coll., 2013), en nous appuyant sur les résultats de l’enquête diagnostique et ceux des groupes de discussion. Nos propositions ont ainsi pris forme à la lumière de nos compréhensions évolutives du contexte étudié, des besoins qui y ont été formulés et des possibilités qui ont émergé au fil des rencontres et des analyses. La démarche a aussi été nourrie par des écrits scientifiques choisis (issus des domaines de l’andragogie, de l’éducation relative à l’environnement et du travail social) et par une stratégie de collecte de données transversale au projet, à savoir la participation prolongée de deux membres du comité de pilotage du projet FORJE à divers comités de coordination et de travail du projet Québec ZÉN.

### 2.3 Validité des résultats

La triangulation – qui consiste à croiser au moins trois sources d’information ou d’interprétation différentes pour mieux saisir la complexité du sujet étudié et les différents points de vue coexistants – est l’une des stratégies de validité privilégiées dans cette recherche-action. Cette triangulation a été déployée dans les quatre formes suivantes (Anadón, 2011) :

- la triangulation dite « indéfinie », selon laquelle notre équipe de recherche a comparé ses interprétations avec celles des membres du comité de pilotage et celles des participant-e-s;
- la triangulation des données, qui signifie que nous avons recueilli des données issues de plusieurs sources ;
- la triangulation des méthodes, qui renvoie à l’utilisation de diverses stratégies de collecte de données (détaillées dans les deux sections précédentes);
- la triangulation théorique, selon laquelle nous avons analysé les données à l’aune de différents cadres théoriques.

Les autres stratégies de validité déployées dans cette recherche sont la validation des résumés d’entrevues par chacun-e des participant-e-s du Volet I, l’atteinte d’une saturation des données au niveau de l’enquête diagnostique initiale et l’observation participante prolongée au cœur de deux dynamiques d’action collective liées au projet FORJE, à savoir le projet d’Université populaire sur la justice énergétique porté par le CDHAL et le projet Québec ZÉN porté par le FCTÉ.

La rigueur de la démarche de recherche que nous avons menée tient non seulement d’un souci de validité des résultats, dont les stratégies sous-jacentes viennent d’être exposées, mais aussi du respect de principes déontologiques, qui concernent autant la collecte de données que la diffusion des résultats. À cet effet, le protocole déontologique élaboré pour cette recherche a été révisé et approuvé par le Comité institutionnel d’éthique de la recherche avec des êtres humains de l’UQAM (certificat en Annexe D).

## Chapitre 3. Résultats du volet I de la recherche : l'enquête diagnostique

Nous avons choisi d'appuyer la présentation des résultats des deux volets du projet FORJE de nombreuses citations des participant·e·s à la recherche, pour illustrer la complexité des situations à l'étude et l'apport important de chacun·e dans le développement d'une compréhension collective féconde des enjeux et des leviers de transformation. Ce choix est par ailleurs lié à notre positionnement en faveur d'une justice cognitive, que nous envisageons comme l'un des fondements d'une transition énergétique porteuse de justice sociale.

Ce chapitre présente d'abord un portrait des groupes ayant participé à l'enquête FORJE. Sur la base des représentations de la justice énergétique qui prévalent au sein de ces groupes et des écrits scientifiques portant sur le concept, nous présentons ensuite notre conceptualisation de la justice énergétique, soit celle qui nous apparaît être la plus porteuse au regard des réalités québécoises et du projet Collectivités ZÉN. Suivra une systématisation 1) des enjeux de la mobilisation pour une transition énergétique juste et 2) des avis des participant·e·s sur la pertinence d'une initiative structurante de formation collaborative dans ce contexte. À la suite de cela, nous offrirons une synthèse des forces spécifiques à chacun des cinq types d'acteurs·trices concerné·e·s par le projet, en termes de savoirs, de pouvoir et de ressources. Enfin, nous discuterons des facteurs de faisabilité d'une telle initiative de formation réciproque.

### 3.1 Portrait des activités des groupes participants

Ce portrait des groupes a été réalisé à partir des résultats au questionnaire électronique (n=23)<sup>14</sup>. Une majorité des groupes ayant participé au questionnaire électronique sont actifs depuis plus de quatre ans (17/23) et dix de ces 17 groupes sont même actifs depuis plus de dix ans. Quatre participant·e·s représentaient le milieu syndical et des associations étudiantes, sept étaient considérés comme étant actifs au sein de comités citoyens, deux personnes étaient autochtones, une personne se considérait comme un travailleur autonome militant, dix travaillaient au sein de groupes écologistes et deux personnes sont des scientifiques actifs dans l'espace public sur la question énergétique. Les participant·e·s provenaient de dix régions du Québec (Montréal, Québec, Lanaudière, Montérégie, Gaspésie, Saguenay, Bas-Saint-Laurent, Outaouais, Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine).

À la question « Dans quel(s) milieu(x) intervient votre organisation? », presque la moitié de ces groupes mentionnent travailler auprès des jeunes et la majorité font de l'intervention auprès d'un des paliers politiques (70%). Le milieu le moins investi par ces groupes est le milieu des entreprises privées avec 30% des groupes qui disent y intervenir. Près de 75% des personnes ayant répondu disent aussi intervenir dans le milieu collégial ou universitaire.

À la question « Quelles sont les principales activités de votre organisation en lien avec la question énergétique? », on répond que la sensibilisation et la mobilisation citoyenne sont des activités d'importance pour les participant·e·s (+ de 80%). L'action auprès des élu·e·s est mentionnée comme activité pratiquée par 14 des 23 répondant·e·s (60%) alors que 65% des organisations (15/23) participent régulièrement à des processus consultatifs. Près de 75% (17/23) des organisations offrent de la formation et 70% (16/23) font de la recherche documentaire dans le cadre de leurs activités.

---

<sup>14</sup> Rappelons qu'il y a eu un total de 26 participant·e·s au Volet I. De ce nombre, 23 personnes ont répondu au questionnaire électronique en plus de participer à l'entretien téléphonique. Ainsi, trois personnes ayant participé à l'enquête téléphonique n'ont pas répondu au questionnaire électronique.

Concernant la documentation produite, il ressort que les groupes produisent surtout des contenus web (17/23, soit 74%) ou encore des brochures, pamphlets, flyers et « zines » 18/23 (78%). Ils mentionnent aussi utiliser de multiples formes d'arts comme le conte ou encore le théâtre. Certains organisent des sorties sur le terrain. Les outils de formation (manuels, cahiers, guides, etc.) ainsi que les outils multimédias (vidéos, podcast, etc.) ne sont développés que par 12/23 (50%) des groupes.

C'est 20/23 (86%) des groupes qui investissent les médias sociaux pour rejoindre leurs publics cibles. Sinon, ce sont les rencontres en personne (16/23, soit 70%), les réseaux communautaires (15/23, soit 65%) et les médias locaux (14/23, soit 60%) qui sont les plus utilisés. Les médias alternatifs (10/23, soit 43%) arrivent en dernier avec les grands médias (11/23, soit 47%).

Au contraire, pour ce qui est des manières dont les organisations s'informent sur les enjeux énergétiques, c'est 19/23 (80%) qui mentionnent les grands médias et 15/23 (65%), les médias alternatifs. Les recherches scientifiques et les rapports gouvernementaux sont consultés respectivement par 19/23 (80%) et 20/23 (87%) des groupes, alors que les rapports des ONG sont utilisés par 78% (18/23) des groupes. Les observations terrain et les rencontres avec les personnes affectées par les enjeux ne sont pratiquées que par 12/23 (52%) des groupes. Le partage d'informations entre organismes partenaires reste la pratique la plus répandue avec 22/23 participant-e-s qui indiquent le faire (95%).

Ce n'est que 26% (6/23) et 22% (5/23) des participant-e-s qui disent prendre en compte respectivement les savoirs autochtones et les savoirs ancestraux afin d'orienter et structurer leurs actions, alors que 91% (21/23) disent s'appuyer sur les savoirs scientifiques. Les savoirs citoyens (19/23, soit 82%), militants (18/23, soit 78%), expérientiels (17/23, soit 74%) et les savoirs locaux (15/23, soit 65%) sont également régulièrement mobilisés par les participant-e-s au questionnaire.

Enfin, les participant-e-s ont indiqué que les informations et connaissances sur les enjeux énergétiques se partagent au sein de leurs réseaux de collaboration principalement grâce aux réunions d'équipe (19/23, soit 80%), au bouche-à-oreille (17/23, soit 74%), aux listes d'envoi (17/23, soit 74%) ainsi qu'aux médias sociaux (15/23, soit 65%).

En somme, les groupes rejoints semblent avoir développé une grande variété d'outils afin de mobiliser les citoyennes et citoyens. Ils interviennent auprès d'une multitude d'acteurs et d'actrices, mais travaillent rarement avec le secteur de l'entreprise. Les savoirs scientifiques sont perçus comme des sources d'information privilégiées. On mentionne aussi les savoirs citoyens, militants, expérientiels et locaux comme étant importants à considérer. On dénote un manque de prise en compte importante des savoirs autochtones et ancestraux. Cela est d'ailleurs également ressorti des entretiens téléphoniques, où une majorité de participant-e-s a souligné et même déploré son manque de liens avec les communautés autochtones. Bien que le partage d'informations entre organismes partenaires soit une pratique répandue, il est intéressant de constater que les informations et connaissances sur les enjeux énergétiques se partagent principalement lors des réunions d'équipe, par du bouche-à-oreille et des listes d'envoi. Cela nous donne un indice de la pertinence d'une structure de coformation pour améliorer les processus de partage au travers du réseau de mobilisation. Comme il sera proposé plus loin, une prise en compte et un intérêt plus marqué pour les savoirs autochtones seraient aussi souhaitables afin d'enclencher un processus menant à des relations plus solidaires et horizontales avec ces communautés.

### 3.2 Les représentations de la justice énergétique chez les participant·e·s au Volet I

Les participant·e·s au Volet I de la recherche n'étaient pas tous familiers et familières avec le terme de justice énergétique. Certain·e·s l'ont entendu pour la première fois dans le cadre de cette recherche, bien qu'ils et elles employaient déjà de nombreuses notions rattachées à l'idée de justice énergétique, telles que la justice environnementale et la justice climatique. Cette section synthétise ainsi les apports des 25 personnes interviewées quant à leur vision de ce que pourrait et devrait recouvrir l'idéal de justice énergétique. L'emploi du conditionnel à certains endroits du texte qui suit reflète le fait que le concept de justice énergétique était peu mobilisé par les participant·e·s au moment de réaliser l'enquête et qu'il y avait donc un certain inconfort pour plusieurs à cristalliser une définition sur le moment de l'entrevue.

Pour une participante, la justice énergétique est « la capacité pour tout un chacun d'avoir accès à une énergie propre, renouvelable en fonction de ses besoins » (AS-1SEP). Plusieurs participant·e·s ont mentionné que cet accès à l'énergie ne devrait pas se faire au détriment des autres humains, des autres espèces ni de l'environnement. La justice énergétique participe ainsi de la santé de nos écosystèmes présents, mais aussi de la santé et de la sécurité des générations actuelle et futures. Elle se base sur des principes de décroissance économique et de transformation culturelle afin de protéger nos milieux de vie.

*La cause des inégalités sur le point environnemental ou social, c'est clairement notre modèle économique qui est basé sur l'extractivisme, l'exploitation des ressources, la croissance infinie et c'est clair que c'est la racine du mal qui fait que non seulement ça a engendré la crise climatique, mais ça a engendré une crise sociale et une crise écologique au niveau de l'alimentation, de l'eau, de l'air, etc. (GE-1FV)*

Dans cette perspective, nombre de groupes mobilisés pour la justice énergétique intègrent des approches féministes, antiracistes et décoloniales. On mentionne une écogestion énergétique où l'on respecte la Terre-mère et où l'on implique les communautés territoriales. Plusieurs participant·e·s allochtones expriment par ailleurs que la transformation du système énergétique devrait se faire avec les Premiers Peuples et soutenir leur autodétermination, c'est-à-dire redonner aux communautés autochtones le pouvoir qui leur revient. La justice énergétique évoque ainsi la réconciliation entre les autochtones et les allochtones :

*On ne les consulte pas suffisamment (...) on oublie qu'on est sur des terres qui n'ont pas été cédées. On est chez des Atikamekw, chez des Innus, des Mohawks, des Hurons. (GE-2DC)*

*Il y a les traditions, la culture et l'art, mais il y a aussi toute la question de leurs droits sur ce territoire qui était à eux avant nous. Je pense qu'il y a des démarches intéressantes à suivre de ce côté-là. (GE-3FV)*

Dans une perspective de solidarité internationale, la justice énergétique inclut également la prise en compte des réalités des peuples des Suds, en lutte contre l'exploitation des personnes et des territoires. Le concept de justice énergétique intègre une réflexion critique sur les pratiques extractives et leur rôle dans les multiples vagues migratoires. En lien avec l'idée de justice énergétique, des participant·e·s relèvent également le fait que la communauté blanche est surreprésentée dans le mouvement écologiste au Québec et que, de manière générale sur ce territoire, les postes de pouvoir et de représentation politique sont majoritairement tenus par des hommes cisgenre.

Plusieurs participant·e·s ont aussi mentionné que la justice énergétique appelle à une transition énergétique qui prenne en compte la réalité des travailleurs et travailleuses et qui s'assure de les impliquer dans le processus décisionnel. On mentionne l'importance de la formation afin qu'ils et elles participent pleinement à la modification de leurs milieux de travail. De telles formations pourraient par exemple amener les personnes travaillant dans des industries polluantes à imaginer la transformation de leur secteur d'emploi.

La transition est perçue comme un vecteur de transformation du monde du travail. À cet effet, des participant·e·s souhaitent une plus grande implication des pouvoirs gouvernementaux et une participation active des syndicats et autres membres de la société civile. On mentionne que « la charge de la transformation sociale doit reposer sur un pourcentage équitable entre les propriétaires des moyens de production et ceux qui subissent le pouvoir » (AS-2OCT). Des participant·e·s ont mis en garde d'un financement dans l'urgence par des coupures dans les services sociaux. D'autres ont souligné qu'il est important de soutenir les régions éloignées, d'encourager la diversification des économies régionales afin de réduire la dépendance aux grands projets extractifs.

La justice énergétique implique l'accès à l'information, car celle-ci est « la première condition d'une discussion ou d'un débat public » (GU-3JUL). Dans cet idéal, on milite également pour que les regroupements citoyens et les chercheur·e·s indépendant·e·s aient accès à suffisamment de ressources pour faire contrepoids aux études financées à grands frais par les promoteurs de mégaprojets énergétiques.

Pour conclure, les éléments ayant été le plus souvent mentionnés par les participant·e·s sont les suivants : l'importance d'inclure les perspectives des Premiers Peuples et de leur redonner un pouvoir sur le territoire (7/25); l'implication de la population dans le processus (4/25); l'implication des pouvoirs gouvernementaux dans une transition porteuse de justice sociale (4/25); l'implication des syndicats dans une optique de transition juste (4/25); la prise en compte des réalités des personnes marginalisées (3/25) et une réflexion collective sur les impacts environnementaux des énergies vertes (3/25).

### **3.3 Des repères théoriques sur le concept de justice énergétique**

Nous avons également réalisé une recension des écrits scientifiques pour clarifier les différentes acceptions académiques du concept de justice énergétique. Une recherche dans six bases de données a permis de recenser près de 30 articles ou livres en anglais et en français portant spécifiquement sur la justice énergétique. Nous avons retenu 24 de ces publications (articles et livres) pour l'analyse.

Dans le milieu académique, la justice énergétique trouve ses bases conceptuelles dans le courant de la justice environnementale (Jenkins et coll., 2018). Contrairement aux courants de la justice environnementale et de la justice climatique qui cherchent à analyser des problématiques plus globales, le concept de justice énergétique permettrait un travail plus stratégique, centré sur les questions énergétiques et l'évaluation des injustices en découlant (*ibid.*). Dans cette optique, les repères historiques, analytiques et éthiques relatifs au concept de justice énergétique peuvent servir à orienter l'analyse critique de politiques énergétiques tout comme le développement d'initiatives citoyennes de transition énergétique.

Sovacool et Dworkin (2015, p. 2) définissent la justice énergétique de la manière suivante : « *a global energy system that fairly distributes both the benefits and burdens of energy services, and one that contributes to more representative and inclusive energy decision-making* ». Plusieurs universitaires ayant contribué au développement du concept de justice énergétique l’ont aussi fait dans l’optique de proposer un cadre d’analyse décisionnelle pour les contextes de gouvernance environnementale où sont développées les politiques énergétiques. Ainsi, le concept de justice énergétique fait référence à une volonté d’assurer la disponibilité, l’accessibilité et la durabilité des systèmes énergétiques tout en responsabilisant les différentes parties prenantes dans le processus (Patridge et coll., 2018).

Le concept de justice énergétique mobilise cinq principes éthiques fondamentaux (McCauley et coll. 2019; McHarg, 2020; Heffron et McCauley, 2017), soit la justice distributive, la justice procédurale, la justice par la reconnaissance, la justice réparatrice et la justice cosmopolitaine (voir Tableau 6).

**Tableau 6. Les cinq composantes de la justice énergétique recensées dans la littérature**

Justice énergétique				
Justice distributive	Justice procédurale	Justice par la reconnaissance	Justice réparatrice	Justice cosmopolitaine
Assurer une distribution juste des impacts et des services reliés à la production énergétique sur un territoire et à travers le temps (McCauley et coll. 2019)	Assurer une justice dans les procédures reliées à la production et à la consommation énergétiques (McCauley et coll. 2019)	Reconnaître les torts infligés au nom de la production énergétique; donner une voix aux personnes victimes de ces préjudices (McCauley et coll. 2019)	Obliger les décideurs à considérer l’ensemble des injustices causées par une activité énergétique afin de les rectifier ou d’offrir une compensation. (Heffron et McCauley, 2017)	Viser une application universelle de la justice énergétique en considérant également toutes les nations et tous les êtres humains. (McCauley et coll. 2019)

Ainsi, les principes de justice distributive et de justice procédurale visent à encadrer les processus de développement de projets, d’infrastructures et de distribution énergétiques en s’assurant d’un accès à l’information, d’une participation sociale aux processus décisionnels et d’une responsabilisation des parties prenantes sur les impacts des projets (Sovacool et coll. 2019; Mohapatra, 2017). La justice dans la distribution implique aussi la façon dont les coûts et les bénéfices, autant économiques que sociaux, sont répartis au sein de la population (Lee et Byrne, 2019).

Quant au principe de justice par la reconnaissance (*recognition justice*), il vise la mise en exergue des besoins et des réalités diversifiées des différents groupes sociaux face au système énergétique (*ibid.*, 2019). Il implique de reconnaître les construits sociaux sur lesquels se base l’analyse d’une situation et la prise d’une décision ou, autrement dit, il implique de répondre à la question « comment on sait ce que l’on pense que l’on sait? » (Munro et coll., 2017, p. 5). Il s’agit de rendre visibles les situations vécues par les groupes les plus marginalisés, de faire en sorte que ces groupes soient représentés, que leurs voix soient portées et que leurs réalités soient prises en compte (Sovacool et coll., 2019).

Dans la perspective complémentaire d'une justice réparatrice, on relèvera les impacts et les coûts sociaux et environnementaux d'une décision et l'on défendra l'obligation de réparer les injustices créées (McHarg, 2020; Heffron et McCauley, 2017). À une échelle biosphérique et en invoquant une justice cosmopolitique, on rappellera qu'il faut prendre en compte les impacts globaux d'un projet, qu'un idéal de justice énergétique ne peut s'arrêter aux frontières. Ainsi, les développements de projets et de politiques énergétiques devraient prendre en compte les ententes internationales telles la Déclaration universelle des droits humains (McCauley et coll. 2019).

Ces cinq principes peuvent informer le développement d'un cadre d'analyse et d'action visant à : 1) déceler les injustices produites par un système énergétique, 2) comprendre qui est laissé pour compte et comment ces personnes sont ignorées par ce système, 3) offrir des solutions de transformation de ce système et 4) juger de l'équité du processus de réparation proposé (Malakar et coll., 2019, p.1). Ces outils d'analyse mettent en lumière et questionnent le fardeau de nos systèmes énergétiques et soulignent l'importance d'impliquer les groupes marginalisés dans les processus décisionnels (Sovacool et coll., 2017). Ils invitent à dépasser la simple notion de pauvreté énergétique (*fuel poverty*) – qui se concentre sur l'accès et sur la distribution de l'énergie –, pour approfondir les réflexions sur les impacts des politiques énergétiques et les possibilités du militantisme et de l'éthique dans le domaine de l'énergie (Patridge et coll., 2018). Ce cadre d'analyse est en outre pertinent lorsqu'il semble y avoir un manque de représentation de certains groupes sociaux au sein de politiques et de décisions publiques en matière d'énergie. Il aide à mettre en lumière des coûts sociaux et économiques trop souvent éludés, reliés au développement ou au fonctionnement des systèmes énergétiques.

Selon une perspective plus pragmatique, Sovacool et Dworkin (2015, p.6) proposent une série de principes à prendre en compte dans les processus décisionnels en matière d'énergie, que les auteurs voudraient plus participatifs (voir Tableau 7). Ils mentionnent en outre que cette liste est une ébauche d'un cadre qui pourrait intégrer beaucoup plus d'éléments.

**Tableau 7. Huit principes à considérer dans la prise de décision sur des questions énergétiques (Sovacool et Dworkin, 2015, p. 6)**

Principes	Définitions
Disponibilité	Assurer un accès suffisant à l'énergie pour tous et toutes (fonction de la fiabilité et de la qualité des infrastructures).
Abordabilité	Veiller à ce que tous et toutes aient les moyens de payer le prix demandé pour l'énergie distribuée.
Bonne procédure	Consulter les communautés et respecter leurs droits dans le développement, la production et l'utilisation de l'énergie.
Bonne gouvernance	Assurer une gouvernance transparente, juste et redevable ainsi qu'un réel accès à l'information.
Durabilité	Choisir les sources énergétiques les plus durables possible.
Équité intergénérationnelle	Réduire au maximum les dommages liés à la production énergétique au bénéfice des générations futures.
Équité intragénérationnelle	Offrir un accès équitable à l'énergie et faire en sorte que les impacts de la production et de la distribution n'affectent personne outre mesure.
Responsabilité	Protéger les milieux de vie, y compris les humains, en minimisant les risques liés à la production énergétique.

Wood et Roelich (2020) offrent une analyse comparative des deux cadres qui viennent d'être proposés, soit la synthèse des travaux de McCauley et collègues (2019), McHarg (2020) et Heffron et McHauley (2017) d'un côté et la proposition de Sovacool et Dworkin (2015) de l'autre. Ces deux approches ont bien sûr chacune leurs objectifs et fonctions, mais aussi leurs limites. Pour Wood et Roelich (2020), le cadre des cinq composantes de la justice énergétique (Tableau 6) est intéressant dans l'optique de développer des politiques publiques et de faire évoluer la prise de décisions « top-down » de manière à ce qu'elle prenne en compte la notion de justice énergétique. Or dans les faits, on peut penser que ce sont surtout les actrices et acteurs sociaux qui militent pour une transition énergétique juste qui mobiliseront de tels référents éthiques. Il demeure que cette vision de la justice énergétique est réductrice et peut difficilement permettre de comprendre ou d'articuler les différents besoins et mécontentements des personnes vivant des impacts négatifs liés aux projets énergétiques. Selon Wood et Roelich (2020), il faudrait intégrer plusieurs éléments au cadre présenté au Tableau 6 pour pouvoir réellement prendre en compte les réalités des personnes vivant des situations d'oppression. Leur article propose notamment d'inclure autres conceptions de la justice, puisant à des valeurs issues d'autres réalités sociales et culturelles.

Quant au cadre d'analyse de Sovacool et Dworkin (2015), Wood et Roelich (2020) soutiennent que bien qu'il puisse permettre d'analyser et de mieux comprendre une situation donnée, les justifications du choix des concepts devraient s'appuyer sur des bases plus solides. On explique que bien que les principes de justice (procédurale, distributive, etc.) soient maintes fois soulevés, il n'y a pas d'explication en profondeur par rapport à leur signification et à ce que ceux-ci devraient contenir selon les auteurs. En somme, les deux cadres étudiés ne peuvent offrir d'indications claires sur les actions à poser dans la singularité des situations à l'analyse, mais ils éveillent néanmoins à la considération d'une diversité d'enjeux de justice sociale et environnementale.

Quelques chercheur·e·s travaillent à approfondir certains des principes de justice énergétique énoncés dans les deux cadres d'analyse. Mohapatra (2017) par exemple, soutient que le concept de prudence doit être conjugué à celui de disponibilité. En effet, si l'accès à l'énergie est un droit crucial, les moyens pour arriver à une accessibilité universelle doivent respecter les principes phares de l'éthique environnementale, tels que les principes de non-nuisance et de précaution (Béal, 2012; Linklater, 2006; Godard, 2006; Larrère, 2003.). Malakar et collègues (2019) suggèrent en outre que l'une des clés de la mise en application des principes de justice énergétique serait d'arriver à mieux comprendre et à mieux conjuguer, en droit environnemental, les notions de justice intergénérationnelle et de justice intragénérationnelle.

Avec Sovacool et Dworkin (2014), nous soutenons que la justice énergétique devrait nécessairement être entendue dans une perspective de solidarité internationale et de justice cosmopolitique, ou universelle. Entre autres, il est important que la distribution des fardeaux liés à l'énergie ne soit pas déléguée des pays plus riches aux pays plus pauvres économiquement (McHarg, 2020). Cela implique de se décentrer de sa réalité (culturelle, environnementale, matérielle, de classe) et de prendre en compte celle des autres. Notre responsabilité ne s'arrête effectivement pas aux frontières d'un pays et tous les humains devraient être traités de façon égalitaire, dans le respect des droits civils (Sovacool et Dworkin, 2014). Comme il sera mentionné plus tard dans la mise en relation des repères théoriques et des perspectives des participant·e·s au projet FORJE, cette vision de la justice énergétique se base néanmoins sur un cadre culturel occidental qu'il serait nécessaire d'adapter et/ou de faire dialoguer avec d'autres perspectives, en particulier la perspective décoloniale.

Sovacool et collègues (2019) soulignent qu'aux huit principes de justice énergétique proposés par Sovacool et Dworkin (2015) devraient s'ajouter ceux de la résistance et de l'intersectionnalité. Cela rendrait effectivement le cadre d'analyse plus critique; il serait mieux à même d'engager une prise en compte des perspectives des groupes opprimés et une valorisation de la mobilisation populaire au regard des processus décisionnels liés à l'énergie (pensons par exemple aux précieux apports des luttes citoyennes québécoises contre l'exploitation des gaz de schiste et contre le projet d'oléoduc Énergie-Est).

Des autrices et auteurs (McHarg, 2020; Sovacool et coll., 2017) mentionnent enfin que la justice énergétique devrait intégrer tout le vivant et ne pas se limiter à une justice anthropocentrique. À cet effet, les approches biocentrique, écocentrique et antispéciste (ou centrée sur les animaux) apportent des perspectives complémentaires (voir Tableau 8) qui seraient à considérer lors de l'évaluation des impacts écologiques d'un projet ou d'une politique énergétique.

**Tableau 8. Dimensions non-anthropiques de la justice énergétique (Sovacool et coll., 2017)**

Perspective éthique	Prémisse	Application dans le champ de la justice énergétique
Antispécisme	Tous les animaux sont égaux et devraient jouir de la même considération morale.	Les systèmes énergétiques ne devraient pas avoir d'impacts négatifs significatifs sur les espèces animales, quelles qu'elles soient.
Biocentrisme	Tous les êtres vivants ont une valeur intrinsèque et poursuivent une finalité qui doit être respectée.	Les systèmes énergétiques devraient prendre en compte une distribution équitable des ressources naturelles à travers tout le vivant.
Écocentrisme	Tous les éléments du vivant sont interdépendants et l'équilibre écosystémique doit ainsi être préservé.	Les systèmes énergétiques devraient préserver l'intégrité, la diversité, la résilience de tous les éléments vivants d'un système.

Jenkins et collègues (2018) proposent une justice du paysage (*landscape level energy justice*), en appelant les institutions présentes sur un même territoire à créer un système énergétique qui soit prioritairement adapté aux réalités du milieu plutôt que basé sur des politiques nationales. Dans la même veine, Labelle (2017) évoque une tension entre deux dimensions de la justice énergétique, à savoir la justice cosmopolitique et la justice du particulier (*particular energy justice*), cette dernière invitant à considérer les réalités locales reliées à chaque dilemme énergétique. Selon l'auteur, l'idéal d'une justice énergétique pour tous, basée sur une réalité universelle n'est pas possible. Dans cette perspective, il faudrait plutôt contextualiser chaque cas afin d'en saisir la complexité et les particularités. En s'attardant à la singularité des contextes et en pouvant ainsi documenter et prouver concrètement les injustices vécues, il serait plus facile d'appliquer le principe de justice de la reconnaissance. Notons que cela n'empêche pas de relier ensuite les différentes situations à l'échelle globale, au contraire. À une époque où les entreprises transnationales du secteur extractif et de l'énergie multiplient les projets en bénéficiant de lois nationales laxistes souvent calquées d'un pays à l'autre, il importe effectivement de relever les modèles d'intervention problématiques qui se répètent ou qui se complètent.

En somme, le courant théorique de la justice énergétique n'offre pas de réponses précises face aux enjeux sociaux et environnementaux caractéristiques du système economico-énergétique hégémonique. Il propose néanmoins des clés de lecture critique et des leviers éthiques pour faire évoluer ce système dans une perspective de justice sociale. Les conceptions de la justice énergétique dont il est question dans les articles scientifiques ont surtout été développées dans les milieux académiques. D'ailleurs, si les courants de la justice environnementale et la justice climatique sont nés des mouvements sociaux, il en est autrement pour le courant de la justice énergétique, qui est plutôt le fruit du travail d'universitaires (Jenkins, 2018). Suite à notre recension d'écrits, nous avons observé que ce référentiel a surtout été mobilisé, à ce jour, dans une perspective descendante (*top-down*) d'accompagnement des décideurs dans le développement de projets ou de politiques.

Enfin, aucune des recherches sur la justice énergétique recensées n'a impliqué des personnes militantes ou des personnes affectées par un projet énergétique dans le processus de développement des objectifs de recherche ou encore dans la validation des résultats obtenus. Lorsque des personnes affectées ont été impliquées dans le processus de recherche, cela prit la forme d'une participation de ces personnes à des entretiens semi-dirigés ou encore d'une observation participante des membres de l'équipe de recherche à des activités initiées par ces personnes.

### 3.4 Vers un cadre conceptuel émancipatoire de la justice énergétique

Plusieurs éléments se recoupent entre les visions de la justice énergétique des participant·e·s au projet FORJE et celles issues du milieu scientifique. La justice distributive, la justice procédurale, la justice dans la reconnaissance et la justice réparatrice sont des concepts qui résonnent tant chez les militant·e·s interrogé·e·s que chez les universitaires ayant développé ce champ de recherche. Toutefois, nous voyons que la somme des repères théoriques avancés jusqu'ici dans le domaine ne répond pas entièrement aux perspectives des participant·e·s au projet FORJE ni à celles de son comité de pilotage. Bien que certains des travaux universitaires répertoriés intègrent l'approche intersectionnelle et tiennent compte, à travers ce prisme d'analyse, des réalités de groupes opprimés, aucun n'a mis l'emphase sur les oppressions vécues par les communautés autochtones, qui sont pourtant parmi les premières affectées par les mégaprojets énergétiques. Dans cet esprit, il importerait d'intégrer, au cadre conceptuel de la justice énergétique, les enjeux historiques et contemporains en matière de droits autochtones, en particulier en ce qui a trait au rapport au territoire et au pouvoir d'autodétermination. Une telle visée devrait par ailleurs prendre en compte les conceptions de la justice issues des différentes cultures autochtones.

Ainsi, comme l'ont soulevé plusieurs participant·e·s à l'enquête FORJE, il est primordial de prendre en compte les réalités autochtones lorsqu'il est question de justice énergétique. À cet effet, notre comité de pilotage soutient qu'il faut mettre en exergue le cumul historique des injustices vécues par certaines communautés. Nous pensons donc qu'il serait nécessaire d'ajouter le concept de décolonisation au cadre conceptuel de la justice énergétique.

Provenant surtout d'une culture du Nord et de l'Occident, les écrits sur la justice énergétique ont jusqu'ici abordé des problématiques qui intègrent difficilement les réalités des Suds et les visions non occidentales du monde (Monyei et coll., 2018; Malakar et coll., 2019). Ils intègrent plutôt des « régimes de vérité » (*regimes of truth*) qui se basent sur certaines visions de la réalité et des enjeux, qu'il faudrait plutôt constamment négocier et reconstruire (Sovacool, et coll., 2017, p. 10). Or lorsque Sovacool et collègues (2017) ont tenté d'adapter leur cadre sur la justice énergétique à d'autres cultures, ils l'ont fait selon une perspective occidentale. En outre, les auteurs présentent, dans le même article, les apports possibles de l'ubuntu, du confucianisme, du taoïsme, de l'hindouisme, du bouddhisme et de ce qui est décrit comme étant les perspectives des autochtones d'Amérique. Sans vouloir minimiser le travail développé dans cet article, il est difficile de croire à une réelle compréhension d'autant de perspectives différentes des concepts de justice. Cette façon de procéder a d'ailleurs souvent été la source de problématiques de non-respect des droits autochtones depuis plusieurs années (Hunsberger et Awâsis, 2019). Il nous apparaît par ailleurs difficile de conjuguer le modèle occidental de justice – qui prend difficilement en compte les conséquences historiques et actuelles du colonialisme – aux conceptions de ce que devrait être la justice par les communautés autochtones.

Le système énergétique mondial étant également structuré en faveur des pays du Nord (Monyei et coll., 2018), l'idéal d'une justice énergétique cosmopolitique apparaît problématique<sup>15</sup>, surtout lorsque nombre d'écrits scientifiques sur la justice énergétique promeuvent le développement de politiques publiques par approche descendante (*top-down*) – ou s'accommodent de cette approche à tout le moins. Dans ce contexte, il apparaît très improbable que s'interfécondent une justice cosmopolitique et une justice de la reconnaissance qui intègre les principes de résistance et d'intersectionnalité. Prenons la situation énergétique de ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada. Comment y reconnaître les droits autochtones, comment y travailler de nation à nation dans une perspective de justice de la reconnaissance si l'on élude

---

<sup>15</sup> En particulier lorsqu'on omet de mettre en exergue les responsabilités communes mais différenciées des différentes nations.

le fait que nous sommes en territoire non cédé et que l'on s'accommode du schème de gouvernance environnementale dominant? Cet exemple expose certaines lacunes majeures des repères théoriques sur la justice énergétique développés jusqu'ici par les universitaires occidentaux.

Par ailleurs, bien que les apports du milieu académique intègrent multiples éléments promouvant une certaine justice sociale, la majorité des recherches répertoriées sur le sujet de la justice énergétique n'ont pas impliqué les communautés concernées dans l'identification ni dans l'analyse des enjeux de justice étudiés. En outre, dans les articles consultés, aucune mention n'est faite de l'importance de la participation des différents acteurs sociaux aux processus d'analyse et d'élaboration de projets énergétiques (incluant les projets de politiques publiques). Conséquemment, aucun des principes de justice énergétique définis par les auteurs et autrices ne concerne l'implication des communautés dans les processus décisionnels. La question de la souveraineté énergétique des communautés est encore moins abordée. Il semble donc que les chercheur-e-s soient plutôt attaché-e-s à l'importance d'éclairer les décideurs publics.

La notion de « bonne gouvernance », issue du langage managérial et érigée en principe de justice énergétique par Savacool et Dworkin (2015), nous apparaît aussi problématique. Dans une logique de gouvernance, des acteurs de la société civile citoyenne (ONG, citoyens), de l'État (gouvernement, fonction publique) et de l'entreprise privée (compagnies, *lobbies*, institutions financières) – mus par leurs intérêts particuliers et reconnus dans leur expertise ou leur statut – deviennent partenaires de la réalisation d'un projet spécifique (*venture*), à forte dimension économique (Kooiman, 2003; Paquet, 2008; Mappa et Conti, 2009). La notion d'intérêt est au cœur de l'approche de la gouvernance alors que celles de bien commun, de légitimité et de représentativité (au sens politique) y font défaut. Plusieurs auteurs (dont Juillet, 2001, p. 114; Martin, 1999, p. 14; Sierra et Lewis, 2011, p. 179) dénoncent par ailleurs la disproportion des rapports de force caractéristiques du schème de la gouvernance, à la faveur des élites politico-économiques. Si la participation est un des principes-clés de la gouvernance, elle demeure dans les faits limitée, voire exclusive, cela notamment à cause de la cooptation qui y prévaut (Deneault, 2013 : 15; Hermet et Kazancigil, 2005 : 9-10). Nous voyons donc mal comment un concept issu du courant économique-politique néolibéral puisse servir une conception communautaire, décoloniale et écologiste de la justice énergétique.

Le concept de « bonne procédure » (Savacool et Dworkin, 2015) nous apparaît également à questionner. Les auteurs le définissent certes autour du respect des droits humains dans la production et l'utilisation de l'énergie, mais sans mentionner la nécessité d'impliquer les populations dans le processus décisionnel. Avec le projet « Énergie, pour qui et pour quoi ? », le CDHAL (Comité pour les droits humains en Amérique Latine) proposait « l'appropriation collective du concept de justice énergétique, en s'inspirant des analyses sur la souveraineté énergétique des mouvements d'Amérique latine » (Mas et coll., 2017, p. 3). On explique entre autres que la justice énergétique implique de « décentraliser, autonomiser, diversifier et adapter la production d'énergie au lieu d'origine et aux besoins locaux [et] arrêter tout type de projet faisant appel à la dépendance et à la destruction des biens communs » (*ibid.*, p. 3). Au lieu de baser nos systèmes énergétiques sur la sécurité énergétique ou encore sur la décarbonisation, l'idéal de souveraineté énergétique vise à ce que les communautés puissent prendre en main leur système énergétique (Shelly et coll., 2020). Il implique de donner le pouvoir aux communautés de s'organiser et de faire leurs propres choix. Le concept de souveraineté énergétique priorise la voix des communautés locales dans le processus décisionnel et assure un droit à une autonomie et à l'autodétermination (*ibid.*). Un exemple de lacune en ce sens est soulevé par Munro et collègues (2017) lorsqu'ils rendent compte des répercussions potentielles d'une stricte analyse des coûts environnementaux du chauffage et de la cuisine de subsistance réalisée à partir de la combustion de bois ou de charbon. En calculant les émissions de GES, les impacts écosystémiques du prélèvement et les enjeux de santé publique liés à la combustion du bois,

on arrive à la conclusion que le bois et le charbon devraient être remplacés par d'autres sources d'énergie moins polluantes distribuées localement, tel que le gaz naturel. Cette transformation perçue initialement comme positive, coordonnée par l'État en partenariat avec l'industrie, aurait toutefois des impacts socio-économiques potentiellement importants pour les communautés locales concernées. En transférant l'approvisionnement en énergie à une compagnie gazière, une économie locale serait fragilisée. Cela diminuerait en outre la capacité de la communauté locale à garder un contrôle sur son système énergétique. Il nous apparaît ainsi fécond d'intégrer le concept de souveraineté au cadre de la justice énergétique. Dans une perspective de souveraineté énergétique, la transition vers d'autres sources d'énergie moins polluantes serait planifiée par la communauté; à elles et eux de faire leurs choix, d'identifier la ou les technologies les plus appropriées à leur contexte, les modalités d'échange et de distribution énergétique. Cet exemple illustre que l'intégration du concept de souveraineté énergétique à celui de justice énergétique permet de prendre en compte des déterminants de justice sociale cruciaux. Dans le cadre conceptuel de la justice énergétique que nous avons développé (voir Figure 1), nous avons donc soustrait le principe de « bonne gouvernance » proposé par Savacool et Dworkin (2015) et intégré celui de souveraineté énergétique<sup>16</sup>.

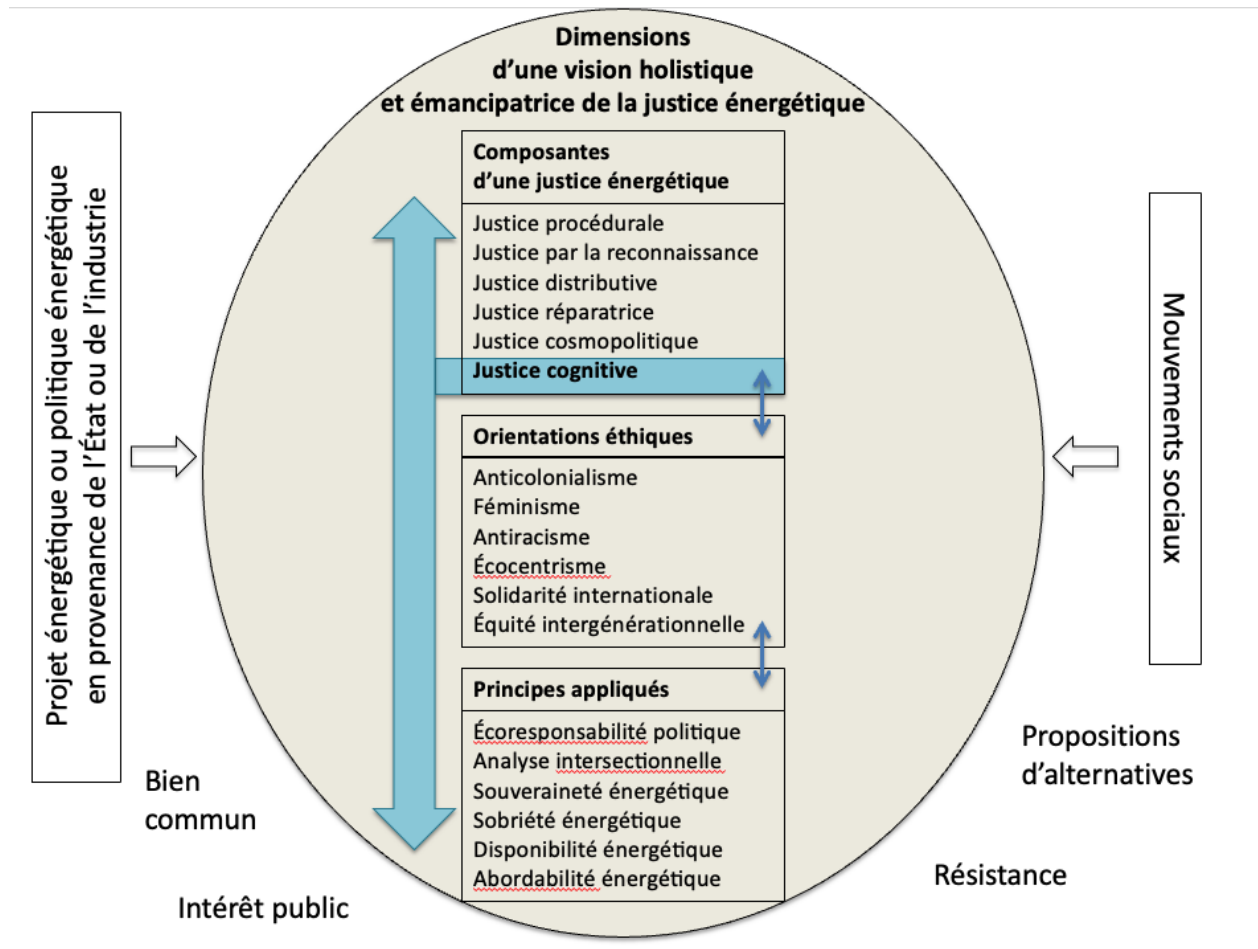
Enfin, nous sommes critiques des principes de durabilité et de responsabilité – qui sont mobilisés dans le cadre conceptuel de la justice énergétique selon Savacool et Dworkin (2015) – lorsque celles-ci restent ancrées dans une perspective de développement durable. Cette vision anthropocentrique, basée sur une primauté des besoins des humains et sur la possibilité d'une croissance économique infinie, nous semble effectivement incompatible avec la perspective d'une transition énergétique porteuse de justice sociale. Nous choisissons donc de parler de sobriété énergétique plutôt que de durabilité énergétique, et de « responsabilité écopolitique » (Brière, 2014) plutôt que de responsabilité (tout court). Cette responsabilité écopolitique fait référence à une responsabilité d'engagement des personnes et des organisations dans les processus politiques et délibératifs visant la transformation des réalités écosociales problématiques. Elle intègre donc l'idée de la nécessaire résistance aux mégaprojets énergétiques prédateurs. Enfin, nous intégrons à notre cadre conceptuel de la justice énergétique les concepts d'écocentrisme et de justice cognitive, présentés précédemment.

La Figure 1 résume notre proposition de cadre conceptuel pour la justice énergétique, basée sur les résultats de notre recherche. Ce cadre tient compte des différences importantes observées entre les perspectives des participant-e-s au projet FORJE sur la justice énergétique et les perspectives des chercheur-e-s ayant construit les repères théoriques sur la justice énergétique. Nous croyons qu'il peut servir une analyse critique et féconde de projets et de politiques énergétiques et inspirer la réflexion des porteurs et porteuses d'initiatives de transition énergétique porteuse de justice sociale. Il est à noter que les concepts et principes composant la Figure 1 n'y sont pas placés en ordre d'importance.

---

<sup>16</sup> Mentionnons également que la souveraineté alimentaire participe de notre idéal de justice énergétique et climatique, en particulier face aux énormes coûts et impacts du transport des denrées alimentaires dans le système agroalimentaire mondialisé.

Figure 1. Notre proposition de cadre conceptuel de la justice énergétique



### 3.5 Enjeux de la mobilisation pour la justice énergétique

L'enquête diagnostique FORJE a permis de dresser un portrait d'ensemble des enjeux contemporains vécus par les personnes et les groupes mobilisés au Québec dans des luttes pour la justice énergétique et dans des initiatives de transition énergétique porteuse de justice sociale. Après analyse des données, nous avons regroupé ces enjeux en quatre grandes thématiques émergentes, à savoir : 1) les conditions d'exercice de la militance; 2) les défis de la communication interne et externe; 3) la convergence des actions de militance et 4) les enjeux de la mobilisation et du dialogue des savoirs.

#### 3.5.1 Conditions d'exercice de la militance

La mobilisation pour la justice énergétique se construit dans des contextes organisationnels et citoyens particuliers, où la volonté et l'engagement sont très grands, mais où les ressources sont limitées et souvent conditionnées. À cet effet, plusieurs participant·e·s à l'enquête ont mentionné que la tendance accrue au financement par projet des groupes communautaires nuit à leur capacité d'action. En effet, alors que la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2001) avait reconnu l'autonomie de l'action communautaire en dotant notamment ces organisations d'un financement à la mission<sup>17</sup>, les différents ministères concernés ont considérablement réduit ou fait plafonner ces fonds – selon les secteurs – depuis une dizaine d'années, au profit de formules de financement orientées (Depelteau, 2013; Richard, Bourque et Lachapelle, 2017). Ces modalités créent des situations de compétition entre groupes, en plus d'alourdir leurs tâches et de limiter leur capacité à agir sur des dossiers émergents et, ou controversés. Les groupes écocitoyens nouvellement constitués n'ont quant à eux pratiquement pas accès à des ressources financières. Ils misent plutôt sur le bénévolat de leurs membres et, ponctuellement, sur les contributions en nature d'organisations sympathisantes :

*C'est toujours bénévole (...) tout est bénévole et c'est surtout que c'est à long terme. Ce n'est pas; on s'en va samedi faire une manifestation et c'est fini. Lundi matin on est au conseil municipal et après on rencontre nos députés et après on fait des rencontres citoyennes. Les gens qui se sont investis là-dedans, en tout cas ceux qui sont les porteurs de ces dossiers-là, c'était du temps plein, plus que du temps plein de travail. Ça empiète aussi sur la vie familiale et tout ça. (CC-1JV)*

Dans ce contexte, parce que de nouveaux méga-projets de développement apparaissent sans cesse sur le territoire et puisque l'initiative de transformation du modèle énergétique hégémonique est aussi portée par la société civile citoyenne, plusieurs participant·e·s à l'enquête FORJE ont évoqué la lourdeur de leur engagement. Ils et elles ont le sentiment d'être embarqué·e·s dans une lutte sans fin, avec des moyens infiniment plus restreints que ceux des acteurs qu'ils affrontent :

*Dans notre cas, ça fait dix ans qu'on travaille sur un sujet qui est difficile et pour lequel il n'y a pas de récompense et d'encouragement, [un sujet] qui nous demande notre temps, notre argent et notre énergie et des fois on a l'impression de travailler dans le vide et de se battre contre des pouvoirs trop puissants. Il y a un épuisement. (...) oui il y a de la créativité, mais ce n'est pas un sujet qui est inspirant » (CC-2FV).*

*Il y a des combats des fois qui vont se mener deux ou trois fois. Il n'y a pas l'automatisme que si le promoteur n'a pas réussi son projet, eh bien le territoire va être protégé. Il n'y a aucun*

---

<sup>17</sup> Sur la base de critères bien définis.

*automatisme de ce genre-là et un nouveau promoteur ou le même va arriver avec une nouvelle variante du même projet (...) (GE-2DC)*

*C'est comme si l'industrie du pétrole a dit : on va attaquer de tout côté tout bord pour les épuiser. (CC-3JV)*

*Ce n'est pas juste. (...) L'étude d'impact de GNL Québec, il y a quarante spécialistes qui ont travaillé là-dessus à plein temps, probablement pendant deux ans. Nous, on est tous des bénévoles. Comme des idiots, on court après notre temps pour essayer de comprendre des choses d'une telle envergure. C'est frustrant. Surtout qu'en bout de ligne, ça va être une décision politique. (MU-1JL)*

Ainsi – et en particulier dans le contexte de désinvestissement de l'État dans les contrôles ministériels, les groupes écologistes se sont donné un important rôle de « *chiens de garde* » (GE-1JN, GE-3MR). Cette nécessité de surveillance constante des promoteurs et des gouvernements, réalisée avec des ressources très modestes, génère un sentiment de fatigue et d'épuisement généralisé au sein des groupes. Des participant-e-s ont par ailleurs observé que la dynamique de lutte qu'ils vivent face à ces porteurs de projets indésirés se transpose malheureusement à l'intérieur du mouvement militant, comme l'explique cette personne :

*Régulièrement, dans les groupes, dans les associations de groupes il y a des putschs, il y a des clashes, il y a des éclats, il y a des blessures, il y a des gens qui ne se parlent plus. C'est lourd. Moi c'est ce que je trouve dingue. En même temps, on est dans un processus de lutte. D'être toujours contre, d'être toujours en bataille. Ça se transpose dans les relations avec les autres groupes. (CC-3JV)*

Comme les groupes travaillent dans un climat d'urgence continue – urgence des luttes à mener, urgence des transformations sociales à opérer – ces conflits internes sont trop peu souvent abordés ou résolus, or plusieurs militant-e-s aimeraient que cela change et que plus d'importance soit accordée au soin à l'intérieur des groupes. Il y a donc une volonté d'améliorer les pratiques d'interaction et de communication à l'interne. Il existe aussi d'important défis concernant la communication entre les groupes militant-e-s et leur communauté, voire la communication avec la population en général.

### **3.5.2 Défis d'ordre communicationnel**

Il est également ressorti de l'enquête FORJE que l'on souhaite donner une image plus inclusive du milieu écologiste actif sur les questions énergétiques, pour arriver à mener les discussions et les projets avec une plus grande diversité de personnes.

*Dans le milieu communautaire et environnemental, c'est beaucoup, ça reste surtout, des personnes blanches francophones et beaucoup plus de pouvoir à des hommes alors que le territoire est partagé ici entre plein de gens de différentes origines. Des fois, d'ouvrir un peu les espaces, ça peut être pertinent. Surtout si c'est pour penser, réfléchir à un futur qui est commun à tout le monde. (GE-2JV)*

*Les grands groupes écologistes, je ne sais pas s'ils commencent à se distancier un peu de la base. Ils ont comme maintenant une identité très structurée et je pense qu'avec les années, les grands groupes écologistes se sont beaucoup fait connaître dans les médias et auprès des citoyens et ils font peur un peu aux citoyens j'ai l'impression. (MU-1JL)*

Des participant·e·s des milieux universitaire et syndical ont aussi fait part d'enjeux de communication qu'ils vivent dans leurs engagements pour la justice énergétique. Des participant·e·s soutiennent que les scientifiques auraient avantage à sortir de leurs créneaux de diffusion habituels (conférences, panels de discussion) pour adopter des formules plus engageantes et adaptées à des publics non-initiés. Du côté syndical, on indique combien il est difficile de trouver la juste dose – et le juste ton – des messages revendicateurs; comment éveiller aux enjeux et développer un pouvoir d'influence sans fermer la porte au dialogue?

*C'est toujours la difficulté qu'on a nous autres : de déranger, mais d'être écouté. (...) Le but c'est de pouvoir garder cette ligne-là si on veut créer des réels changements parce que les changements futurs vont être systémiques. Il faut mobiliser le monde pour réveiller le gouvernement et garder la crédibilité pour être entendus et consultés. (AS-2AV)*

En lien avec cet enjeu, il semble important mais ardu de sortir de la logique binaire (être pour ou contre) dans les activités de communication à visées de mobilisation. Les communautés sont souvent divisées lorsqu'il y a un projet de développement énergétique concernant leur territoire et cette manière dichotomique d'aborder la problématique limite l'écoute, le dialogue, la mobilisation des savoirs en plus d'éluider la complexité des questions en jeu (Batelier et Maillé, 2017). Et puis, sur un registre connexe, une personne mentionne : « *un autre problème, c'est des déclarations du style (...): J'en ai marre d'être contre, je veux être pour! Alors que lutter contre les hydrocarbures c'est être pour la planète en meilleure forme.* » (CC-3JV)

Plusieurs participant·e·s à l'enquête ont célébré les récentes initiatives de mobilisation écocitoyenne des « jeunes » (adolescents, jeunes adultes), telles que La planète s'invite à l'école, La planète s'invite à l'université et la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES). Ils et elles ont avancé que les groupes (écologistes, syndicaux, écocitoyens) ont le devoir de soutenir la voix et les ambitions de ces jeunes, dans l'espace public comme dans les réseaux de militance sur les questions énergétiques.

Dans leurs communications, ces nouveaux mouvements étudiants traitent régulièrement des contradictions et des failles du système économique, qu'ils identifient sans détour comme étant les principales causes du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. En ce sens, ils osent aborder de front une question cruciale et pour le moins sensible identifiée par plusieurs participant·e·s à l'enquête, à savoir celle de convaincre une masse critique de citoyen·ne·s de la nécessité de repenser profondément ce système problématique. Cette visée implique d'ouvrir largement des conversations sur des sujets clés tels que : l'analyse critique des énergies dites vertes, la transition des secteurs d'emplois et les besoins de diversification économique en région, la reconfiguration de nos modes de production et de consommation et le caractère inévitable de la transition. À cet effet, le vaste exercice de dialogue coordonné par le Front commun pour la transition énergétique, qui a mobilisé plus de 190 personnes de 85 organisations (jeunesse, communautaires, écologistes, syndicales) et 12 universités pour co-construire une Feuille de route pour un Québec « zéro émission nette » engagé sur le plan de la justice sociale, s'avère porteur.

### **3.5.3 Enjeux de mobilisation sociale**

En lien avec les conditions de militance et les défis communicationnels décrits ci-dessus, les participant·e·s à l'enquête FORJE ont identifié des voies qui permettraient selon elles et eux une plus grande mobilisation sociale sur les questions énergétique et climatique. Ces pistes d'action correspondent également à des

défis puisque les militant·e·s trouvent bien exigeant de les mettre en œuvre dans les conditions actuelles. En premier lieu, les participant·e·s ont largement partagé combien il est difficile de maintenir une mobilisation dans le temps, entre autres parce les noyaux de personnes engagées sont relativement petits. Et bien qu'il y ait de nouvelles forces qui se joignent en cours de route, d'autres militant·e·s quittent également :

*Les défis auxquelles nos sociétés font face sont immenses, donc on est facilement débordés. Le rythme de travail, les communications. Le défi majeur va être de réellement mobiliser les personnes. (GE-1ME)*

Ainsi, plusieurs participant·e·s ont indiqué qu'il faut travailler à démocratiser l'action politique sur les questions énergétiques. Le diagnostic participatif a été identifié comme un levier intéressant en ce sens, parce qu'il valorise l'apport d'un grand nombre de personnes – avec toute l'hétérogénéité que cela suppose –, qui peuvent ensuite s'organiser selon les visions et principes qu'elles auront choisi collectivement.

*Il faut partir d'eux. (...) Leur dire qu'il y a un danger, mais qu'on n'est pas là pour les pousser. Notre rôle est juste de les en informer et s'ils veulent agir, on est là pour les accompagner. Cette formule-là fonctionne assez bien. (AS-2MR)*

C'est une formule qui met de l'avant la formation par les pairs et qui permet de « mettre les gens en mode solution » (GE-3FV). Ce type de travail collectif, très collé aux réalités des gens, amène effectivement à transformer la peur – cette émotion mobilisatrice – en pouvoir d'agir, par l'identification de solutions pour son propre milieu :

*[Dans cette tournée de formation en milieux de travail](...) on travaillait avec eux pour leur dire; à partir de votre niveau et de votre milieu de travail, votre milieu de vie, quelles sont les opportunités et les solutions que vous voyez dans cette crise climatique-là? Donc, notre but était de transformer leurs peurs en opportunités pour en devenir de l'enthousiasme. Et l'enthousiasme passait par quand ils amenaient des solutions sur la table et les solutions allaient beaucoup plus loin que ce qu'on aurait pu imaginer (...). Les gens étaient beaucoup plus prêts à agir qu'on le pensait. (AS-2MR)*

Ce genre de démarche requiert beaucoup de préparation, des ressources et du temps, or les résultats qui en ressortent peuvent être importants. On remarque donc, sur le terrain comme en recherche, qu'il ne suffit pas d'informer les gens pour engendrer une volonté de passer à l'action. De récents travaux (entre autres Gonzalez-Gaudio et Meira, 2016; Morin, Therriault et Bader, 2019) expliquent effectivement que l'alphabétisation scientifique (comprendre comment se produisent les changements climatiques par exemple) et la diffusion d'informations de manière générale sont peu efficaces à impulser un quelconque engagement ou changement de pratiques et qu'il faut plutôt travailler sur le pouvoir-agir.

#### **3.5.4 Convergence des actions de militance : possibles et limites**

En lien avec les défis de la mobilisation sociale, une quatrième catégorie d'enjeux vécus par les personnes engagées pour la justice énergétique au Québec concerne l'écart entre les volontés de faire converger de manière stratégique les actions de diverses organisations et les réelles occasions où cela se produit. Ces difficultés ne sont certes pas inhérentes au mouvement pour la justice énergétique; elles sont rapportées

depuis que le mouvement altermondialiste a mis de l'avant de telles perspectives de collaboration, au tournant des années 2000.

Le mouvement pour la justice énergétique au Québec a relevé un défi de taille en fondant, en 2015, le Front commun pour la transition énergétique, regroupant aujourd'hui quatre-vingt-dix (90) organisations écologistes, communautaires, citoyennes et syndicales – dont les trois plus importantes centrales syndicales au Québec. Les avancées réalisées depuis par le FCTÉ sont remarquables :

- élaboration collective de Critères pour une transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec (FCTÉ, 2017);
- rédaction concertée d'une Feuille de route pour transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec (FCTÉ, version 2.0, 2020) proposant un cadre politique et un ensemble d'actions à entreprendre dans les divers secteurs d'activités sociales;
- élaboration d'un projet – Collectivités ZÉN (zéro émission nette) – visant à soutenir l'émergence d'initiatives territoriales de transition à travers le Québec. Dans ces contextes, la Feuille de route du FCTÉ sert d'inspiration pour les collectivités engagées dans un processus de diagnostic participatif et de planification endogène collaborative.

Ce dernier projet est d'ailleurs appuyé par le Réseau national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec, l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire et plusieurs chercheur·e·s universitaires.

Deux autres propositions citoyennes de transition ont été lancées dans l'espace public en 2019-2020, à savoir les « 101 Idées pour la relance » liées au Pacte pour la transition et les « Chantiers de la DUC », liés à la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. Les 101 Idées du Pacte est un projet porté par le metteur en scène Dominic Champagne, appuyé par de nombreux artistes, comédien·ne·s et scientifiques. Ces universitaires ont élaboré les « 101 Idées pour la relance » à partir des résultats d'une consultation à laquelle des « milliers de citoyen·ne·s » ont participé (Le Pacte, 2020). Quant aux Chantiers de la DUC, il s'agit d'une proposition articulée en 11 secteurs d'activités (chantiers), montée par un petit collectif citoyen – GroupMobilisation – suite au succès de leur initiative de Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. Cette dernière a été endossée par près de 1 500 citoyen·ne·s, une quinzaine de municipalités du Québec et une centaine d'organisations communautaires et syndicales.

Il y a donc trois grandes propositions citoyennes qui cohabitent dans l'espace public actuellement (printemps 2021) sur le thème de la transition énergétique/écologique au Québec. À cela s'ajoutent l'importante mobilisation sociale contre le projet GNL Québec<sup>18</sup>, des luttes à portée plus locale contre des projets miniers d'extraction de graphite et de lithium (entrant notamment dans la composition de batteries destinées aux véhicules électriques), la surveillance des travaux gouvernementaux d'élaboration d'un *Plan québécois d'électrification et de changements climatiques* (sic) et le retraçage de puits d'hydrocarbures abandonnés par les compagnies pétrolières et gazières au fil des années dans la vallée du St-Laurent. Et il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive des travaux menés actuellement par la société civile allochtone dans une perspective de justice énergétique, mais bien d'un aperçu de l'ampleur de la tâche qui incombe en ce moment aux citoyen·ne·s mobilisés.

Dans la foulée du mouvement *Idle no more*, qui a pris naissance en 2012 pour dénoncer le sabotage – par le gouvernement conservateur d'alors – de la législation canadienne en matière de protection de l'environnement, des solidarités à visées écologistes et décoloniales se sont tissées à l'échelle du pays

---

<sup>18</sup> Construction d'un gazoduc et d'une usine de liquéfaction du gaz naturel en provenance de l'Ouest canadien pour transport par cargo via le fjord du Saguenay vers les marchés internationaux.

entre les Premiers peuples. Ces solidarités se sont particulièrement exprimées face aux mégaprojets d'exploitation et de transport d'hydrocarbures. Entre autres, le Traité autochtone contre l'expansion des sables bitumineux de l'Alberta et les projets de pipelines inhérents, mise sur une reconnaissance active du droit à l'autodétermination des Premiers peuples :

*Cette alliance de Nations Autochtones s'inscrit dans le cadre d'une renaissance de Souveraineté Autochtone partout sur l'Île de la Tortue où les Peuples Autochtones sont en train de réaffirmer leurs rôles comme les gouvernements légitimes et les gardiens de leurs territoires. (Treaty Alliance, 2016)*

Plus récemment, des communautés autochtones et allié-e-s ont pris la parole et bloqué des chemins de fer en solidarité avec les chefs héréditaires Wet'suwet'hen, dont le territoire ancestral est menacé par le projet d'agrandissement du pipeline Trans Mountain. Plusieurs militant-e-s autochtones vivant sur les territoires non-cédés qui composent le Québec prennent part à ces grandes initiatives de solidarité et de renforcement du pouvoir d'agir, en plus de mener toutes ces luttes contre les projets extractivistes et de développement énergétique qui font l'actualité chez nous. Ces militant-e-s autochtones doivent en outre composer avec les importantes tensions et divisions que les mégaprojets de développement énergétique engendrent au sein même de leurs communautés.

Le milieu universitaire n'est pas en reste de cette mobilisation pour la transition et la justice énergétique au Québec. Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques est actif depuis 2011. Ses membres réalisent une vigile critique des dossiers énergétiques. Ils et elles participent aux débats et aux consultations publiques, autant dans l'analyse de projets (de lois, de règlements, de développement) que dans la présentation d'alternatives au modèle énergétique en place. Le regroupement Des universitaires, qui a vu le jour en 2018, est composé de scientifiques qui interviennent dans l'espace public avec les intentions suivantes:

*DU souhaite agir et poser sa pierre à l'édifice de la transition écologique. Nos actions prennent différentes formes : interventions dans les médias et dans le débat public, rappel des faits scientifiques, prise de position dans des dossiers où les faits scientifiques sont mis à mal, établissement de solutions pour réduire l'empreinte environnementale de la société québécoise et aide à la population à s'adapter. (Des universitaires, sans date)*

Enfin, les Chemins de transition, une initiative lancée à l'été 2020 par l'Université de Montréal et l'Espace pour la vie vise à « engager la communauté scientifique, aux côtés des citoyens et citoyennes et des autres forces vives de la société, dans le nécessaire débat sur la transition écologique au Québec afin de trouver collectivement les chemins les plus porteurs »<sup>19</sup>.

La constellation des acteurs et actrices mobilisés sur les questions énergétiques au Québec s'est donc passablement élargie au cours des cinq dernières années et l'on remarque plus récemment un grand foisonnement d'initiatives voulant structurer et soutenir le passage à l'action. Faire en sorte que ces différents projets de transformation s'articulent ensemble est certainement exigeant, mais certes essentiel :

---

<sup>19</sup> UdeM Nouvelles (2020, 23 juin). *L'UdeM et Espace pour la vie s'allient et proposent Chemins de transition*. URL : <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2020/06/23/l-udem-et-espace-pour-la-vie-s-allient-et-proposent-chemins-de-transition/>

*Il n'y a pas de changements qui n'arrivent dans les institutions sans que les citoyens s'occupent de faire les affaires. Alors, je ne vois pas que les choses vont commencer à l'envers. C'est-à-dire qu'il faudra que les changements viennent de citoyens éclairés et ça implique toutes les ressources qu'on peut trouver dans les universités, dans les groupes syndicaux, dans les groupes autochtones pour faire changer les choses. (MU-3JL)*

Dans ce contexte où se multiplient les initiatives citoyennes, mais où les ressources demeurent limitées pour accomplir tout le travail projeté, les participant·e·s à l'enquête FORJE ont précisé les défis de collaboration inter-organisations et intersectorielles qu'ils et elles rencontrent. À cet effet, l'une des premières difficultés qui est ressortie des entretiens concerne la disparité des conditions de travail. En effet, dans le milieu écologiste québécois, il est d'usage de départager entre les « grandes » et les « petites » organisations. Les premières bénéficient de moyens d'action relativement importants (budgets substantiels, plus de 20 salarié·e·s, espaces de travail conséquents) et de relations privilégiées avec des acteurs sociaux d'influence. Ces groupes obtiennent plus facilement accès aux tribunes médiatiques, leurs prises de position sont souvent relayées par les journalistes. Ces groupes sont aussi particulièrement actifs et visibles sur les médias sociaux. Ils mènent généralement plusieurs campagnes ou projets en parallèle, sur des thèmes variés. Les autres groupes écologistes, soit près de 70 groupes, ont un champ d'action plus circonscrit, que ce soit en termes de dossiers actifs ou de couverture territoriale. La majorité de ces organisations ont moins de cinq personnes à l'emploi, voire aucune. Elles comptent dès lors sur le bénévolat de leurs membres, comme le font les comités écocitoyens. Entre ces « catégories » de groupes, des collaborations et des coalitions se forment et se dissolvent au fil des dossiers chauds et des luttes à mener. Or, les plus petites organisations vont souvent considérer que les plus grandes ont des positions trop conciliantes ou trop peu exigeantes. Elles disent aussi avoir de la difficulté à faire entendre leurs voix dans ces partenariats :

*Avec les grands groupes écologistes, il y a des bonnes collaborations qui se font, mais surtout si la structure se met au service du comité citoyen et non le contraire (...). Donc, il y a un jeu délicat entre ces grands groupes et les comités citoyens. (CC-3JV)*

Se pose aussi l'enjeu de la négociation des conditions très concrètes de la collaboration :

*(...) les ONG veulent que ce soit dans leur temps de travail, mais les citoyens travaillent de jour, donc c'est le soir qu'ils sont disponibles. Donc, c'est de trouver des moments qui permettent à tout le monde de participer au processus. (...) Je pense à des gens qui ont manqué du travail pour participer à des rencontres de consultations. On ne veut pas que des membres de comités s'appauvrissent quand d'autres personnes du mouvement sont payées pour faire ça. (CC-5JV)*

La conciliation des différentes cultures organisationnelles demeure donc un enjeu important dans le mouvement social pour la justice énergétique au Québec. Dans la même veine, les divergences sur les moyens d'action à privilégier et sur les définitions de la violence et de la désobéissance y reviennent régulièrement. Quelques participant·e·s à l'enquête ont partagé que le réseau de formation réciproque pourrait être un espace où mener une conversation structurée sur ces questions épineuses et souvent escamotées :

*(...) tant et aussi longtemps qu'on n'a pas l'air unis et que tout le monde n'endosse pas la tactique de désobéir, bien ça ne va peut-être pas marcher, alors nous on pourrait donner des*

*formations (...) sur c'est quoi la désobéissance civile pour qu'ils comprennent les concepts de la non-violence; le mot « civil », donc désobéir avec civisme. (...) Qu'il n'y ait pas de préjugés sur la désobéissance civile et une mauvaise conception de ce que c'est. Pour qu'on ait tous une même vision. Et si on a envie tout le monde ensemble de désobéir, on va être prêt et on va savoir ce que c'est. (CC-1MR)*

*Après les revendications communes, c'est de régler la question des moyens d'action, sous-entendant la question de qu'est-ce que la violence : qu'est-ce qu'on assume et qu'est-ce qu'on n'assume pas et le débat sur la diversité des tactiques. (AS-2OCT)*

*On a vécu une situation un peu difficile disons (...) suite à des actions qu'un groupe menait, mais vraiment des actions d'opposition. Ça ne cadrerait pas avec notre façon de faire. Puis notre façon de faire, (...) c'est la collaboration avec nos élues, avec la population. On amène des règlements, on donne des moyens, mais ça se fait toujours dans une démarche collaborative. Alors que certains, un groupe en particulier avec lequel ça a été difficile, ben eux c'était de faire de l'opposition continuellement. (...) D'en faire un moyen systématique – nous si on est là c'est pour perturber – ça ne cadre pas avec ce qu'on est. (CC-1JV)*

Par ailleurs, il y a un intérêt, autant chez les Premiers peuples – comme nous l'avons vu plus haut – que chez les groupes écologistes et dans le milieu universitaire<sup>20</sup>, de développer des alliances à travers le Canada au regard des questions énergétiques, en particulier en ce qui concerne l'exploitation des hydrocarbures. La gestion de l'énergie est d'abord de compétence fédérale et les projets pétroliers et gaziers actuels sont d'envergure transcanadienne :

*Je les cours les contacts dans l'Ouest canadien pour lever des flags sur les projets qui se passent sur la côte Est. Tisser des liens à travers le pays, c'est quelque chose qui manque dans nos organisations. Il y a deux projets terminaux gaziers dans l'Est canadien. Il y en a un en Nouvelle-Écosse et un au Saguenay. Ces deux projets-là se relient aux gazoducs principaux de Transcanada. La source de ce gaz-là est dans l'Ouest. Il faut être en contact avec les groupes là-bas et les groupes qui subissent l'extraction. C'est une clé de plus pour réussir à se débarrasser de ces projets-là. Ça manque cruellement en ce moment, il faut dynamiser ce lien-là. (GE-3DC)*

*L'ouverture sur les réalités ailleurs, ça peut être intéressant aussi. De voir, bon, est-ce qu'il y a des gens ailleurs qui ont été confrontés avec ça et comment ils ont fait pour se former? (...) On a une assez bonne connaissance de notre terrain de jeu, mais le terrain de jeu, il est plus grand que ça. (GE-3FV)*

D'autres participant-e-s à l'enquête FORJE ont mis de l'avant une difficulté qu'ont les groupes à entrer dans l'action de manière coordonnée en matière de transition énergétique. Les luttes contre les projets fédèrent et occupent beaucoup les groupes. Ils y mènent des actions collectives importantes, ils développent et opérationnalisent des stratégies d'actions concertées dans ces contextes. Maintenant, pour impulser une transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec, le FCTÉ a jusqu'ici (depuis 2015) surtout travaillé à se donner un cadre axiologique, à creuser des questions complexes et

---

<sup>20</sup> Pensons notamment au [Corporate Mapping Project](#), qui vise à caractériser les projets des grandes compagnies du secteur de l'énergie, de même que leurs stratégies et moyens d'action dans le but d'appuyer, par le partage de ces connaissances, les mouvements citoyens de résistance.

controversées (sur les énergies alternatives et les modèles économiques, entre autres), à co-construire une Feuille de route largement endossée. Le défi du passage à l'action demeure :

*Parce qu'on est beaucoup dans la revendication, dans l'articulation de visions communes. C'est sans doute nécessaire, mais ce n'est plus suffisant. On doit passer à... On doit agir. On doit avoir des façons d'agir qui soient efficaces (...) sur le terrain et sans être en position d'attente de décisions gouvernementales. (AS-1SEP)*

*Quand c'est le temps de le faire... il y a un décalage. On est prêt à prendre des moments pour le crier, mais dans notre quotidien, ça c'est bien difficile. Si on avait une structure qui nous permettrait de trouver des réponses à ça. Ça serait vraiment utile. (AS-2AV)*

Le FCTÉ entre maintenant dans cette phase de planification de l'action collective pour la transition énergétique juste. Dans cet accompagnement de démarches territoriales et intersectorielles menées par des organisations citoyennes, se pointe les défis de l'inclusion des groupes marginalisés et du dialogue avec les projets et les luttes sociales déjà en marche dans le milieu. En particulier, on constate combien il a été difficile, jusqu'ici de créer des liens entre les initiatives allochtones et autochtones :

*(...) c'est un peu ce que l'on a essayé de faire avec le Front commun pour la transition énergétique et puis de la façon que ça a été conçu, il n'y a jamais eu d'autochtones. Même si ça a été dans un souci de vouloir les inclure dès le départ, la structure comme on l'avait pensé, eux, ne se retrouvait pas là-dedans. (CC-5JV)*

*La conception même et le design des processus décisionnels et de consultation ne sont pas nécessairement propices à la participation des communautés autochtones. Donc je dirais que c'est un défi constant qu'on doit reconnaître et puis tâcher peut-être d'atténuer le plus possible et avec une plateforme justement où on mettrait plusieurs personnes en contact. Je pense que ça pourrait être une des façons d'entrer en contact avec différentes communautés pour peut-être les appuyer éventuellement dans leurs revendications. (GE-1JN)*

Les participant-e-s à l'enquête ont été nombreux à souligner la fragilité des rapports entre autochtones et allochtones dans la mobilisation pour la justice énergétique. Nous avons noté une importante volonté de développer davantage de solidarités, en même temps qu'une difficulté persistante à créer des ponts pour faire naître ces collaborations militantes. Ceci dit, une participante a évoqué « qu'il y a un momentum [actuellement] où il y a une plus grande conscience d'une communauté envers l'autre (...), il y a des besoins qui sont créés par la conjoncture qui font qu'on a besoin de se parler et qu'on se découvre » (GE-3FV). Les participant-e-s allochtones ont largement mentionné leur méconnaissance des cultures et des réalités – historiques et actuelles – des Premiers peuples et la difficile actualisation de perspectives décoloniales et antiracistes au sein des luttes écologistes. On mentionne qu'il faut vraiment apprendre à se connaître, à se reconnaître et éviter le piège de l'instrumentalisation d'une lutte au profit d'une autre, pour plutôt créer des solidarités enracinées et fécondes.

### **3.5.5 Défis de la mobilisation des savoirs au cœur des luttes**

Le dernier type d'enjeu mentionné par les participant-e-s à l'enquête FORJE concerne plus spécifiquement les contextes de luttes citoyennes contre des mégaprojets. Ces situations impliquent invariablement de colliger et d'analyser une quantité phénoménale d'informations dans des délais très courts. Les organisations mobilisées doivent rapidement construire un argumentaire pour soutenir leur position et leurs propositions. Elles interviennent donc dans l'urgence d'une consultation publique à investir, d'une

mobilisation sociale à construire, face à des promoteurs qui ont mis des mois voire des années à préparer un projet, avec des ressources sans commune mesure avec celles des groupes de la société civile. Les études d'impact que les promoteurs doivent fournir sont d'ailleurs réalisées à la hauteur de ces moyens financiers :

*C'est incroyable, ça prend un camion pour livrer l'étude d'impact! Elle me l'a dit la dame du gouvernement fédéral. Les études sont arrivées sur une palette de déménagement. C'est ridicule! (...) On a beau avoir toutes les bonnes intentions de coformation et d'apprendre entre nous, en bout de ligne, on n'est pas de taille. L'étude d'impact de GNL Québec, il y a quarante spécialistes qui ont travaillé là-dessus à plein temps, probablement pendant deux ans. Nous, on est tous des bénévoles, on court après notre temps pour essayer de comprendre des choses d'une telle envergure. C'est frustrant. (MU-1JL)*

Dans ce contexte, les défis de mobilisation des savoirs<sup>21</sup> qui ont été identifiés dans l'enquête FORJE concernent d'une part la reconnaissance des savoirs écocitoyens et, d'autre part, un dialogue à poursuivre et à renforcer entre les savoirs scientifiques et les savoirs issus de la militance. Comme l'illustrent les citations qui suivent, des participant·e·s ont ainsi évoqué combien il est difficile de conserver, au sein des groupes, les savoirs acquis dans les luttes précédentes et les savoirs détenus par des personnes s'étant désengagées du groupe (pour cause d'épuisement militant, entre autres):

*Le groupe citoyen est très important, mais souvent relié à un seul projet. Une fois que les projets sont finis, il y a plein de choses qui ont été apprises par ces groupes-là. Mais comme ce sont des groupes entièrement bénévoles qui ne vivent que de leurs propres efforts, de leurs propres ressources, de leurs propres recherches, de leur propre travail bénévole qui se fait en dehors de tout ce qu'ils ont d'autre à faire dans la vraie vie, il y a beaucoup d'informations qui se perdent. (MU-3JL)*

*On a un bénévole qui est décédé, qui s'occupait beaucoup des groupes citoyens et on s'est dit : ah c'est dommage, on a toute une expertise qui est partie avec ce gars. Il ne faudrait pas que ça se reproduise. (GE-3FV)*

Si la question des ressources à disposition est cruciale pour arriver à conserver ces précieux savoirs, il demeure que l'enjeu de la reconnaissance, dans l'espace public – et par le fait même, au sein des groupes –, de la valeur des savoirs citoyens est fondamental. En effet, il est difficile de justifier d'investir des ressources (si restreintes de surcroît), pour une chose que l'on sous-estime.

*[Au sein des groupes écologistes et citoyens,] il y a beaucoup d'expertises qui peuvent servir aussi à d'autres groupes, mais ce n'est pas reconnu. Des fois c'est les membres des groupes qu'ils l'ont cette expertise-là, mais ce n'est pas reconnu au niveau universitaire dans le sens que ça reste dans le travail militant organisationnel, mais il y a beaucoup de connaissances accumulées au fil des années. (GE-2JV)*

Ainsi, encore trop souvent, les rapports entre les groupes mobilisés pour la justice énergétique et les chercheur·e·s collaborateurs se construisent sur l'idée d'un transfert, des universitaires vers les groupes, des savoirs privilégiés, c'est-à-dire des savoirs qui auront du poids dans le débat public. Nos observations terrain nous amènent à ce même constat. Ceci dit, nous avons aussi été témoins d'initiatives qui valorisent

---

<sup>21</sup> C'est-à-dire les savoirs nécessaires à l'analyse et à l'action dans le contexte d'une lutte.

les savoirs développés et déployés sur le terrain des luttes et des initiatives citoyennes. À titre d'exemples, notons l'Université populaire pour la justice énergétique (initiative du CDHAL), qui mettait de l'avant le parcours et les savoirs portés par des femmes militantes, et la perspective d'une communauté de pratique inscrite dans le projet des Collectivités ZÉN du FCTÉ.

### **3.6 Pertinence d'une structure de formation collaborative pour la justice énergétique**

Une des questions de nos entretiens interrogeait la pertinence de développer une structure de formation collaborative pour la justice énergétique. Suite à l'analyse des réponses reçues, nous avons décelé six raisons pour lesquelles les participant-e-s trouvent pertinent de créer une telle structure, à savoir :

1. Permettre des rencontres avec des organisations d'autres créneaux d'action et/ou d'autres régions;
2. Stimuler la mobilisation citoyenne;
3. Susciter la mise en commun stratégique des savoirs;
4. Augmenter l'accès à l'information tout en partageant l'effort de veille;
5. Élaborer collectivement un état de la situation énergétique au Québec;
6. Planifier et réaliser des actions en commun.

Seulement un participant (1/25) ne trouvait pas pertinent le développement d'une telle initiative pour son organisation puisque cette dernière a déjà développé une structure de formation à l'échelle du Québec et qu'il serait difficile de mettre les deux en relation. Il voyait toutefois la pertinence sociale du développement d'une structure de formation collaborative pour la justice énergétique. Notons qu'il y a aussi une participante (1/25) à qui nous n'avons pas posé la question.

#### **3.6.1 Permettre le réseautage dans d'autres régions et créneaux d'action**

Un des éléments qui a été fréquemment souligné concernant la pertinence du projet de formation collaborative est la nécessité de développer plus de moments de rencontre et de partage entre les organisations.

*Ce que l'on trouverait intéressant, c'est des initiatives de réflexions communes. D'avoir des espaces où on peut réfléchir avec d'autres gens qui partent de perspectives quand même semblables à nous, mais d'avoir des expériences ou des parcours différents. (GE-2JV)*

Le réseautage est perçu comme important et vecteur de création de liens de confiance entre les groupes, mais aussi comme une bonne façon de mobiliser la population. « L'opportunité c'est d'élargir le réseau et d'avoir des contacts dans toutes les municipalités. Si on ne peut pas faire de comités, au moins avoir des contacts » (CC-1JV). Pour les groupes récemment constitués, ce serait aussi une bonne occasion pour rencontrer les différentes actrices et acteurs du milieu. Ceci dit, on exprime une certaine difficulté reliée à la grandeur du territoire et au nombre impressionnant de groupes présents partout à travers la province.

On mentionne aussi l'opportunité de travailler avec de nouvelles personnes et « d'avoir une vision plus large que les groupes avec lesquels on a l'habitude de travailler » (GE-1JUN). Une structure de formation collaborative permettrait d'aller à la rencontre de groupes provenant de régions éloignées à la sienne comme le mentionne cette intervention :

*Si par exemple je prends l'Abitibi, je sais qu'en ce moment il y a des citoyens qui se mobilisent pour préserver la source d'eau face à une minière. Bon, il y aurait probablement des choses à*

*faire avec eux autres. On fait partie de la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine. Il y aurait sûrement quelque chose à faire au Saguenay [comme] il y a le projet de gazoduc. On en entend parler, mais encore là, à qui on s'adresse? (GE-1FV)*

On veut partir à la rencontre de nouveaux groupes et « avoir un regard sur ce que les autres font et sur ce que la recherche fait » (GE-3FV). La structure permettrait aussi de prévenir la possibilité « de la méfiance, de l'incompréhension ou de la compétition par l'absence de relations » (GE-3MR). Pour plusieurs groupes, il est important de briser les silos et c'est en créant plus de moments de rencontre qu'il sera possible d'améliorer la communication et de travailler ensemble. Un participant exprime aussi son besoin « d'inclure les municipalités et le gouvernement provincial parce qu'en fait, c'est eux autres qui peuvent mettre en place les règlements et les lois » (CC-1AV). Cette vision de la structure n'est toutefois pas corroborée par tous : d'autres participant-e-s ont plutôt un positionnement critique quant aux structures de pouvoir politique.

On dénote l'importance de rencontrer des spécialistes et d'avoir « une plateforme qui me dit : voici les gens disponibles que tu pourrais consulter » (AS-2AV). Il s'agirait donc de faciliter le contact avec des scientifiques et des acteurs sociaux travaillant sur des sujets spécifiques. Enfin les représentant-e-s de groupes écologistes, de comités citoyens et de groupes syndicaux ont pour une grande partie (14/22) exprimé la volonté de développer plus de liens avec les groupes autochtones. En ce qui concerne les groupes autochtones (2/25), on exprime surtout le besoin de créer des liens avec la communauté scientifique afin que leurs expertises puissent être utilisées afin d'appuyer leurs luttes spécifiques.

### **3.6.2 Stimuler la mobilisation citoyenne**

Il ressort de notre enquête que la structure de formation collaborative est aussi envisagée comme un vecteur de mobilisation. Grâce à cette structure, nous pourrions par exemple « stimuler la prise en charge de la transition par les citoyens dans leur milieu » (CC-1JV). Du même fait, cela pourrait encourager le développement de nouveaux comités citoyens et offrir la possibilité d'accompagnement dans leurs projets et leurs luttes au besoin. On souhaiterait aussi une diffusion des activités et des formations offertes par les groupes impliqués dans l'initiative de formation réciproque, ce qui aiderait à mobiliser la population et à rendre plus accessibles les projets des groupes. Grâce à cette structure, on pense qu'il serait également possible de former la population sur les enjeux environnementaux, de développer un plus grand savoir collectif et de rejoindre les étudiant-e-s et les générations plus jeunes afin d'assurer une relève aux groupes travaillants en environnement.

### **3.6.3 Susciter la mise en commun stratégique des savoirs**

En ce qui concerne la mise en commun stratégique de savoirs, on dit qu'il y a un besoin constant en formation. On voudrait « pallier certains manques d'expertise qu'on peut avoir à l'interne comme organisation (et) connaître des revendications qui sont variées selon les groupes et les représentants de la société civile, sortir de nos habitudes » (GE-1JUN).

« L'enjeu au niveau des formations, il est à s'assurer que localement on puisse faire notre transition énergétique » (GE-3MR). Les groupes ressentent le besoin de bâtir leurs savoirs collectifs. « C'est pertinent parce que c'est nécessaire d'avoir une mise en commun des savoirs et des pratiques pour éviter les doublons [et] avoir accès à des outils qui soient efficaces pour ce que nous voulons faire » (AS-1SEP). On aimerait « un répertoire d'outils simple, clair et facilement accessible » (CC-6JV). À cet effet, les participant-e-s ont fait référence, entre autres, à des fiches de vulgarisation synthétique d'enjeux environnementaux importants, ou encore à des outils pour apprendre à former des comités, à faire un

plan et des actions de communication. Comme plusieurs des outils mentionnés par les participant·e·s existent déjà<sup>22</sup>, il apparaît judicieux d’offrir une plus grande visibilité aux ressources existantes. On a aussi mentionné le besoin pour « des outils clés-en-main pour comprendre quels sont les outils légaux pour s’opposer à un projet » (CC-3JV).

Des participant·e·s à l’enquête ont en outre évoqué un besoin pour des formations très précises et techniques, comme par exemple un atelier où apprendre à échantillonner de l’eau autour des pipelines. Il s’agirait par ailleurs de mettre en commun les formations déjà proposées par les différents groupes sur une plateforme accessible à tous.

Certain·e·s participant·e·s veulent apprendre à former les élu·e·s alors que d’autres espèrent contribuer, par l’offre de formations, à une meilleure compréhension du concept de désobéissance civile. Plusieurs ont aussi mentionné le besoin de mieux comprendre les réalités autochtones et d’adapter la structure de formation réciproque et ses activités de mise en commun de savoirs aux pratiques autochtones.

*Je pense qu’il pourrait y avoir un module sur ça veut dire quoi intégrer ou appuyer des revendications autochtones. Un peu pour les non-autochtones; savoir c’est quoi la manière avec laquelle on devrait exprimer notre soutien dans une cause donnée qui les interpelle (...) amplifier leurs voix et justement, peut-être, se retirer de l’espace public pour leur laisser une plus grande place. (GE-1JUN)*

On voudrait aussi :

- « penser à des manières plus dynamiques que des conférences pour intéresser les gens » (GU-1JUL) »;
- construire un répertoire d’initiatives inspirantes : « répertorier un ensemble de mesures qu’il serait pertinent de demander aux villes/arrondissements/municipalités » (CC-1JV);
- créer une base de données où consigner les précieuses connaissances recueillies et développées au cours des luttes (trop souvent ces informations se perdent lorsqu’une lutte se termine alors qu’elles seraient précieuses pour la suite du mouvement écocitoyen);
- proposer à des chercheur·e·s de travailler sur des projets de recherche qui répondent spécifiquement aux besoins des groupes;
- éviter le dédoublement de documentation et de formations sur les mêmes enjeux; travailler en commun au développement d’un savoir collectif;
- arriver à « valider rapidement de l’information dans la perspective où, tout d’un coup, un groupe s’organise et réussit à aller chercher un peu l’attention médiatique » (CC-6JV)

En somme, on veut créer de nouveaux savoirs, dynamiser les collaborations et surtout permettre à tous les groupes d’accéder et de partager leurs savoirs respectifs au bénéfice du mouvement.

### **3.6.4 Augmenter l’accès à l’information tout en partageant l’effort de veille**

En plus de la mise en commun de savoirs, certain·e·s participant·e·s ont aussi exprimé le besoin d’instaurer une veille collaborative des projets et politiques énergétiques. Cela se fait déjà à l’échelle de certains réseaux, mais on voudrait amplifier cette forme d’entraide, alors que la tâche de surveillance est démesurément grande par rapport aux ressources dont disposent les gouvernements et les entreprises.

---

<sup>22</sup> Pensons aux ressources du Réseau vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) ou à la Boîte à outils du RQGE : <https://rqge.qc.ca/boite-a-outils/>

On voudrait par exemple surveiller des instances publiques comme l'Office national de l'énergie et des entreprises transnationales du secteur de l'énergie en démarches d'exploration et de développement de projets concernant le Québec. On indique qu'il est souvent difficile de « trouver des informations qui sont alternatives ou différentes de ce que les promoteurs partagent » (GU-1JUL) et la veille collaborative permettrait de les saisir plus aisément. Certes, et pour des considérations stratégiques évidentes, un tel effort partagé ne peut se construire que sur la base d'une confiance réciproque, qui peut être plus difficile à générer au sein d'un grand réseau de personnes et d'organisations.

On trouve par ailleurs que « souvent on a tendance à réagir à l'actualité et ça nous demande une capacité à réagir rapidement » (GE-1JUN). En ayant une vue d'ensemble des projets énergétiques, mais aussi des alternatives inspirantes qui pourraient être mises en place dans une démarche de transition juste, on s'assurerait d'une meilleure préparation face au développement de méga-projets énergétiques. À cet effet, un membre du comité de pilotage mentionnait, lors d'une rencontre de co-analyse, comment il est difficile de trouver des informations adéquates sur les alternatives possibles aux méga-projets énergétiques. Finalement, on voudrait aussi une veille sur la sortie de nouveaux articles et rapports scientifiques pertinents ainsi qu'un accès public à ces articles, qui sont trop souvent payants et difficilement accessibles hors du milieu universitaire.

### **3.6.5 Élaborer collectivement un état de la situation énergétique au Québec**

Suite logique d'un exercice collectif de veille, l'élaboration partagée d'un état de la situation, d'un « portrait énergétique global » (GE-3DC) pour le Québec a été mentionnée par plusieurs comme très pertinente. Dans ce portrait, il s'agirait de s'attarder, entre autres, aux enjeux de la transition des secteurs d'emploi liés aux hydrocarbures et aux activités industrielles à fortes émissions de GES.

On voudrait par ailleurs mieux comprendre le phénomène de résistance aux changements et à la transition et les grands enjeux comme celui du transport. Enfin, on souhaiterait que cet état de la situation soit vulgarisé, synthétique et accessible à tous au sein de l'initiative de formation réciproque.

### **3.6.6 Planifier et réaliser des actions en commun**

Finalement, plusieurs groupes aspirent à la création de réalisations communes. Les participant·e·s à l'enquête veulent se coordonner davantage avec les autres organisations, comme en témoigne ces citations :

*Développer une manière coordonnée et efficace de travailler ensemble à vraiment mettre en œuvre la transition écologique. (AS-1SEP)*

*Créer un imaginaire qui va mobiliser beaucoup de gens sur une transition pour leur donner une sorte de vision concrète un peu plus tangible. (CC-1MR)*

Plusieurs participant·e·s ont mentionné que les organisations travaillent souvent en silo et qu'il est difficile de développer des actions concertées :

*On agit en vase clos et l'écologie et la transition écologique englobant l'écologie, l'économie, le social, il faut décloisonner et travailler ensemble à la transition. (GE-1FV)*

*Il faut identifier les embûches et trouver des solutions pour les surmonter, trouver des moyens de palier à un clash des cultures entre les différentes organisations. (AS-1SEP)*

*Il faut trouver une base commune pour avancer. (GU-1JUL)*

*Procurer des ressources pour stimuler la prise en charge de la transition par les citoyens dans leur milieu (GE-2DC)*

Des participant·e·s parlent aussi de l'importance de mobiliser des perspectives décoloniales et féministes dans cette volonté d'arrimage inter-organisationnel :

*Le milieu communautaire et environnemental, ça reste surtout des personnes blanches francophones et beaucoup plus de pouvoir à des hommes alors que le territoire est partagé ici entre plein de gens de différentes origines. (GE-2JV)*

*S'assurer que notre travail est en solidarité. Il y a beaucoup un souhait dans les groupes citoyens, incluant le nôtre, d'avoir des façons de faire qui ne perpétue pas les dynamiques d'oppression. Donc, un souhait d'élargir une perspective anticoloniale. (CC-5JV)*

On pense qu'il faut repenser à la façon dont on aborde les problématiques et faire place aux différentes visions qui pourraient être apportées par d'autres groupes. Pour (CC-1AV), on devrait « éliminer la vision unilatérale des choses et être capable d'approcher des projets de plusieurs facettes différentes ». Autrement dit, on invite à « voir ce qu'on décide collectivement et avec qui on s'allie » (GE-2JV). En outre, il y a le déficit de conjuguer des cultures et des manières de faire parfois très différentes.

*Les groupes de droits autochtones, environnementaux (ou) les groupes syndicaux ont toujours des intérêts, des façons de voir, des façons de faire qui fait que c'est assez difficile de créer un pôle. S'ils peuvent se créer un radiant de radicalité et d'actions qui respecte leurs façons de faire, mais qui les unissent (...) (AS-2OCT)*

Via la structure de formation collaborative, on souhaite donc développer des meilleures manières de travailler ensemble et, possiblement, en arriver à développer des objectifs de travail communs permettant une certaine convergence entre les différents groupes et les différentes cultures de travail et de lutte.

### **3.7 Forces spécifiques à chacun des cinq types d'acteurs concernés**

Les entretiens du volet I de la recherche nous auront permis de déceler certaines forces pouvant être attribuées à chacun des groupes représentés en termes de savoirs, de pouvoirs et de ressources (voir Tableau 9). Il est à noter que chacun des résumés présentés dans ce tableau est le résultat des perceptions de l'ensemble des participant·e·s sur ces différents types d'acteurs. Rappelons par ailleurs que la participation de personnes autochtones à l'enquête a été assez limitée (2/26). Enfin, il serait plus adéquat d'analyser l'information présente dans le Tableau 9 comme étant le résumé des visions des 26 participant·e·s sur ces différents groupes plutôt que comme des faits résultants d'une étude plus approfondit des forces de chacun.

**Tableau 9. Synthèse des forces de chacun des groupes telles que décrites par les participant-e-s au projet FORJE**

<b>Associations syndicales</b>
Les savoirs spécifiques des syndicats qui apparaissent les plus intéressants sont la connaissance des milieux de travail et des lois du travail, l'expérience dans la création d'un rapport de force, les outils organisationnels et la capacité à porter des dossiers. Les savoirs liés aux métiers eux-mêmes sont aussi précieux. Les ressources importantes sont au niveau financier et matériel (locaux, banque d'outils de formation, entre autres). On évoque aussi l'importance du réseau. Au niveau du pouvoir, on mentionne la capacité de mobilisation, l'influence dans la sphère politique et une présence partout à travers la province.
<b>Groupes universitaires</b>
On énonce surtout les groupes universitaires comme ayant une expertise dans l'analyse et la production de données scientifiques et le temps de faire de la recherche. On croit aussi que la vulgarisation de ces données ferait partie de leurs forces. Ils pourraient remettre en perspective et analyser des dossiers avec un certain recul parce qu'ils ne sont pas nécessairement impliqués directement. Du côté des ressources, on mentionne l'accès à des locaux, à du matériel et à des données de même que l'accès à un réseau de communication (articles, médias, radios étudiantes, etc.). Le milieu universitaire jouirait d'une crédibilité scientifique et d'un bon rapport de force, de par la mobilisation étudiante entre autres.
<b>Groupes écologistes</b>
Les groupes écologistes sont reconnus pour leurs compétences en éducation populaire et en développement d'outils de mobilisation. Ils ont une grande expérience de terrain et mobilisent une diversité de stratégies et techniques de lutte. Ils ont une bonne capacité d'adaptation, des connaissances dans la création de campagnes et seraient au carrefour des autres groupes. Leurs structures seraient souvent souples et décentralisées. Ces groupes ont une expérience de luttes sur le long terme et contre plusieurs promoteurs; ils connaissent donc leurs stratégies. Leurs ressources seraient leurs réseaux de contacts et le fait que, contrairement aux comités citoyens, ils auraient parfois un budget et une permanence payée. Les groupes environnementaux détiendraient un pouvoir au niveau de la visibilité médiatique plus important que les comités citoyens.
<b>Comités citoyens</b>
Les comités citoyens seraient des groupes à compétences multiples à cause de la variété de membres les composant. Ceux-ci auraient une forte connaissance du territoire, des communautés locales, ainsi que des dynamiques de politique municipale. Contrairement aux groupes environnementaux, leurs travaux se concentreraient souvent sur une cause spécifique. Les comités citoyens deviendraient des experts sur ce dossier et participeraient au développement d'une contre-expertise. Leurs membres démontreraient un fort engagement émotionnel et personnel et une grande solidarité. Leur structure serait parfois horizontale. Ces comités seraient parfois le lien entre les ONG et les communautés locales. Leurs réseaux au sein des municipalités seraient une grande force. Ils auraient une grande capacité de mobilisation, une influence au niveau municipal, donneraient une représentativité locale et seraient le maillon qui fait qu'un projet de développement passe ou non dans une communauté.
<b>Groupes autochtones</b>
Au sujet des groupes autochtones, on mentionne comme forces: les savoirs ancestraux et traditionnels, la connaissance du territoire, une perspective historique différente et une compréhension des enjeux autochtones. On fait aussi ressortir la volonté de protection du territoire et des cultures autochtones, ainsi qu'une vision, une structure et des codes de fonctionnement différents. On souligne la présence de banque d'outils et de formations adaptées aux réalités autochtones et de curriculums éducatifs « par et pour ». Leur pouvoir serait au niveau de la légitimité, de possibilités reliées à une structure législative différente, une visibilité médiatique importante ainsi qu'un groupe d'appui et de partage important sur les réseaux sociaux.

### 3.8 Facteurs de faisabilité du projet de réseau de formation réciproque

Durant l'enquête FORJE, nous avons porté une attention spéciale à l'évaluation de la faisabilité d'une initiative de formation réciproque sur les questions énergétiques. Car bien que nous ayons collectivement identifié d'importants besoins de mise en commun des savoirs entre personnes et groupes mobilisés pour la justice énergétique, nous avons aussi vu plus haut que les conditions d'exercice de la militance ne sont pas des plus facilitantes dans le contexte actuel. Par ailleurs, depuis l'enquête FORJE, nos modes d'interaction sociale ont été complètement chamboulés par les mesures sanitaires exceptionnelles que la pandémie de COVID-19 impose. L'incertitude demeure quant à la durée de ces mesures de distanciation physique, qui limitent passablement les possibilités de rencontres en personne, entre autres.

Dans cette sous-section, nous présentons les résultats de l'enquête réalisée avant la pandémie concernant la faisabilité du projet de réseau de formation réciproque. Dans la section Discussion, nous reviendrons sur les résultats des trois volets du projet FORJE – et en particulier sur les facteurs de faisabilité – à la lumière des nouvelles réalités associées à la pandémie.

En préparation de l'enquête, trois catégories initiales de contenus avaient été prévues concernant les facteurs de faisabilité du projet de réseau de formation réciproque, à savoir : les défis et obstacles à surmonter, les opportunités à saisir et les indicateurs de succès du projet. La classification s'est ensuite précisée de manière émergente lors de l'analyse des données (voir Tableau 10).

**Tableau 10. Classification adoptée pour la systématisation des facteurs de faisabilité du projet de réseau de formation réciproque**

Défis et obstacles à surmonter	Axiologiques (relatifs aux orientations du projet)
	Contextuels
	Structuraux
	Culturels
	Communicationnels
Opportunités à saisir	En termes de ressources
	Conjoncturelles
	En termes de projets à développer
Indicateurs de succès du projet	Didactiques
	Structuraux
	De résultats

Nous présentons donc ci-dessous les facteurs de faisabilité dégagés de l'enquête FORJE en suivant cette classification.

### 3.8.1 Défis et obstacles d'ordre axiologique

Une participante suggère d'éviter de donner une « couleur idéologique trop forte » (CC-6JV) au projet, cqui pourrait restreindre la participation. Les participant-e-s à l'enquête ont par ailleurs précisé le style d'animation qu'ils et elles souhaitent pour le réseau de formation réciproque; une animation partagée, s'appuyant sur un leadership collectif, ayant un caractère inclusif. Cela représente un défi dans la mesure où : 1) il importe d'accorder du temps et de l'énergie à poser ensemble ces bases d'interaction et 2) la coformation invite à aller à contre-courant de styles d'animation établis par habitude, comme l'évoque cette participante :

*Il y a des gens dans certaines situations qui prennent le micro et qui ne décrochent pas. L'animation c'est important parce que si on prend les autochtones que j'ai rencontrés, ce ne sont pas des gens qui parlent. Il faut aller chercher leurs points de vue. Dans l'animation, il y a quelque chose un peu plus que juste organique comme tu disais tantôt. Il y a peut-être quelque chose d'un petit peu plus formel [à réfléchir]. (CC-1JV)*

Quant au souhait de participation de personnes autochtones aux activités de formation réciproque, il sera important de bien cerner l'intention derrière cette volonté :

*C'est toujours important de garder en tête que le savoir autochtone n'est pas une case à cocher. Il faut absolument avoir un autochtone sur notre panel pour être bien vu en environnement : je pense que c'est important de se questionner [à cet effet]. Qu'est-ce qu'on veut exactement et pourquoi on veut aller les chercher? (GA-1OCT)*

Le groupe de discussion 1 du volet II de notre recherche a permis de cerner plusieurs facettes de cet enjeu et d'identifier des pistes d'action pour arriver à vivre des échanges allochtones-autochtones qui soient féconds au regard des objectifs respectivement et communément poursuivis. Nous aurons ainsi le défi de susciter une réelle réciprocité au regard du travail de partage et de mobilisation à accomplir, en étant particulièrement sensibles et disponibles à appuyer les priorités identifiées par les personnes autochtones impliquées.

Enfin, des participant-e-s ont souligné qu'il est important de se donner une envergure et des objectifs à la mesure de ses moyens effectifs, pour se donner les meilleures chances de réussir dès le départ (en prendre moins mais le faire bien). Cela pourra contribuer à susciter un réel intérêt et un réel engagement des personnes impliquées :

*Garder l'implication des gens dans le long terme. Ne pas se perdre avec trop d'acteurs, trop d'objectifs ou avec des objectifs trop ambitieux. (GA-1OCT)*

*Il ne faut pas que ça soit trop gros non plus. J'ai l'impression que peut-être que des fois quand il y a une volonté que ça soit trop gros, c'est trop général et il n'y a personne qui se sent nécessairement interpellé. (GE-2JV)*

*Le défi va être de vraiment réussir à mobiliser les différentes parties prenantes de ce projet- là à réellement s'engager dans le projet. (GE-1ME)*

### 3.8.2 Défis et obstacles de nature contextuelle

Les défis et les obstacles relatifs à la mise sur pied d'une dynamique de formation réciproque qui sont relatifs au contexte rejoignent étroitement les Enjeux de la mobilisation pour la justice énergétique identifiés dans une section précédente de ce rapport, particulièrement ceux concernant les Conditions d'exercice de la militance (manque de temps et de ressources, surcharge de travail). Par ailleurs, un obstacle mentionné par plusieurs participant·e·s à l'enquête concerne l'étendue du territoire québécois. Il ressort clairement du diagnostic collectif que le réseau de formation réciproque devra miser non seulement sur des activités et des ressources en ligne, mais aussi sur des rencontres en mode présentiel. Les participant·e·s à l'enquête l'ont répété tour-à-tour : nous avons besoin de nous réunir en personne pour créer du lien, un sentiment de complicité et de confiance, pour partager de manière informelle des expériences et des informations qui auront peut-être été parmi les plus précieuses de la rencontre. Or plusieurs participant·e·s à l'enquête demeurant à l'extérieur de la métropole ont exprimé que la distance, l'étendue du territoire québécois joue souvent à leur défaveur dans les dynamiques de réseau, c'est-à-dire que c'est le plus souvent à elles et eux de se déplacer vers Montréal ou Québec :

*Parce que nous là, faudrait monter à Montréal. (...) Et le parc [la Réserve faunique des Laurentides] c'est d'un sens que ça part. On sait bien que nous autres c'est correct [qu'on aille à Montréal]. Il y a un sens que tout est correct, mais il y a un sens que c'est insurmontable! (4JV-GE)*

*Nous on est en région (...) ce qui fait que les conférences, les rencontres à Montréal, c'est tout un casse-tête pour y aller. (2FV-CC)*

Dans ce contexte, les rencontres régionales pourraient être privilégiées, alors que les activités inter-régionales pourraient surtout se vivre en mode virtuel. On suggère par ailleurs de privilégier des dynamique d'interaction très horizontales entre les participant·e·s des différentes régions, d'éviter de tomber dans une dynamique de transfert des participant·e·s de Montréal vers ceux et celles des autres régions (une dynamique qui a tendance à incommoder les militant·e·s de l'extérieur de la métropole et qui ne s'inscrit pas dans la perspective d'un réel dialogue des savoirs).

### 3.8.3 Défis et obstacles de type structurel

Plusieurs participant·e·s à l'enquête ont souligné combien il est important que le réseau de formation réciproque pour la justice énergétique s'arrime agilement aux initiatives et aux structures déjà en place. Puisque nous savons aujourd'hui que les résultats du projet FORJE serviront à mettre sur pied la Communauté de pratique (CoP) des Collectivités ZéN, nous pouvons dire que nous avons bien répondu à ce premier défi.

Un second défi identifié par les participant·e·s à l'enquête, soit de développer la capacité à mobiliser une diversité d'actrices et d'acteurs et en particulier les personnes marginalisées et les gens des Premiers peuples, est aussi vécu au sein du FCTÉ. En effet, si le Front arrive à mobiliser efficacement un réseau diversifié et intersectoriel de personnes et d'organisations, il reconnaît sa difficulté à rejoindre les personnes autochtones, les personnes racisées et les personnes en situation de pauvreté, entre autres. Des efforts ont été déployés tôt dans les processus de travail à cet effet, mais le manque de moyens, de liens et d'expérience dans la création de synergie avec ces milieux expliquent en partie les difficultés

persistantes. Le premier groupe de discussion<sup>23</sup> du projet FORJE apporte des pistes intéressantes sur ce plan.

Par ailleurs, il y a aussi le défi d'arriver à intégrer rapidement les enjeux d'actualité dans les activités de formation réciproque, comme l'illustre ce participant à l'enquête :

*Les groupes travaillent toujours dans l'urgence. La réaction doit être rapide. Le système nous donne le moins de temps possible. Quand ils vont annoncer les audiences publiques, on va avoir trente jours [pour s'y préparer]. Ce qui fait que c'est difficile. Je pense qu'il faut vraiment réfléchir à la pertinence et aux moyens : comment faire pour générer des données et des stratégies qui sont porteuses? (GU-1JUL)*

Pour que le réseau de coformation serve dans le quotidien autour de ce type de situation, que ses participant-e-s développent le réflexe de s'interpeler au regard de dossiers urgents, il importe que l'animation du réseau soit proactive et agile. Il serait donc prioritaire de compter sur le travail d'une personne rémunérée à la coordination du réseau de formation réciproque. Cette exigence du financement a d'ailleurs été mentionnée par plusieurs participant-e-s à la recherche, à la fois comme un défi (dans le sens où les fonds sont difficiles à aller chercher) et un facteur de succès (dans le sens où sans ces ressources, le projet ne serait pas viable).

#### **3.8.4 Défis et obstacles de type culturel**

Deux défis ayant trait à la culture ont été identifiés par les participant-e-s à l'enquête FORJE, à savoir la diversité des cultures organisationnelles présentes dans le mouvement pour la justice énergétique et la méconnaissance des cultures des Premières peuples avec qui ce mouvement souhaite de plus en plus collaborer. Sur le premier point mentionné (la diversité des cultures organisationnelles), une participante s'exprime ainsi :

*Il y a une chose qui m'énerve un peu dans la façon de fonctionner actuelle des regroupements de ce type c'est... Disons qu'il y a une tendance à vouloir faire un mix des pratiques informelles et des pratiques plus formelles et ça marche moyen je trouve. Je trouve qu'il faudrait qu'on choisisse l'un ou l'autre. Moi, j'ai un a priori positif pour les pratiques plus structurées et plus formelles, peut-être parce que je suis passé du milieu communautaire au milieu syndical. Je trouve que ça fonctionne mieux et que c'est plus efficace. Mais je pense que la difficulté la plus grande, c'est vraiment d'essayer de mixer deux façons de faire, qui sont un peu contradictoires. (AS-1SEP)*

Il s'agit effectivement d'un enjeu que l'on peut observer au FCTÉ; il y a eu des remises en question concernant les pouvoirs des différents comités de travail au printemps 2020. Pour le projet Collectivités ZÉN, le Front s'est d'ailleurs donné une structure de gouvernance de type sociocratique, où le comité de pilotage du projet se retrouve en support aux Collectivités ZÉN, qui prennent les décisions pour elles-mêmes, mais aussi des décisions partagées à la Table des chantiers Collectivités ZÉN – que le comité de pilotage anime. Un réseau de formation réciproque n'est normalement pas destinée à la prise de décisions, mais l'espace de réflexion collective qu'elle crée est de nature à guider la prise de décisions. Un

---

<sup>23</sup> Ce groupe de discussion portait sur la Priorité 1 : Identifier des approches et des stratégies permettant de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés.

des premiers sujets d'échange pourrait d'ailleurs être les différents modèles de travail collaboratif à l'échelle territoriale.

L'autre défi de type culturel concerne la difficulté à rejoindre les personnes autochtones, qui tient en grande partie de la méconnaissance de l'histoire, de la culture, des réalités et des droits des Premiers peuples. Il y a tendance à une représentation des premiers peuples comme formant un tout assez monolithique alors que leurs expériences, leurs idées, leurs aspirations sont diversifiées.

*Les groupes autochtones... il n'y a pas une entité autochtone au Québec et c'est ce qui est difficile. Ils n'ont carrément pas la même façon de travailler que nous. Ils ont une façon complètement différente alors juste trouver à qui parler, comment leur parler, comment ils prennent des décisions. Il faut comprendre le processus. C'est parfois compliqué. (GE-3FV)*

*Comment est-ce qu'on peut faire en sorte que nous, ce qu'on fait, c'est en solidarité et que ça amplifie ce qu'eux souhaitent faire et non pas en opposition? Il y a beaucoup un souhait dans les groupes citoyens, incluant le nôtre, d'avoir des façons de faire qui ne perpétuent pas les dynamiques d'oppression (...) mais c'est plus facile à dire que de le faire. (...) De se le faire expliquer par des gens qui sont autochtones eux-mêmes, ça peut être intéressant. (CC-5JV)*

Il y a une volonté de plus en plus grande, chez les groupes écologistes et les comités écocitoyens de tisser des ponts avec des personnes et des communautés autochtones et certaines associations ont des collaborations régulières. Il n'en demeure pas moins que globalement, il y a un manque d'aisance; on a de la difficulté à ouvrir un dialogue, comme en témoigne ce participant :

*Si on va voir les conseils de bandes, on est mal vus, si on va voir les traditionalistes, d'un autre côté ça crée encore la même chose, donc il faut être très ouvert et sans préjugé en partant. (CC-1JV)*

Le groupe de discussion 1 du 2<sup>e</sup> volet de la recherche a permis de creuser les raisons de ce malaise et de dégager des pistes pour construire davantage de dialogues et de liens de collaboration.

### **3.8.5 Défis et obstacles communicationnels**

Le premier défi communicationnel identifié par les participant·e·s à l'enquête en lien avec la mise sur pied d'un réseau de formation réciproque concerne ainsi la constitution même de cette communauté d'échanges. En effet, quelques personnes ont indiqué qu'il sera difficile et primordial de convaincre les militant·e·s de participer à une telle initiative étant données les conditions exigeantes dans lesquelles ils et elles travaillent.

*Le défi majeur va être de réellement mobiliser les personnes. Le défi va être de vraiment réussir à mobiliser les différentes parties prenantes de ce projet-là à réellement s'engager dans le projet. Je le vois vraiment comme un défi majeur. (GE-1ME)*

Puisque nous savons maintenant que le réseau de coformation prendra la forme d'une communauté de pratique dans le cadre d'un projet spécifique, il apparaît que ce défi soit devenu moins grand. Il demeure tout de même qu'il faudra démontrer concrètement l'apport que pourra avoir la communauté de pratique

(CoP) dans le projet Collectivités ZÉN pour inciter les militant·e·s à s’y investir de manière significative, comme l’expliquent ces participant·e·s :

*(...) tout le monde va trouver que c’est une bonne idée, mais quand ça va être le temps de s’impliquer, il va falloir démontrer clairement la différence que ça peut faire. C’est vraiment ça. Puis le prouver aussi. D’avoir des exemples, ben nous dans ce contexte là on a fait ça et ça a donné ça. (AS-2AV)*

*(...) si ce n’est pas collé aux besoins, ça s’effrite un peu. Les forces sont tellement... il y a tellement peu de forces et ils sont tellement axés sur l’action que quelque chose qui est plus au niveau de la réflexion ou du partage d’expertises ne devient comme pas une priorité malheureusement. C’est de doser. (GE-3FV)*

Ensuite, il sera important que la personne responsable de l’animation de la CoP travaille, dans sa manière de communiquer et de faciliter les échanges, à créer un sentiment de confiance entre les participant·e·s.

*Il y a tout le lien de confiance qu’il faut qui s’établisse parce que là si on veut faire de la coformation, il est important que les gens se fassent confiance entre eux et ce lien de confiance là il faut qu’il s’établisse. Il faut qu’il se nourrisse. Ça ne vient pas à la première rencontre. Il faut commencer par se connaître. (CC-1JV)*

### **3.8.6 Opportunités à saisir sur le plan des ressources**

Nous avons questionné les participant·e·s à l’enquête FORJE quant aux ressources existantes qui devraient à leur avis être mobilisées dans la mise sur pied d’un réseau de formation collaborative pour la justice énergétique. Plusieurs participant·e·s, en particulier des représentant·e·s syndicaux, ont répondu que les centrales syndicales pourraient jouer un rôle important dans le déploiement de cette initiative de formation par les pairs, en évoquant notamment le grand bassin de personnes syndiqué·e·s au Québec et les ressources dont bénéficient les centrales.

*Les centrales syndicales ont quand même plus de moyens que les groupes citoyens. (...) On a la possibilité d’offrir le repas et des choses que les groupes citoyens n’ont pas nécessairement. Ils doivent tout faire avec zéro moyen. (AS-1SEP)*

*Nous, on peut faire des dons quand même intéressants. (...) On a de l’argent pour ça. Nos membres disent qu’ils veulent faire changer la société et faire des projets humanitaires, mais aussi en environnement. (...) On a [aussi] un bon réseau de diffusion. On a des plateformes pour parler que ça existe. On a des instances aussi où l’on rencontre beaucoup de gens. (...) on pourrait être un diffuseur d’informations. (AS-2AV)*

Sur le plan de la valorisation de la mémoire des luttes citoyennes, un participant a mentionné les archives des audiences de la Régie de l’énergie du Canada, qui conservent les argumentaires déployés par les groupes citoyens. Au Québec, le Bureau des audiences publiques en environnement consigne également tous les mémoires présentés lors de consultations.

### 3.8.7 Opportunités conjoncturelles

Les principales opportunités à saisir en termes de conjoncture relèvent de l'intérêt grandissant que l'on observe, dans la population, pour les enjeux énergétiques et la question de la transition. En ce sens, les participant·e·s à l'enquête étaient d'avis que le réseau de formation réciproque pour la justice énergétique pourrait être à la fois un espace de mobilisation de nouvelles forces citoyennes et un espace de partage où soutenir l'action des groupes établis comme des groupes émergents. Dans le contexte de la CoP qui verra le jour au cœur du projet Collectivités ZÉN, cette vision demeure pertinente dans la mesure où le projet a une visée importante de mobilisation à l'échelle des territoires. Les dossiers d'actualité pointés par les participant·e·s à l'enquête FORJE comme sujets à traiter pour articuler les activités de formation par les pairs demeurent donc pertinents dans le contexte du projet Collectivités ZÉN, à savoir : comprendre la portée et les limites des différentes énergies renouvelables, saisir les leviers d'une réelle planification et opérationnalisation d'une transition énergétique porteuse de justice sociale, analyser de manière critique et systémique les projets de développement énergétique (tel Énergie Saguenay). En mettant l'emphase sur ces dossiers chauds, il y aurait possibilité de créer des ponts avec des militant·e·s autochtones et des mouvements de jeunes militant·e·s.

*Je pense qu'il faut se servir des questions énergétiques et environnementales comme un tremplin pour ouvrir le dialogue avec les communautés autochtones. Ils ont des choses à nous faire comprendre et à partager et nous aussi. Mais c'est quand même difficile parce qu'on est dans deux univers chargés de préjugés d'une histoire de colonisation qui est difficile à réécrire. Donc, c'est difficile de faire cette ouverture-là. Nous, on a essayé avec le projet GNL Québec et on s'est plutôt frappé à des portes closes. Mais, il faut continuer. (GU-1JUL)*

*Ce qui pour nous est extrêmement intéressant (...) c'est de voir tout le mouvement de la jeunesse climatique qui est en route. (...) c'est extrêmement motivant de voir ça, les jeunes qui sont des gens qui sont très bien informés, très motivés, qui font très bien les liens entre les choses. (GE-4JV)*

Enfin, des participant·e·s ont mentionné la mouvance récente de scientifiques intervenant dans l'espace public sur les questions énergétiques comme une opportunité à saisir pour la mise sur pied du réseau de formation réciproque. À ce titre, mentionnons que pas moins d'une trentaine de chercheur·e·s universitaires ont participé à l'exercice de dialogue ayant mené à la version 2.0 de la Feuille de route de Québec ZÉN.

### 3.8.8 Indicateurs de succès

Enfin, l'enquête aura permis d'amorcer la réflexion sur l'évaluation de l'initiative de coformation, en pointant vers quelques indicateurs qui pourraient aider à articuler les processus réflexifs et les activités de bilan. Ces indicateurs potentiels sont systématisés dans le Tableau 10.

**Tableau 11. Trois catégories d'indicateurs à considérer dans la mise sur pied du réseau de formation réciproque**

Pédagogiques	Structuraux	De résultats
<p><b>Clarté des objectifs de co-apprentissage</b>  <i>Juste un groupe de partage de savoirs, souvent les objectifs sont flous un peu. (GA-1OCT)</i>  <i>Une approche qui présente des étapes et des objectifs ciblés pour chacune de ces étapes pourrait contribuer à conserver la motivation. (GE-10JV)</i></p>	<p><b>Accessibilité du réseau</b>  <i>Ce qui me vient en tête c'est simple, accessible, pertinent puis mobilisateur. (AS-1SEP)</i>  <i>Je pense que c'est la simplicité quand même de la plateforme ou du projet qui va être mis en place. (GE-1JUN)</i></p>	<p><b>Avoir mobilisé les apprentissages réalisés dans sa pratique</b>  <i>Si les gens en retirent quelque chose, n'aie pas peur, ils vont rester. S'il y a un bénéfice réel. (GE-3FV)</i>  <i>Ça doit être très pratique (...) comment faire une certaine action par exemple. (CC-1AV)</i>  <i>Pouvoir mesurer des résultats concrets. (AS-1SEP)</i></p>
<p><b>Diversité et pertinence des stratégies d'animation</b></p>	<p><b>Avoir rendu les ressources déjà existantes plus accessibles</b></p>	<p><b>Avoir renforcé collectivement et concrètement notre pouvoir d'agir</b>  <i>J'ai besoin de sortir de là avec un sentiment que je vais pouvoir faire quelque chose. Que je vais pouvoir être un acteur de changement. (GE-4JV)</i></p>
<p><b>Présence de ressources/activités d'auto-évaluation des apprentissages</b></p>	<p><b>Avoir favorisé la diversité au sein du groupe</b>  <i>Avoir une parité homme/femme, une diversité culturelle au sein de ces formations-là (1MR-CC)</i></p>	
<p><b>Qualité de l'information partagée</b></p>	<p><b>Évaluation en continu du projet</b>  <i>Toujours faire de l'analyse critique au fil du projet et une évaluation continuer d'où on en est. C'est quoi le chemin parcouru? Est-ce qu'on perd nos objectifs de vue? (GE-1ME)</i></p>	<p><b>Avoir renforcé les liens de coopération</b>  <i>Créer des liens d'affinité (CC-1MR)</i>  <i>Ma principale attente est la création et le renforcement de liens. (GE-1ME)</i>  <i>Des liens entre les individus et les groupes qui dureraient, avec des échanges d'informations puis des échanges d'expertises. (CC-2FV)</i></p>
<p><b>Connexion étroite entre les sujets/activités et les enjeux d'actualité</b>  <i>Arrimer sur des besoins qui se passent concrètement au niveau de l'actualité, au niveau terrain. (GE-2JV)</i>  <i>Il faut que ça soit quand même d'actualité, que ça soit un peu nouveau. (CC-1MR)</i>  <i>Réactif et évolutif dans le temps. (GE-1JUN)</i>  <i>Il faut que ce soit très collé aux besoins des gens (...) il faut que ça reste très collé aux enjeux d'action. (...) Plus on va flyer haut, plus on va se décrocher de la base. C'est un équilibre qui est dur à trouver. C'est pour ça que je trouve cette recherche-là particulièrement intéressante. Si on trouve ça là! Wow! Ça va être super! (GE-3FV)</i></p>	<p><b>Soin (care) accordé dans la dynamique</b>  <i>Qu'on puisse se donner des outils de résistance citoyenne, mais dans le bonheur et la convivialité (CC-1JV)</i></p> <p><b>Efficacité des processus et des activités</b>  <i>Un facteur de succès, c'est l'efficacité. (...) On a une vie rapide puis on a beaucoup de choses à faire. (AS-2AV)</i>  <i>On veut s'assurer que ça sauve du temps, que ça ne vienne pas gruger du temps. (6JV-CC)</i>  <i>Il ne faut pas que ce soit quelque chose qui demande une trop grosse charge. (GE-2JV)</i></p>	<p><b>Augmentation de la qualité du lien de confiance entre les groupes impliqués</b></p>

## Chapitre 4. Résultats du volet II : Approfondissement des besoins prioritaires ressortis de l'enquête

Tel que détaillé dans la section Méthodologie, le Volet II du projet FORJE a permis d'étudier quatre besoins prioritaires ressortis de l'enquête du Volet I, par le biais d'entretiens de groupe, d'entretiens individuels et de recensions d'écrits. Pour chacun de ces besoins prioritaires, nous avons ainsi cerné les principaux enjeux en lien avec la mobilisation et la formation collaborative pour la justice énergétique. Nous avons également élaboré un ensemble de pistes d'action.

### 4.1 Résultats relatifs à la Priorité 1 : Identifier des approches et des stratégies permettant de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés

Même au sein des organisations, il n'est pas toujours facile de travailler en groupe. Dans les petites communautés où les idées se confrontent comme dans les centrales syndicales représentant des travailleurs et des travailleuses provenant de toutes les sphères sociales, le défi est souvent de taille. Comment alors travailler à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes? Le FCTÉ compte 90 organisations – centrales syndicales, groupes écologistes, organismes communautaires, regroupements citoyens – qui tentent de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs de transition énergétique porteuse de justice sociale pour le Québec. Toutefois, les raisons qui motivent les différentes organisations à faire partie du Front peuvent être assez diversifiées. Ces organisations ont en outre des structures et des cultures de travail contrastées. La définition d'objectifs communs, et surtout de stratégies communes, n'est pas mince affaire dans ce contexte. Nous tenterons ici de mettre en lumière quelques pistes permettant de faciliter le développement de convergence et/ou de conjugaison les luttes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés.

#### 4.1.1 Enjeux

Comme nous venons de le souligner, le FCTÉ représente souvent des groupes avec des stratégies, des besoins et des objectifs très différents. Les organisations syndicales voudront développer une transition juste assurant un transfert des emplois reliés aux hydrocarbures. Ceux-ci doivent composer avec des groupes pouvant être contre le développement de certains projets. Par exemple, le développement d'une mine de lithium pourrait sembler être un projet de transition juste pour un syndicat, mais être contesté parce que cette mine se trouve près d'un village ou encore sur des territoires autochtones non cédés. Les objectifs des communautés en question peuvent être complètement divergents des positions du syndicat, même si les deux sont à la recherche de transformation du système. Parfois, la vision du politique peut avoir un impact sur la capacité à travailler ensemble.

Certains groupes cherchent à travailler avec le milieu politique provincial, ou encore fédéral. Comment est-il possible de développer ce type de stratégie tout en étant en appui aux luttes autochtones? Lorsque des militant·e·s évoquent l'importance du contre-pouvoir et le risque des pratiques de concertation/consultation, une tension récurrente revient au sein de la mobilisation :

*À chaque fois c'est : oui, mais ce n'est pas stratégique [de ne pas jouer le jeu de la concertation/consultation] parce qu'on n'a pas de place à table. Mais à un moment donné, si on se lève tous et qu'on se tient sans édulcorer le message en cours de route, on se ferait davantage entendre. (G1-I2)*

Les approches cherchant à créer l'unité dans la mobilisation ont tendance à donner plus de pouvoir aux groupes syndicaux et environnementaux dominants, qui adoptent régulièrement des stratégies en vue de négocier avec le pouvoir en place. Dans l'optique où certains groupes écologistes s'opposent aux pratiques de négociation avec l'État, il est difficile de créer la confiance entre un grand ensemble d'organisations pour la réalisation d'actions communes. À titre d'exemple, il est difficile de voir comment des militant·e·s autochtones pourraient développer des actions stratégiquement codécidées avec un groupe souhaitant travailler en collaboration avec un gouvernement qui ne reconnaît pas la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones<sup>24</sup>. L'importance de cette lutte pour la reconnaissance des Premiers Peuples et de leurs droits et son imbrication étroite avec la lutte pour le respect de l'environnement n'est pas comprise par tous. L'urgence d'agir et le manque de ressources sont les arguments les plus souvent exprimés afin d'expliquer le manque de solidarité, ou à tout le moins, les difficultés de la convergence des luttes :

*On peut convaincre un certain nombre, mais ce n'est pas évident d'avoir l'ensemble des organisations qui embarque (...) souvent il y a beaucoup de contraintes à s'engager dans ces espaces intersectoriels là parce qu'il y a beaucoup d'autres priorités et d'autres urgences ailleurs. (G1-14)*

Les groupes écologistes et comités citoyens sont déjà débordés et ne sont pas nécessairement conscientisés sur les questions de justice environnementale et de discrimination systémique, et même si certains membres le sont, ce n'est souvent pas la base de l'organisation. Les comités citoyens regroupent souvent des membres d'une même communauté, aux valeurs et aux expériences contrastées, qui se mobilisent au regard d'un projet particulier :

*J'ai déjà fait une lutte avec le maire, la maîtresse d'école, etc. C'est tout du monde qui n'avait jamais milité dans aucun groupe, c'était un groupe très hétérogène et on a beaucoup « focalisé » sur le partage des tâches et la valorisation de ce que chacun était capable de faire. (GE-3FV)*

Une autre participante illustre bien ce qui fait qu'il est difficile d'intégrer largement l'analyse intersectionnelle et les pratiques de solidarité intersectorielles au sein du mouvement écologiste :

*Dans les éléments qui rendent difficile de « déprioriser » [les aspects environnementaux de la crise socio-écologique par rapport aux aspects sociaux] c'est que c'est le moteur premier de plusieurs militant.e.s. C'est en friction avec ce qui eux les motive à militer. [La croyance] c'est que si on ne fait pas ça [lutter contre le dérèglement climatique par exemple] partout le monde va mourir et là on leur dit de cesser de croire ça. Ce n'est pas juste un changement de paradigme, c'est vraiment quelque chose de profond et je me suis souvent butée à ça. Beaucoup avec des gens qui vivent d'autres privilèges et que ça n'a pas été prioritaire de militer contre le racisme. C'est la première fois qu'ils ressentent une telle urgence sur telle affaire. Ils n'ont pas milité sur le logement social ou sur whatever. C'est une grosse demande de relativiser. (GE-1JV).*

---

<sup>24</sup> En août 2020, le gouvernement Legault hésitait effectivement à reconnaître la pertinence et la nécessité de cette déclaration : <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/584191/legault-refuse-de-donner-un-droit-de-veto-aux-autochtones-sur-les-projets-economiques>

En ce qui concerne l'aspiration d'intensifier le travail en commun entre militant-e-s allochtones et autochtones, des obstacles importants sont sans surprise présents. Dans l'enquête FORJE, plusieurs participant-e-s allochtones ont indiqué qu'ils et elles souhaiteraient entrer en relation avec des personnes ou des communautés autochtones. Ceci étant, il apparaît que les voies pour établir effectivement ces ponts sont plutôt obscures. Par exemple, les participant-e-s ont souvent dit souhaiter que se présente l'occasion d'une formation offerte par une personne autochtone ou encore souhaiter que soient créés des espaces de dialogue interculturel. La perspective de commencer par s'éduquer et se former soi-même sur les cultures autochtones n'a toutefois été mentionnée qu'à deux reprises. Lorsque les personnes allochtones (en situation de privilèges) ne prennent pas de rôle actif quant à leur souhait de tisser des ponts et de mieux connaître l'Autre, elles font inconsciemment reposer la charge de la transformation des rapports sur les personnes autochtones (en situation d'oppression).

Par ailleurs, différents groupes marginalisés, qui pourraient être affectés de façon importante par les effets négatifs d'une transition énergétique, sont absents du dialogue social sur la transition énergétique porteuse de justice sociale. Il y a d'importants enjeux de solidarité sociale à considérer alors que le cumul historique des manques de solidarité aux luttes portées par ces groupes a pu générer une certaine méfiance à s'inscrire dans des actions de convergence des luttes. Face à cela, les associations ne sont pas toujours sensibles à l'idée de favoriser une participation élargie aux espaces de paroles. Lorsqu'un groupe est majoritairement blanc, hétérosexuel, de classe moyenne et dirigé par des hommes, il est difficile pour des personnes en situation de minorité ou encore pour les femmes de participer activement au processus décisionnel. De tels contextes privilégient les personnes qui sont déjà en situation de pouvoir au sein des groupes et des regroupements. Bien souvent, les structures de gestion et de coordination pourraient être revues pour les rendre plus inclusives.

#### **4.1.2 Pistes d'action**

Comme nous venons de le constater, la question du travail en commun présente une multitude d'enjeux. Une des solutions apportées en lien avec ceux-ci est un changement de positionnement par rapport à la question en elle-même. Au lieu de tenter de trouver une façon d'unifier le mouvement et de converger vers les mêmes objectifs, on propose plutôt de « conjuguer les luttes » (GE-1JV) ou encore de s'appuyer mutuellement dans le développement de luttes en parallèle.

*De plus en plus, je ne crois pas à la convergence, mais plutôt à la lutte en parallèle avec certaines actions communes et concertées qui sont stratégiquement codécidées tous et toutes ensemble, [acteurs et actrices] de luttes parallèles et horizontales. (...) Et là je parle à l'intérieur du mouvement écologique et non le mouvement écologique et les différents mouvements de justice sociale. (G1-I2)*

Selon cette perspective, il y aurait un travail de transformation des structures de collaboration à engager. Ainsi, les regroupements ne chercheraient pas nécessairement à unir les groupes autour d'objectifs communs, mais plutôt à solidariser les groupes par rapport à leurs luttes respectives et à partager des ressources et les savoirs.

Selon Cohen (2010), les façons dont le mouvement global pour la transition aborde les questions d'inclusion et de diversité auront un impact important sur sa soutenabilité et sa force. À cet égard, un enjeu clé serait de comprendre quels acteurs de la société sont effectivement représentés par le mouvement :

*Être capable de comprendre qui est actuellement le Front commun en termes de pouvoirs présents. Pour engager cette ouverture-là, je vois peu comment elle peut se faire sans vraiment faire l'exercice d'une vive positionnalité. Comprendre qui est là et quelles idées sont imposées et de quoi est constitué le groupe dominant. (G1-I2)*

Il y a donc un enjeu de positionnement; clarifier « à partir de quelle culture on part? Bien la définir et bien comprendre les différents complexes de supériorité qui se cachent toujours en tout temps. » (G1-I2). Pour Pickering (2011), l'inclusion c'est d'abord analyser et comprendre les barrières qui limitent la participation afin de les déconstruire. Toutefois, l'autrice suggère de privilégier les alliances avec les groupes absents plutôt que leur inclusion au sein de sa propre lutte. C'est aussi ce que mentionne (G1-I1) lorsqu'elle explique comment les groupes allochtones prennent souvent une position de pouvoir lorsqu'ils entrent en contact avec des personnes ou groupes autochtones :

*I think there's a long history of environmental groups trying to get indigenous communities and anti-racist movement to come and join the environmental fight and that in itself is a problem in this environmental want to set the stage and the table and invite other people to come at their table which is a power move from the beginning and it also asking people to join your struggle instead of joining other's struggles. (...) I think there needs to be more self-education about that before there can be a good kind of relationship that can be reciprocal and mutually beneficial and on even power. That's something that needs to be right there at the heart of the conversation. (G1-I1)*

On ne peut éliminer les inégalités sans remettre en question les dynamiques de pouvoir présentes en société (Bacallao-Pino, 2015). Il en est de même au cœur des problématiques socio-écologiques. Les citations qui suivent identifient certains des enjeux de taille que cela implique.

*Le mouvement est fondamentalement blanc et éduqué, le mouvement de la transition écologique au Québec, du moins celui qui prend la parole au niveau politique et médiatique. Comprendre la colonialité des savoirs et des approches qui sous-tend la façon de se décrire, de parler du mouvement, d'exprimer les différentes problématiques écologiques et politiques, qui sont intimement liées. Comprendre également le paternalisme dans cette posture. Il y a un certain mépris de classe, qui me semble aussi présent dans les mouvements écologiques. Ça veut dire aussi d'avoir une stratégie de solidarité sociale. Se solidariser clairement aux luttes antiracistes, aux luttes autochtones, aux luttes féministes, aux luttes anti-capitalistes de façon claire. (G1-I2)*

*There's a lot of urgent crisis and I think the environmental and climate movement tendency to say we will worry about social justice and equality later because we have to deal with climate because it is the most urgent thing. Saying that is one of the reasons the environmental movement has failed in the last years. Because it is working in a silo and disregarding the people who are on the frontline of these crises. (G1-I1)*

Il va sans dire que les groupes mobilisés pour la transition énergétique n'adhèrent pas tous à ce type d'analyse politique. On mentionne par ailleurs souvent que les groupes n'ont pas le temps de se pencher sur ces questions, ou encore qu'ils n'ont pas été initiés à ces lectures des rapports de pouvoir. Toutefois, des formations critiques portant sur les dynamiques de pouvoirs et le colonialisme sont disponibles. Une solution afin d'améliorer la situation pourrait être d'intégrer cette offre de formations à une structure de coformation qui encouragerait les groupes à s'informer sur le sujet tout en apprenant à mieux se définir

en tant que groupe. En offrant la possibilité de s'informer et de se former, on améliore la possibilité de créer des liens et une solidarisation des groupes. En fait, Grossmann et Creamer (2017) proposent que ce soit justement en développant une structure encourageant le dialogue et l'échange que des initiatives de transition écologique puissent avoir le plus d'impacts sociaux. Il s'agit ainsi de « contribuer à la résilience des communautés locales en renforçant les liens entre les différents éléments du système » (*ibid.*, traduction libre, p. 20).

Une réelle solidarisation, une conjugaison de luttes demandent un temps significatif et un niveau de priorisation que peu de groupes ont réussi à établir jusqu'ici :

*L'autre élément c'est les liens entre les personnes. Pas juste qui connaît qui, mais il y a quelque chose à construire et ce n'est pas juste idéologique. Ça prend du temps pour être en lien et se connaître. Tisser des collaborations. Ça fait avancer les choses peut-être plus des fois que si on ne prend pas de place pour ça. Sinon, ça fait quelque chose qui n'est pas très solide. (G1-14)*

Une piste est donc de se donner le temps nécessaire pour se rencontrer sans nécessairement avoir de demandes ou de projet précis à discuter; prendre le temps de se connaître et participer lorsque possible aux luttes parallèles à celle où l'on est activement engagé-e.

En ce qui concerne la prise en compte de groupes en situation de précarité ou encore des personnes marginalisées, les pratiques d'évaluation évolutive – qui suscite le développement d'une culture d'autoréflexivité – ou encore la mise en place d'un « comité des angles morts » (G1-12) peuvent être des solutions permettant d'assurer un développement intra-organisationnel axé sur la conscience sociale. En développant les structures organisationnelles qui s'assurent d'intégrer des outils d'auto-analyse sensibles aux dynamiques de pouvoirs et aux répercussions possibles de ses projets sur d'autres mobilisations, on augmente sa capacité à transformer les pratiques et à faire évoluer les structures.

*Il y a des gens qui ne sont pas du tout à l'aise [avec les perspectives intersectionnelles et de solidarisation] pour plein de raisons, à cause de répercussions. Il y a des gens aussi centrés vers l'action et de s'attarder à ces tensions-là [ils considèrent que] c'est une perte de temps. Je trouve qu'on a beaucoup de moyens pour sécuriser ces processus-là et les rendre légitimes. C'est correct de mettre du temps sur ça et c'est bénéfique. Ça va nous aider à avancer. (G1-14)*

Afin de travailler ensemble, il est important aussi de développer des outils permettant aux membres des groupes marginalisés de se sentir appuyés par la structure :

*Développer une stratégie pour aider des gens qui peuvent se sentir opprimés par leur communauté. Pas nécessairement par des gens qui sont haut placés ou dirigeants; [certain-e-s] ont peur du feedback de leur communauté s'ils s'expriment contre quelque chose ou pour quelque chose d'autre qui ne plait pas nécessairement à la majorité. (G1-16)*

Par ailleurs, lors des actions de solidarité entre luttes, il est important d'assurer un soutien aux collaborateurs et collaboratrices, en particulier lorsque ces personnes sont issu-e-s de groupes marginalisés. Ces personnes peuvent effectivement être mal reçues de retour dans leur communauté; une problématique qui serait récurrente concernant la participation de militant-e-s autochtones à des projets allochtones.

Dans un autre ordre d'idées, il existe des moyens très concrets de favoriser un espace de parole réellement participatif et inclusif au sein des mobilisations :

*On fait des ateliers sur la prise de parole et c'est spectaculaire la différence. On a une assemblée générale par mois et les femmes qui suivent ces ateliers par la suite prennent tellement plus facilement la parole. Elles ont les outils pour le faire et c'est quelque chose peut-être qu'on néglige aussi. (G1-13)*

La formation des membres des groupes à la prise de parole partagée et à l'écoute active pourrait donc être une solution intéressante. Ces formations seraient d'autant plus importantes pour les hommes et les personnes occupants des postes de pouvoir (direction, coordination, porte-parole, etc.). Cette voix s'inscrit dans la perspective de jouer un rôle d'allié-e actif-ve; prendre la responsabilité d'enclencher des changements plutôt que de laisser les groupes en situation d'oppressions avec la charge de la transformation des structures.

En conclusion, il apparaît porteur de créer des espaces et des moments d'arrêts voués à l'auto-analyse organisationnelle et à la formation afin de déconstruire des dynamiques de pouvoir en place et d'envisager concrètement de nouvelles manières de construire des collaborations et de tisser des solidarités :

*De faire stop pour ensuite construire autre chose. Quand je dis stop, c'est vraiment stop pour vrai. Même quand on arrête entre guillemets nos activités... je pense que notre stop général qui nous vient en tête c'est continuer la normalisation de beaucoup de violence alors la réelle urgence c'est un stop complet pour justement s'asseoir et bâtir cette communication-là et toutes les actions qui devraient en découler. (G1-17)*

## 4.2 Résultats relatifs à la Priorité 2 : Cerner les approches et les stratégies de coconstruction de savoirs communautés-universités à privilégier dans la mouvance récente d'engagement écocitoyen de nombreux-ses scientifiques

Que ce soit lors de l'enquête FORJE ou au fil du déploiement du projet Québec ZÉN, le besoin d'une collaboration intensifiée entre les organisations mobilisées pour la justice énergétique et le milieu universitaire (chercheur·e-s, professeur·e-s, étudiant·e-s) a été régulièrement mentionné. Le projet Québec ZÉN compte d'ailleurs sur l'appui concret d'une trentaine d'universitaires de différentes spécialisations. Un projet de recherche a jusqu'ici émergé de cette dynamique, portant sur le thème de la citoyenneté énergétique. Pour le déploiement du volet Collectivités ZÉN, le FCTÉ a aussi approché des universitaires travaillant dans le champ du développement territorial et communautaire.

### 4.2.1 Enjeux

Depuis quelques années, on voit de plus en plus de scientifiques prendre la parole dans l'espace public concernant des questions socioécologiques vives. Nombre de ces chercheur·e-s, s'en tiennent tout de même à une posture (déontologique et épistémologique) de neutralité scientifique, qui est certes moins compatible avec une approche participative ou collaborative de la recherche. Dans cette représentation encore dominante de la science, on voit souvent les possibilités de partenariat entre l'université et le milieu comme étant linéaires : les chercheur·e-s proposent des pistes d'action pour le milieu, sur la base des données probantes. Cette posture est illustrée dans la citation suivante :

*[Nous sommes un regroupement] à l'interface des chercheurs experts qui restent dans leur bureau de chercheurs et des groupes citoyens militants. (...) Notre mandat se situe au niveau d'une éducation de la population. (G2-I3)*

Une autre chercheuse ayant participé au groupe de discussion indique que cette représentation sociale de la science fait en sorte que de nombreux groupes voient encore la science comme étant quasi impénétrable :

*Comme si la science était un peu opaque et qu'on pouvait aller y chercher de l'information et donc je dirais qu'il y a une représentation un peu mystique de la science et de l'université dans les groupes (...) Donc je pense que c'est important de démystifier, de déconstruire cette représentation-là aussi, pour vraiment faciliter la collaboration. (G2-I1)*

Donc plusieurs associations ne se sentent pas à l'aise de proposer des formes de collaboration dialogiques avec l'université, c'est-à-dire des manières de faire qui reconnaissent les actrices et acteurs comme porteurs de savoirs et non seulement de vécus. Cette posture d'ouverture au dialogue des savoirs en recherche a pourtant le potentiel de générer des analyses plus complètes, plus denses des enjeux et réalités, en plus d'avoir le potentiel d'amener à des pistes d'intervention qui soient plus pertinentes car nourries et validées au fur et à mesure de la recherche par les personnes qui les mettront ultimement en œuvre.

Ceci étant dit, vu le positionnement privilégié des savoirs scientifiques dans l'espace public et la représentation largement partagée de la science comme étant neutre et impartiale, les groupes mobilisés pour une justice énergétique vont souvent, de manière stratégique, chercher des études indépendantes ou des avis d'expert·e-s indépendant·e-s qui appuient leur propre analyse des enjeux et des actions à prendre.

Un autre enjeu important relevé par plusieurs groupes écologistes concerne la nature des services aux collectivités offerts par les universités. Les modalités de collaboration manquent d'agilité du point de vue de nombreux groupes :

*On le sait que les universités ont une mission de service aux collectivités, mais ça a l'air d'être compliqué. On a l'impression que ça prend un gros projet, d'aller chercher une subvention. Je n'ai pas l'impression qu'on peut dire : ok, là on aurait besoin de creuser tel point. (G2-17)*

*Ce que [G2-17] avance est vrai. En fait il y a une confrontation entre le besoin des chercheur·e·s de produire des articles scientifiques, d'aller chercher des subventions et (...) les besoins hyper-ponctuels des groupes. (G2-19)*

Par ailleurs, beaucoup de chercheur·e·s voient malheureusement les collaborations avec des organismes du milieu comme ayant peu de valeur au regard de l'avancement de leur carrière. Autrement dit, « les chercheur·e·s voient la mission de service aux collectivités comme du bénévolat : je vais prendre 2-3 heures de mon temps et je vais répondre à une question » (G2-19). Il y a aussi un travail de sensibilisation à faire auprès des universitaires pour qu'ils et elles envisagent les collaborations avec le milieu sur le plan de la recherche et non uniquement dans le volet « service aux collectivités » de leur tâche professorale. À cet égard, il serait aidant que les formes de diffusion de la recherche qui sont les plus pertinentes pour les organismes du milieu (vidéos, podcasts, rapports de recherche, articles vulgarisés) soient davantage reconnus par les institutions universitaires et les organismes subventionnaires.

Concernant la planification de recherches avec des groupes écologistes, un scientifique partage son inconfort suite à ses expériences :

*Le travail de co-définition est très, très long. C'est insupportable le nombre de réunions qu'il faut pour qu'on arrive à se mettre d'accord et juste dire qu'on emploie les mêmes termes dans le même sens. Je suis le premier à fuir ce genre de réunions parce que c'est très chronophage et en plus ce n'est pas très bien reconnu. (G2-15)*

Des questionnements de pointe émergent du terrain de la militance, souvent dans l'urgence, mais il est difficile de créer des ponts fructueux entre chercheur·e·s et groupes pour y répondre. Une citoyenne très engagée dans le mouvement écologiste nous dit :

*Il y a des questions que je me suis posées et j'ai vraiment prié très fort la nuit pour que des universitaires se penchent sur ces questions-là et ça n'est pas arrivé. (...) [Par ailleurs] je n'ai pas juste besoin d'un expert qui me dise voici ce que la jurisprudence a montré mettons, mais j'ai plus besoin de quelqu'un qui va paramétrer son regard dans un sens politique ; comment c'est utilisé dans notre société cette notion-là? Comment les promoteurs et les décideurs se servent de ce concept-là finalement pour arriver à leurs fins? (G2-14)*

Ainsi, les cultures, les besoins et les pratiques communicationnelles de ces deux milieux sont encore trop souvent difficiles à concilier, dans les cadres d'action existants du moins :

*Les scientifiques ont besoin de la matière brute, et à la limite cela leur suffirait. Les militants veulent de la légitimité, de la légitimation, ils veulent de l'expertise, mais est-ce que c'est vraiment la recherche qui... [phrase inachevée]? La question que je me pose, c'est: que*

*veulent vraiment les militants ? (...) Ils ont des exigences qui ne sont pas faciles à répondre en face. (G2-15)*

Enfin, mentionnons que le financement corporatif de certaines chaires et groupes de recherche, dans les secteurs de l'énergie et des mines entre autres, crée une certaine méfiance à la collaboration chez plusieurs groupes écologistes et citoyens.

#### **4.2.2 Pistes d'action**

Les participant·e·s au groupe de discussion ont proposé un ensemble de pistes de solution pour pallier aux problèmes énoncés. En ce qui a trait aux besoins de collaboration ponctuels – c'est-à-dire ceux qui n'impliquent pas de mener une recherche, mais plutôt de croiser ensemble des savoirs et des perspectives afin de mieux répondre à une question vive –, les programmes Accès Savoirs (Université Laval)<sup>25</sup> et PICOM – Projet d'intervention dans la communauté (Université du Québec à Trois-Rivières)<sup>26</sup> sont des sources d'inspiration. Ces initiatives offrent de mettre en lien des organismes communautaires ayant un besoin de mobilisation de connaissances (ex : synthèse scientifique, analyse politique, planification stratégique, etc.) et des étudiant·e·s de la spécialisation recherchée. Le service, rendu gracieusement par les étudiant·e·s dans le cadre d'un cours, est encadré par l'enseignant·e responsable de ce cours. Une professeure réalisant régulièrement ce type de projet avec ses étudiant·e·s témoigne de la satisfaction que la formule peut générer :

*Vous venez de me faire, en une session, 10 ans de recherche et de développement » [avait dit aux étudiant·e·s le directeur d'un OBNL ayant fait appel au programme Accès Savoirs]. (...) Les étudiant·e·s ont adoré ça, de toucher à la vraie vie, d'aider une association et de tester des choses. (G2-17)*

Du côté des groupes écologistes, on exprime combien il est important que les universitaires (étudiant·e·s et enseignant·e·s) saisissent bien le cadre d'action de l'organisme et que l'enseignant·e offre une rétroaction aux différentes étapes du projet :

*Dans les conditions gagnantes il y a une bonne compréhension de l'écosystème dans lequel nous on travaille, des termes-clés qu'on utilise, de comment on fonctionne concrètement, donc de venir voir la pratique. Un accompagnement aussi par l'enseignant, très rigoureux à toutes les étapes, avec des moments de validation. (G2-16)*

Cela implique par exemple que l'enseignant·e prévoit, au plan d'évaluation du cours, la remise de versions préliminaires du travail à réaliser, qui puissent être commentées. En somme, de telles initiatives sont engageantes pour les étudiant·e·s, se réalisent à très peu de frais et rassemblent les suivis que doivent

---

<sup>25</sup> Accès Savoirs « donne l'occasion aux étudiant·e·s de travailler, dans le cadre de leurs travaux universitaires et sous la supervision d'un·e enseignant·e, sur des problématiques réelles identifiées par des organismes à but non lucratif (OBNL) de la région de Québec. Ces projets enrichissent la pédagogie universitaire et renforcent l'engagement des étudiant·e·s et de l'Université Laval dans la communauté, tout en rendant service — sans frais — à des organismes qui sont au service du bien commun ». (énoncé de mission tiré du <https://www.accessavoirs.ulaval.ca>)

<sup>26</sup> « Un Picom (...) est une activité pédagogique au moyen de laquelle des étudiants, provenant idéalement de diverses disciplines, coopèrent en équipe à la conception et à la réalisation d'un projet sur la base d'un besoin identifié par un organisme à but non lucratif et en étant accompagnés par un mentor désigné par cet organisme.» (tiré du [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=1280](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1280))

normalement faire les travailleurs et travailleuses des groupes dans le cas de stages plus classiques, où ils et elles agissent souvent directement à titre de superviseur-e-s.

Une autre approche à promouvoir, qui convient plutôt lorsqu'il y a des besoins de recherche à co-développer, nous vient de la culture universitaire latino-américaine. Dans la plupart des pays d'Amérique du Sud, on parle effectivement de *l'extensión universitaria* plutôt que de services aux collectivités. Les universités ont ainsi souvent des antennes dans les quartiers et communautés, avec des locaux dédiés à la formation des adultes et à diverses formes de collaboration. L'approche de «chercheur-e-s en résidence», qui commence à être mobilisée au Québec<sup>27</sup>, s'inspire donc de ces expériences latino-américaines. En travaillant au sein même de l'organisme partenaire (dans ses espaces de travail), le ou la chercheur-e partage le quotidien de ce groupe, s'imprègne pleinement de ses réalités. Cela permet en outre d'apporter un soutien rapide lorsque des besoins ponctuels, voire urgents, se présentent. Une chercheuse en résidence travaillant au sein d'un organisme sans but lucratif explique ce que cette proximité permet :

*La chaire collaborait déjà depuis 2 ans avec l'organisation, mais sans chercheur-e au sein de l'organisation. Il y a eu plusieurs attentes non répondues justement parce que c'était long de faire les analyses, c'était long de redonner quelque chose à l'organisme. (...) L'idée a alors été de tester d'être quelques jours au sein de l'organisme, pour finalement être tout le temps avec l'équipe, parce que c'était beaucoup plus simple pour comprendre l'organisation, comment les personnes travaillaient, être au contact des citoyens, faire évoluer le projet en temps réel, etc. (G2-I8)*

Une représentante de groupe écologiste qui a jusqu'ici trouvé assez laborieuses les collaborations avec des universitaires et qui n'avait jamais entendu parler de l'approche de chercheur-e en résidence indiquait dans la discussion de groupe : « L'expérience de [G2-I8] et la nôtre m'amène à considérer l'intérêt d'un lien, d'une implication d'universitaires directement dans les groupes » (G2-I7). Une piste d'action similaire était par ailleurs ressortie d'un atelier de réflexion intersectoriel mené par le Service aux collectivités de l'UQAM et intitulé « L'engagement de l'université envers les collectivités : pour qui? pour quoi? ». À cette occasion, les participant-e-s ont plutôt promu l'idée de compter sur des « agent-e-s de liaison » rémunéré-e-s à même les subventions de recherche et œuvrant directement au sein des groupes (Vanier, 2019, p. 5).

Toujours dans l'idée de rapprocher les chercheur-e-s des réalités des groupes mobilisés pour la justice énergétique au Québec et de créer de dynamiques de coconstruction de savoirs au regard des défis de l'action transformatoire, il a été proposé d'offrir, au sein des universités, de la formation à la recherche-action. À cet effet, l'initiative *Knowledge for Change* de l'Université de Victoria<sup>28</sup> est inspirante : chercheur-e-s et praticien-ne-s prennent part conjointement à une formation à la recherche-action. Il serait aussi possible pour des chercheur-e-s et militant-e-s québécois-e-s de prendre part à ce programme de formation à la recherche participative ancrée dans la communauté (*community-based participatory research*).

---

<sup>27</sup> À cet effet, voir en particulier le projet Parole d'ExcluEs – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la mobilisation citoyenne (<http://www.parole-dexcludes.ca/>).

<sup>28</sup> Pour plus de détails, voir le <http://unescochair-cbrsr.org/index.php/k4c-2/>

Dans la même veine, des participant-e-s au groupe de discussion ont indiqué vouloir faire pression sur les organismes subventionnaires pour qu'ils financent davantage la recherche-action :

*Il faut pousser fort sur les organismes subventionnaires pour faire de la science participative (...) valoriser les implications sociales des professeur-e-s, c'est indispensable (...) et c'est surtout aux scientifiques de le faire parce que oui, ils ont une très grande liberté, mais malgré tout, si quelqu'un est motivé par la recherche, il a toujours un frein à faire quelque chose de plus social (...) (G2-13)*

En ce sens, l'atelier coordonné par le Service aux collectivités avait d'ailleurs permis de dégager un moyen de pression intéressant :

*(...) inscrire systématiquement, au budget des demandes de subvention, le remboursement de tous les postes de contribution financière des groupes (salaires des représentants-es du groupe, déplacement et repas pour les réunions, activités et dépenses de diffusion, etc.). Cette façon de faire pourrait entraîner une réflexion chez les organismes subventionnaires, et mettre en jeu l'importance politique de modifier les règles de financement. (Vanier, 2019, p. 5-6)*

La dernière piste ressortant du groupe de discussion est particulièrement intéressante et novatrice. Il s'agirait de créer, au sein du projet Collectivités ZÉN, un comité chargé de recevoir et d'analyser les besoins de collaboration milieux-universités :

*Accueillir les questions de recherche (...) développer ces questions, les perfectionner, les valider, les amener à maturité avec les citoyens (...) trouver des financements. (G2-14)*

*Pour les groupes militants, citoyens qui n'ont pas les ressources pour développer des projets de collaboration avec les universités, il serait intéressant d'avoir un lieu où adresser les demandes, où on puisse être accompagnés. (G2-17)*

Il s'agit d'un mandat que la communauté de pratique des Collectivités ZÉN pourrait éventuellement prendre en charge. Une initiative qui pourrait inspirer cette démarche est celle du City Studio de Vancouver<sup>29</sup> : « *CityStudio Vancouver is an innovation hub that brings together city staff, students, faculty and community to co-create experimental projects that make Vancouver more sustainable, liveable and joyful* ». Cette instance de facilitation des collaborations intersectorielles est donc particulièrement active dans le domaine de la transition écologique.

---

<sup>29</sup> Voir le <https://citystudiovancouver.com> pour prendre connaissance des projets-pilotes effectivement soutenus par le City Studio.

### 4.3 Résultats relatifs à la Priorité 3 : Savoir reconnaître et éviter l'épuisement militant : apprendre à prendre soin de soi, des collaborateurs et des collaboratrices dans le travail collectif

Il a été mentionné par multiples participant·e·s au Volet I de la recherche que plusieurs organisations devaient jongler avec des problématiques reliées à l'épuisement militant et à l'écoanxiété. Une participante partageait entre autres que « ça prendrait un suivi citoyen, prévenir parce qu'il y en a qui ont fait des *burnouts*, il y en a qui ont été malades » (CC-1JV). Cet épuisement vient souvent de la surcharge de travail et du fait « qu'on a l'impression de travailler dans le vide et de se battre contre des pouvoirs trop puissants » (CC-2FV). Les promoteurs des projets extractifs et énergétiques ont souvent beaucoup de moyens financiers et cela a un impact sur la capacité des militant·e·s de lutter contre ces projets ou encore celle des scientifiques engagé·e·s à développer une contre-expertise avec des ressources qui sont largement inférieures. Cette grande asymétrie de pouvoirs influence aussi la temporalité des luttes; alors que les communautés travaillent à mobiliser leurs ressources collectives pour s'opposer à un projet, les promoteurs et leurs alliés ont déjà beaucoup avancé, avec les importants fonds dont ils disposent. Ces courses contre les promoteurs deviennent éreintantes et anxiogènes.

L'écoanxiété est en outre particulièrement présente chez les jeunes, dont plusieurs craignent pour leur futur. Un membre assurant la permanence d'une association étudiante expliquait à cet effet que « le défi (...) c'est de rester dans la critique saine sans tomber dans la déprime, qui est payante pour ceux qui ont intérêt qu'on arrête de se mobiliser » (AS-2OCT). Par ailleurs, une participante partageait que les militant·e·s de longue trajectoire trouvent souvent très difficile de voir plusieurs problèmes socio-écologiques s'aggraver, alors qu'ils et elles sont engagé·e·s depuis des décennies pour faire changer les choses.

#### 4.3.1 Éléments de contexte

L'écoanxiété peut être décrite comme une préoccupation pour les problèmes environnementaux, qui viennent à prendre une importance telle que l'on se retrouve dépassé·e et accablé·e par la situation (Cossman, 2013). Il s'agit d'un état psychique lié à un sentiment d'impuissance; l'ampleur et la complexité de la crise socio-écologique sont telles que l'on entrevoit un avenir sombre, que l'on craint le pire. En termes médicaux, l'écoanxiété advient lorsque la charge allostatique<sup>30</sup> est trop grande, dans une situation où l'on a le sentiment de ne pouvoir ni se battre avec succès, ni s'échapper (Cox, 2008). L'une des défenses naturelles par rapport à ce type de situation est le déni. En fait, « l'apathie qui domine encore largement dans les réactions à la crise climatique ne correspond donc pas à une absence d'inquiétude, mais est au contraire le résultat d'une défense contre une angoisse insupportable » (Le Goff, 2017, p. 6). Certaines personnes arrivent plutôt à porter cette angoisse et se mobilisent pour le changement social (*ibid.*, 2017). Or, l'ampleur du changement social à opérer, le temps à consacrer à la cause et l'effort mis pour soutenir des relations interpersonnelles font courir le risque de surmenage et d'épuisement (*burnout*) militant.

En général, les militant·e·s sont susceptibles d'épuisement, étant donné leur implication émotionnelle importante et la pression qu'ils et elles ressentent par rapport à l'urgence de changer la société (Gorski et Chen, 2015; Weixia et Gorsky, 2015; Pines, 1994). Le *burnout* est décrit comme un état mental et physique

---

<sup>30</sup> « Par charge allostatique, on entend l'usure du corps découlant de différents systèmes physiologiques qui réagissent aux contraintes de l'environnement. Si la réaction des systèmes innés de défense aux stressseurs aigus est essentielle pour assurer la survie, l'adaptation aux stressseurs peut avoir un coût. Une exposition répétée ou chronique peut rendre l'opération des systèmes anormale, ce qui entraîne un dysfonctionnement pouvant prédisposer à une mauvaise santé. » (Thomson, Kalayci et Walker, 2019, p.1)

d'épuisement suite à des traumatismes ou à une surcharge de travail (Brown et Pickerill, 2009). Pines (1994) et Cox (2008) mentionnent que cet état d'épuisement se développe généralement suite à une baisse de moral, chez des personnes qui ont des exigences élevées et qui s'impliquent avec intensité. Les symptômes du *burnout* peuvent être d'ordres affectif, cognitif, physique et comportemental (Weixia et Gorsky, 2015); la démotivation, le goût de s'isoler, la difficulté à se concentrer, les pertes de mémoire, l'irritabilité, la colère, des problèmes digestifs ainsi que de l'insomnie peuvent faire partie de ces symptômes. Avec l'épuisement militant, qui est un *burnout* déclenché par une implication militante, on peut observer le développement d'un cynisme et d'un sentiment d'inefficacité, reliés à une baisse importante de l'estime de soi (Cronin, Megan et collègues, 2020; Cox, 2008). Le *burnout* est un état qui est intrinsèquement lié à des modifications au niveau du système endocrinien, dont des variations dans la sécrétion du cortisol (du Pan et Rémy, 2016; Brown et Pickerill, 2009).

#### 4.3.2 Enjeux

La détérioration de la santé physique et mentale suivant une surcharge de travail avec peu de moments de ressourcement peut entraîner un état d'épuisement militant (Gorsky et Chen, 2015). Que ce soit chez les militant·e·s salarié·e·s ou bénévoles, les conditions et la surcharge de travail crée une pression psychique, physique et financière qui aura un impact sur les relations entretenues avec les proches (Cárdenas et Guadalupe Tello Méndez, 2017; Michaeli, 2017). Le manque de temps réservé à prendre soin de soi dans ces milieux mènerait plusieurs citoyen·ne·s à quitter la vie militante suite à un épuisement (Kovan et Dirks, 2003). Les dynamiques de pouvoir au sein des organisations et des mouvements joueraient également un rôle important dans la possibilité de vivre un épuisement militant (Gorsky et Chen, 2015).

Bien que les groupes d'action communautaire visent souvent le développement de structures organisationnelles horizontales et qu'ils critiquent les systèmes d'oppressions, on assiste parfois à la reproduction, au sein de la militance, des dynamiques de pouvoir critiquées. Ces dernières peuvent être attribuables à différents facteurs, entre autres à un effet d'autorité généré par des militant·e·s plus expérimenté·e·s, à une répartition problématique des tâches et des responsabilités, à des attitudes sexistes ou autrement discriminantes (Pines, 1994; Weixia et Gorsky, 2015). Une participante partage son vécu à cet égard :

*Il y a aussi l'idée de se critiquer, de se rabaisser, de s'analyser et de se dire que la tactique que l'autre choisit n'est pas bonne (...) On se pointe toujours du doigt au lieu de pointer du doigt le pouvoir. (G3-114)*

Ces dynamiques créent chez certain·e·s un sentiment d'infériorité au sein du groupe, qui s'ajoute à la pression de se sentir différent de la société (Brown et Pickerill, 2009).

Une proportion importante de militant·e·s doit par ailleurs vivre avec une multitude de traumatismes. Que ce soit en lien avec de la violence policière, des attaques venant du public, de la stigmatisation, du profilage politique, des menaces ou de la répression, ces traumatismes sont d'autant plus importants chez les femmes et chez les différentes populations marginalisées (personnes racisées, LGBTQIA+, autochtones, en situation de handicap, etc.) (Cox, 2008). Les réminiscences d'oppression, de destruction et de violences vécues lors du militantisme affecteront la capacité à gérer ses émotions et à maintenir des relations positives avec les autres et avec soi-même (Michaeli, 2017; Profitt, 2008). En outre, cette violence a tendance à être normalisée au sein des groupes, ou du moins à être vue comme inévitable, ce qui a des effets notoires sur les militant·e·s concerné·e·s (Cox, 2008).

S'ajoute à ce portrait une pression reliée à la performance ainsi qu'à l'atteinte de certains standards de ce que voudrait dire être militant·e au sein d'un groupe. Parmi les représentations problématiques en cause, notons l'idée de devoir être joignable en tout temps et d'être totalement dévoué·e à la cause, en la faisant passer avant ses propres besoins, même ses besoins fondamentaux comme dormir ou manger sainement. La « culture du martyr » présente dans les mouvements sociaux est ainsi propice au développement d'un sentiment de culpabilité par rapport au fait de prendre soin de soi (Weixia et Gorsky, 2015). On se considère privilégié·e par rapport aux gens pour qui l'on milite, ou encore excessivement responsable des torts que la société, dont on fait partie, inflige aux écosystèmes. Dans cet état d'esprit, la surcharge de travail et le don de soi sont le plus souvent perçus comme inévitables. Selon Pines (1994), les personnes qui se définissent beaucoup par la militance sont particulièrement à risque de vivre un ou des épisodes d'épuisement. Des tensions au sein des maisonnées, au regard d'un engagement considéré comme trop important par le/la partenaire ou les enfants, par exemple, peuvent aussi participer à la situation d'épuisement. Ces tensions peuvent entre autres concerner les conséquences financières du bénévolat, le manque de temps partagé, des valeurs en conflit.

Les visées à long terme des mouvements écocitoyens créent une liste interminable d'objectifs et de tâches à accomplir, qu'il faudrait attaquer d'urgence (Cox, 2008). Dans cette vision des choses, prendre soin de soi devient un acte individualiste qui peut être mal perçu au sein du groupe (Cox, 2008; Weixia et Gorsky, 2015). Une participante mentionnait aussi qu'ironiquement, on reprochera aux militant·e·s qui vivent un épuisement de ne pas avoir assez pris soin d'elles/eux. La difficulté d'obtenir des transformations sociales pèse par ailleurs lourd pour certain·e·s militant·e·s qui vivent un manque d'appréciation sociale face à l'ampleur des efforts qu'ils et elles investissent dans une cause (Weixia et Gorsky, 2015).

L'épuisement militant n'affecte pas seulement les personnes, mais aussi les organisations, qui perdent une expertise et d'importants savoirs lorsque des membres se désengagent pour cause de *burnout* (Pines, 1994; Gorsky et Chen, 2015; Cox, 2008). L'expérience et le savoir-faire de ces militant·e·s se transmettent dès lors plus difficilement à la relève, ce qui peut donner l'impression que tout est à recommencer. La situation est d'autant plus problématique lorsqu'on sait qu'il y a généralement un manque de valorisation des pratiques de soin au sein des organisations militantes et un manque de reconnaissance des conséquences des départs pour cause d'épuisement (Gorsky et Chen, 2015).

Dans un autre ordre d'idées, Baker et collègues (2008) soutiennent que les cultures organisationnelles sont souvent peu sensibles à l'importance de la reconnaissance et de la régulation des émotions, alors que celles-ci sont souvent vives lors d'engagements militants. On aurait ainsi tendance à croire que les émotions concernent la sphère privée, ou encore à n'encourager que l'expression des émotions perçues comme pouvant nourrir la lutte, telles que la colère ou l'indignation (*ibid.*).

*Dans les milieux militants, on balaie les émotions selon la fonction même de ce dont on a besoin dans le moment parce que nos groupes sont trop fonctionnalistes et demandent qu'on soit toujours dans la bonne attitude et dans la bonne disposition pour faire ce qu'on a à faire. (G3-I3)*

Au regard du portrait qui vient d'être brossé, il ressort que les pratiques de soin – le *care* – sont généralement peu valorisées au sein des groupes militants et que cela est souvent justifié par un manque de ressources financières ou encore un manque de temps (Cárdenas et Guadalupe Tello Méndez, 2017); la cause défendue et les objectifs de travail à court et moyens termes sont vus comme si importants que l'on peut difficilement se permettre de faire autre chose ensemble. Ce positionnement implicite et plus

ou moins conscient d'une importante proportion d'organisations et de militant-e-s représente un obstacle à la mise en place de pratiques structurantes pour la santé des militant-e-s. Il y a donc un défi à briser ce cercle vicieux de l'épuisement militant.

Le concept du *care* ou encore du *selfcare* (prendre soin de soi) a gagné en popularité ces dernières années. Le *selfcare* mène à réfléchir au fait que le militantisme ne devrait pas être un sacrifice; qu'il est important de manger, de dormir et de prendre soin de soi, que l'on ne réussit pas à faire plus lorsqu'on est complètement épuisé (Cárdenas et Guadalupe Tello Méndez, 2017). Selon une perspective répandue, le *care* est une stratégie qui encourage l'utilisation personnelle de pratiques destinées à se soigner et à améliorer son bien-être (Profitt, 2008). Le soin est dès lors perçu comme quelque chose de clinique ou encore comme quelque chose qui devrait rester dans la sphère privée :

*On voit trop souvent le soin comme individuel. Dans le bureau du psychologue quand tout va mal. On est dans une société de compétition ultra inconsciente ou tout est orchestré pour la domination. (G3-I2)*

Toutefois, cette vision du *care* est aujourd'hui critiquée, en soulignant qu'il y a une importante différence entre un *selfcare* de culture néolibérale, qui se concentre sur l'individu et est associé à la consommation de services, et une vision féministe radicale du bien-être, qui met plutôt de l'avant l'importance de prendre soin les un-e-s des autres (vivre le *collective care*) face à des systèmes d'oppression qui épuisent et qui blessent (Michaeli, 2017). La vision néolibérale encourage le « marché économique du bonheur », sans porter de réelles préoccupations pour le bien-être collectif (*ibid.*) Selon une vision féministe radicale du *care*, on invite plutôt à « sortir le *care* d'un espace intime, donc silencieux, pour le faire entendre dans l'espace public, sans pour autant renier l'espace privé » (Raymond, 2010, p. 3). En d'autres termes :

*[Il s'agit de] repenser ce qui nous relie et nous rattache à divers autres, qu'il s'agisse de particuliers, de groupes, de communautés plus ou moins vastes. Et cela suppose de considérer les relations sociales concrètes, interpersonnelles entre groupes et, de ne pas exclure la pertinence des liens y compris faibles (à distance, entre collectifs, entre inconnus). (Laugier, 2015, p. 15)*

Dans cette vision humaniste et émancipatrice du soin, on propose de s'approprier un ensemble d'approches et de stratégies permettant de comprendre et de réguler ses émotions, dans l'optique de transformer ses actions (Barker et coll., 2008). Or comme le mentionne une participante à la recherche, « le soin part de soi et c'est difficile quand on n'a pas une culture du soin [de prendre soin de soi et des autres] » (G3-I3). Il y a donc d'importants apprentissages collectifs à faire en ce sens. Par ailleurs, on note que le soin a culturellement une connotation genrée : « le *care* est centré sur la femme, qui doit prendre soin des autres et c'est quelque chose qui se répète dans les milieux militants » (G3-I3). Une charge additionnelle est ainsi implicitement relayée aux personnes se considérant femmes, et ces actions de soin restent invisibilisées par manque d'intégration des processus de soin aux structures des groupes.

Une vision dialogique du *care* pourrait aussi permettre de mieux comprendre ses privilèges, de prendre conscience de zones d'ignorance, de même que de mécanismes d'adaptation développés pour composer avec les dynamiques de domination et d'oppression vécues et/ou observées au sein de la société (Profitt, 2008). Il s'agit de sortir d'un « espace [étroitement] soignant » pour rejoindre un « espace relationnel » (Raymond, 2010) et y développer une résilience collective. Dans cette perspective, le soin n'est pas seulement une pratique abordée dans une dynamique soignant-e □ soigné-e. Il concerne plutôt les différents membres de la collectivité comme pouvant être tour à tour soignant-e-s et soigné-e-s. Cela peut

être facilité par des pratiques collectives d'expression des besoins personnels et de groupe (Cárdenas et Guadalupe Tello Méndez, 2017).

En élargissant une telle perspective, le *care* vient qu'à prendre en compte la relation à soi, la relation aux autres et la relation au reste du vivant; la communauté biotique (Lloro-Bidart et Keri, 2017). Ces différents regards sur le *care* tendent vers une vision plus holistique et systémique du soin. Il est proposé : de développer un sens commun du soin de soi, de l'autre et de l'environnement; d'affiner les processus de communication et d'écoute; d'intégrer la notion de *care* comme élément structurant de nos groupes et de nos communautés.

Avant de présenter et de discuter les pistes de solutions recensées dans la littérature et apportées par les participant·e·s au projet FORJE, il ne faudrait pas oublier de mentionner les effets positifs de l'implication militante et de l'action collective. L'implication dans une cause sociale ou socio-écologique est effectivement bénéfique à plusieurs niveaux (Brown et Pickerill, 2009). Un tel engagement est gratifiant pour les militant·e·s; la reconnaissance sociale et les sentiments de fierté et d'intégrité qu'il génère contribuent certainement au bien-être des militant·e·s (Klar et Kasser, 2009). À contre-courant des attitudes de fuite ou de résignation souvent observées, l'action militante permet le développement d'une certaine résilience psychologique de nos sociétés (Cunsolo et coll., 2018). Les effets positifs peuvent venir du fait que, dans la militance, on s'éduque sur le monde, on apprend à mieux se connaître, on participe à la solution face à des problèmes cruciaux, on construit et on approfondit des liens sociaux et on se développe professionnellement (Stukas et coll., 2016; Kovan et Dirkx, 2003). Les militant·e·s ont généralement une plus grande satisfaction de leurs besoins d'appartenance et seraient plus prompts à s'épanouir que les personnes ne militant pas (Klar et Kasser, 2009). Encore faut-il trouver un certain équilibre permettant de s'impliquer de façon active sans toutefois vivre l'épuisement militant (Profitt, 2008).

Enfin, il nous apparaît important de mentionner que la perspective d'inclure davantage de pratiques de soin dans la militance n'a pas comme fin de faire disparaître toute douleur psychique liée à son engagement. Le fait de vivre des émotions douloureuses face aux problèmes socio-écologiques est un signe de reliance au monde, et ce sentiment de reliance est précieux. On peut ceci dit apprendre à apprivoiser cette douleur.

### **4.3.3 Pistes d'action**

Une des premières pistes à envisager est sans doute de prendre conscience de la charge mentale entourant le soin et de s'assurer de ne pas implicitement l'ajouter aux tâches des femmes dans les groupes. Cela implique d'arriver à penser et à organiser le soin collectivement. Une façon de le faire serait de créer des moments propices à l'échange et à la communication au sein des groupes. Ces moments peuvent être des « rencontres du senti » pendant lesquelles on peut parler des dynamiques de groupe et des défis de chaque personne. S'il n'est pas possible de faire des rencontres dédiées à cet exercice, un point peut être ajouté au début des rencontres d'équipe afin de s'assurer du bien-être des membres. Grâce à de tels outils de communication, les personnes viennent à mieux comprendre les dynamiques de groupe. Afin de faciliter le développement d'un climat d'échange, une participante à la recherche propose que la personne qui anime « démontre de la vulnérabilité et de l'ouverture pour encourager les autres personnes à l'être » (G3-II4). Il s'agit donc de créer une ambiance de rencontre sécuritaire qui facilite l'échange.

Les participant·e·s au groupe de discussion ont mentionné qu'il est primordial de mettre en valeur le travail de tout un chacun, de prendre des moments pour souligner collectivement les petites victoires et le travail fait dans l'ombre. Cela contribuerait entre autres à guérir et à prévenir des situations de manque de reconnaissance des militant·e·s de terrain :

*Dans la lutte contre les pipelines, les gens qui ont travaillé le plus fort étaient tous des bénévoles. Il y a des gens (...) qui ont mobilisé leurs communautés au complet et personne ne sait c'est qui ces personnes-là, mais tout le monde sait c'est qui Gabriel qui nous a donné de l'argent et les personnes le remercie. (G3-114)*

Il est donc primordial que tous et toutes puissent développer un sentiment d'accomplissement, que le travail et l'implication de tous et toutes soient célébrés et valorisés (Profitt, 2008).

Une autre piste consiste à demander à la base militante quels sont leurs besoins plutôt que de présumer quelles seraient les mesures qui pourraient aider au bien-être et au sentiment d'accomplissement de ces militant·e·s; offrir aux militant·e·s la possibilité de décider du type de soutien dont ils et elles ont besoin dans la lutte. Et cela aurait avantage à être intégré à l'accueil de nouveaux militant·e·s; « il faut mettre en branle, dès que la personne arrive dans le milieu activiste, un processus qui encourage le soin » (G3-12). Par ailleurs, dans le cas d'un retour suite à un *burnout*, il apparaît important d'accompagner la personne dans son cheminement pour limiter les possibilités de rechute (Brown et Pickerill, 2009). Un soutien tout au long du processus de retour est nécessaire et devrait mettre l'emphase sur la valorisation et le support permettant la guérison.

Comme il a été mentionné plus haut, le productivisme qu'engendre l'urgence climatique et les agendas volumineux reliés à des échéances très serrées face à des mégaprojets énergétiques à déconstruire peut créer un climat « capacitiste » délétère. Dans la perspective de créer plutôt un climat de célébration du processus et des complémentarités des personnes engagées, une participante a observé, au sein de son groupe militant, qu'il a été aidant de mettre en relief les apprentissages réalisés ensemble plutôt que les résultats. On propose aussi d'échanger collectivement sur la notion de capacitisme et d'encourager chacun·e à choisir son niveau et son type d'implication, sans craindre le jugement du groupe. Cela implique de développer des structures où il est possible de partager ses vulnérabilités et que celles-ci soient accueillies. La lutte devient alors pensée et le travail, planifié en fonction des possibilités réelles offertes par les militant·e·s.

*J'ai vu des personnes grandir parce que je pense qu'elles vivaient des problèmes de santé mentale et qu'elles ont trouvé un refuge dans un collectif qui leur donnait un sentiment d'empowerment, parce qu'elles faisaient partie d'un groupe et d'un projet politique et social tout en restant à leur rythme et à leur façon (...) de juste pouvoir échanger avec le concept de militantisme et de se l'approprier pour soi. (G3-114)*

*On peut se parler et communiquer pour développer des passions harmonieuses pour amener un militantisme qui est plus flexible et [qui cause] moins de pression extérieure et interne. Quand je pense que mon implication me contrôle et que je perds le contrôle de mon militantisme et que j'ai l'obligation de le faire [ça devient problématique]. Il y a des façons pour stimuler une certaine flexibilité et une harmonie plus grande dans le militantisme, mais c'est à explorer encore. (G3-11)*

Une autre stratégie proposée est de prendre des moments en nature. « Mais pourquoi on se bat? Pour la nature? On oublie trop souvent de se ressourcer dans cette nature-là. C'est un véhicule qui permet ça et c'est ultra important » (G3-I2). Organiser des activités de ressourcement et de « *team building* » en nature, faire des rencontres à l'extérieur ou encore penser nos environnements de travail afin d'y intégrer des éléments naturels peuvent toutes être des stratégies bénéfiques.

*Même dans la notion de résilience, on pense comment on peut essayer de diminuer nos vulnérabilités pour continuer à fonctionner. Pourquoi est-ce qu'on ne pense pas plutôt à ce qui pourrait nous rendre plus heureux individuellement et collectivement. (G3-I1)*

On avance aussi qu'il est bénéfique d'échanger sur le sentiment d'impuissance : « c'est tellement inconfortable comme sentiment, surtout pour les militants et militantes parce que c'est te faire dire que tu ne pourras pas changer le monde » (G3-II4). Se préparer collectivement à affronter cet état d'âme peut permettre de bâtir une résilience et de se solidariser autour des sentiments de défaite et d'impuissance.

*Pour les jeunes militant-e-s qui arrivent, de dire que ça ne sera pas facile. De normaliser les émotions négatives, la colère, la frustration. Pas de normaliser ça comme si c'était normal et qu'il faut ravalier, mais dans une optique de discussion et d'échange. (G3-I1)*

Ce sentiment d'impuissance est souvent à la racine de l'écoanxiété, qui touche particulièrement les jeunes. Une piste à cet effet est de travailler « de façon intergénérationnelle pour réussir à ce que les personnes plus âgées comprennent mieux le ressenti [des jeunes] et les concepts derrière » (G3-II4).

Dans un autre ordre d'idées, la reconnaissance des traumatismes et des émotions vécues pourrait grandement aider à contrer l'épuisement (Cox, 2008; Barker et coll., 2008). Toutefois, les activités de partage de d'expériences qui ramènent à des situations et à des émotions difficiles doivent être animées par des personnes compétentes:

*On a fait des journées de partage pour rendre compte de l'écoanxiété vécue et les gens partaient avec une lourdeur immense parce qu'il n'y a pas eu de suivi parce qu'il n'y avait pas de médiateur pour canaliser et faire bouger ça pour en retirer quelque chose. (G3-I1)*

Les rencontres doivent être préparées adéquatement pour transformer le partage en quelque chose de constructif. À cet effet, un participant suggère de s'inspirer des approches développées par Johanna Macy autour de ce que la psychologue appelle le « travail qui relie », c'est-à-dire une démarche qui vise un meilleur rapport à soi, aux autres et à l'environnement.

Toujours en ce qui a trait à l'écoanxiété, Allard et collègues (2019) suggèrent d'aborder de front le thème de l'effondrement écologique, afin de collectivement mieux se préparer aux crises majeures inévitables et de trouver, dans cette action, un certain remède à l'anxiété. Catherine et Raphaël Larrère(2020) mettent quant à eux en garde contre ce qu'ils appellent « l'idéologie de l'effondrisme », qui tend à désengager du politique pour plutôt se replier (individuellement ou en petits groupes) vers le survivalisme. Les deux auteur-e-s soutiennent plutôt que « le pire n'est pas certain », qu'en étant lucide quant aux catastrophes *possibles* – plutôt que de les concevoir comme inévitables – on peut maintenir l'espoir de transformations sociales, de même que la force et la détermination d'agir sur le plan politique, au sein d'un monde pluriel. Bien que certains deuils restent inévitables (pensons par exemple aux espèces et aux langues qui sont disparues), il y a plusieurs raisons d'espérer comme le disait l'écologiste Pierre Dansereau. En somme, le sujet est certainement à aborder, puisqu'il fait partie des idées qui s'échangent en ce moment face à la

crise socio-écologique et qui contribuent activement au phénomène grandissant de l'écoanxiété. Il s'agit toutefois de mettre l'accent sur l'action dans le présent, sur l'importance de l'optimisme, de l'espoir et de l'engagement ici et maintenant, en solidarité avec les autres et en cohérence avec ses valeurs. Une des conditions pour se sentir épanoui·e comme militant·e est effectivement de sentir que cette implication nous permet de faire vivre des valeurs importantes que l'on porte et que cet engagement contribue à l'atteinte d'objectifs plus grands que soi (Jasko et coll., 2019; Stukas et coll., 2016). Il faut aussi pouvoir entretenir l'espoir que les choses vont changer, qu'il y a une perspective de gain (Barker et coll., 2008). À tout le moins, il apparaît important de définir collectivement quels aspects de la lutte peuvent être réalistement atteignables à court, moyen et long termes.

La longue expérience des membres du comité de pilotage et les résultats de notre recherche nous amènent à penser que les groupes sont les mieux placés pour développer, en leur sein, des approches et des stratégies favorisant le *care* et le bien-être. Il serait donc pertinent de sensibiliser les groupes à l'importance du soin et de leur proposer de la formation pratique à cet effet. De cette façon, les groupes pourraient développer un savoir-faire ancré dans leurs réalités, créer des outils adaptés à leurs besoins et compter sur leurs propres facilitateur·trice·s du soin à l'interne. Cela pourrait pallier au problème du manque de ressources financières souvent évoqué par les différents groupes comme obstacle au développement de multiples projets.

L'écopsychologie (ou écothérapie), les thérapies féministes et écoféministes, le *selfcare queer* sont différentes pratiques proposées par les chercheur·e·s s'étant penché·e·s sur l'épuisement militant et/ou l'écoanxiété (Pompe-Fagnoli, 2018; Dutton, 2014; Cossman, 2013; Doherty, 2006). Ces approches abordent la santé de façon systémique. L'écothérapie privilégie une reconnexion avec la communauté biotique, les moments en nature alors que la thérapie écoféministe aide à comprendre les relations systémiques entre l'oppression sociale, les douleurs personnelles et les problématiques environnementales (Pompeo-Fagnoli, 2018). L'organisation féministe *Consortio Oaxaca* (Mexique) soutient par ailleurs que le plaisir devrait faire partie de la militance : « *What is the sense of a revolution if we cannot dance ?* ». Elle invite à se donner des moments de fêtes, de création collective (cuisine, sérigraphie, artisanat, construction, etc.) et d'activités sociales. De telles pratiques auraient en outre tendance à augmenter la soutenabilité de la militance et son impact social (Michaeli, 2017).

Les clinicien·ne·s et les militant·e·s sensibles au soin ont aussi une expérience et des théories d'action précieuses à partager. Une participante souligne d'ailleurs que c'est « dans les milieux militants qu'(elle a) appris le *care* et (à) prendre soin » (G3-I1). Nous avons plus haut présenté les nombreuses lacunes des mouvements citoyens en matière de soin, mais il demeure effectivement qu'on y trouve des personnes particulièrement expérimentées sur ces questions, et qui s'inspirent souvent du courant écoféministe.

On dénote généralement trois types de programmes d'intervention en prévention de l'épuisement militant, soit ceux centrés sur l'individu, ceux qui privilégient les pratiques de groupe ou ceux qui combinent des moments d'intervention individuelle et des rencontres de groupe (Awa, Wendy et coll., 2009). Les pratiques individuelles de soin sont le plus souvent destinées à la gestion du stress et du surmenage. À cet effet, l'approche de la pleine conscience (*mindfulness*) a démontré son efficacité dans la réduction de la dépression et de l'épuisement (Song et Lindquist, 2015). Le courant de la pleine conscience incite à s'ancrer dans le moment présent, à reconnaître et accepter les sensations et les émotions qui se développent en soi. Les pratiques associées à cette approche encouragent les participant·e·s à prendre conscience du moment présent grâce à la méditation (statique ou en mouvement), à être physiquement actif, à manger sainement et à maintenir de bonnes habitudes de sommeil (Cronin et coll. 2020).

Une autre stratégie qui pourrait être implémentée est celle des micro-pratiques (*micropractices*). Il s'agit de trouver plusieurs moments dans la journée pour se recentrer et pratiquer la pleine conscience. Les micro-pratiques ne requièrent que quelques secondes, or elles ont des effets bénéfiques sur la santé mentale (Fessel et Cherniss, 2020). Prendre de grandes respirations plusieurs fois par jour ou encore s'arrêter un instant pour prendre conscience des émotions vécues et les nommer sont des exemples de micro-pratiques. Celles-ci peuvent s'intégrer aux gestes quotidiens, comme le lavage des mains, qui deviennent empreints de rituel et de ressourcement (*ibid.*). On peut aussi faire une liste de ses réussites ou des choses pour lesquelles on est reconnaissant, plusieurs fois pendant la semaine. Cette pratique peut également s'appliquer en groupe, au début des rencontres, afin d'offrir un moment collectif de reconnaissance encourageant le développement de relations positives au sein d'une équipe (*ibid.*). Enfin, Pines (1994) perçoit l'écriture comme une pratique individuelle pouvant être bénéfique sous de multiples formes. Elle peut être utilisée pour prendre conscience des perspectives existentielles du *burnout* : écrire sur les visées, les rêves que l'on porte ainsi que les facteurs de stress et d'anxiété pouvant être reliés au surmenage permettrait de mieux en comprendre les sources. L'écriture créative peut aussi aider à réduire le stress et la fatigue émotionnelle (Cronin, Megan et coll., 2020). De manière plus générale, la créativité et les médiums artistiques peuvent permettre d'exprimer ses défis, ses angoisses et ses aspirations de manière cathartique. Prendre le temps de créer pour le plaisir et sortir du cadre de la militance et de l'action peut être bien salubre.

Dans une perspective de coaching, les pratiques individuelles sont aussi utilisées pour accompagner une personne dans le développement de compétences de soin collectif : apprendre à offrir un soutien aux membres de son groupe militant. Enfin, les interventions destinées à des groupes se concentrent le plus souvent sur un diagnostic de situation et un accompagnement du changement : proposer et réaliser des modifications structurelles permettant d'améliorer le climat de travail collectif (*ibid.*). On cherchera à relier les membres les uns aux autres, à renforcer le sentiment de communauté, à faire de la santé une valeur de groupe, ce qui contribuera en retour au bien-être, à la créativité et à la motivation des personnes (Cunsolo et coll., 2018; Cox, 2008).

Une autre proposition consiste à élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention de l'épuisement militant (Cox, 2008). Cela implique entre autres de repenser l'organisation des espaces de travail ; qu'il y ait des espaces aménagés pour le travail d'équipe, mais aussi des espaces pour se retirer, se reposer, voire méditer (Proffit, 2008). Bien sûr, la plupart des comités citoyens n'ont pas de lieu dédié et beaucoup d'organismes doivent composer avec des espaces de travail très restreints vus les budgets limités. De surcroît, la pandémie actuelle confine plutôt chacun-e chez soi, en télétravail où il est souvent plus difficile de marquer la frontière entre travail, militance et vie privée. Le sujet est d'ailleurs abondamment traité dans l'actualité ; conséquences psychologiques de l'isolement, stress associé à l'utilisation continuelle des plateformes virtuelles de réunion, maux de dos et autres problèmes liés à un travail prolongé dans des conditions non ergonomiques, etc.

Emily Dutton (2014) propose quant à elle de questionner les motivations au soin et de ne pas limiter le *care* à des pratiques permettant de retrouver sérénité et calme : « *self-care might look calm, relaxed, and happy ; or it might look like deep depression, sadness, or failing to function at all* » (*ibid.*, p. 7). La guérison nécessite de passer par plusieurs états d'âme, et la valorisation de certains de ceux-ci (tels que le calme, la sérénité ou le bonheur) au détriment de d'autres (tels que la colère ou la tristesse) est à questionner, comme les raisons pour lesquelles on encourage la guérison d'un membre de son organisation. Est-ce pour le bien-être de la personne ? Pour le bien de l'organisation ? Pour assurer une performance ou encore pour maintenir une pression sociale contre un projet ? La proposition queer du *selfcare* d'Emily Dutton nous invite à déconstruire notre conception des limites du *care*. L'auteure soutient que bien qu'elles

donnent des résultats positifs individuellement, les pratiques les plus répandues de *selfcare* encouragent la productivité et la performance, ce qui les rend attrayantes pour des organisations évoluant dans un système capitaliste néolibéral. Explorant les avenues possibles du *selfcare* chez les survivant·e·s d'agression sexuelle, elle s'intéresse notamment à l'art de performance et aux arts martiaux.

Apprendre à outrepasser la « culture du martyr » qui prévaut souvent dans les milieux militants (Gorsky et Chen, 2015) et donner de l'importance au fait de prendre soin de soi et de ses collaborateurs·trices, voilà un défi qui mérite que l'on s'y attarde. Le *care* militant aborde des questions et des réalités qui ne sont pas toujours comprises par des personnes non militantes. Nous avons exploré des approches et des pratiques du soin particulièrement pertinentes au regard du contexte dans lequel évoluent les militant·e·s mobilisé·e·s pour la justice énergétique. Ce sont là des pistes qui pourront inspirer la réflexion et l'instauration de pratiques de soin fécondes, adaptées aux réalités des différents groupes.

#### **4.4 Résultats relatifs à la Priorité 4 : Mieux connaître les réalités et les possibilités du cadre municipal pour investir cet espace politique de proximité**

Un résultat émergent, non attendu de l'enquête diagnostique FORJE concerne le palier gouvernemental municipal. En effet, plusieurs participant·e·s à la recherche ont mentionné qu'il serait stratégique de former les élu·e·s locaux afin qu'ils et elles : 1) développent une meilleure compréhension des questions complexes que soulève la transition énergétique porteuse de justice sociale et 2) mobilisent effectivement, en collaboration avec les citoyen·ne·s engagé·e·s, les leviers de transformation éco-sociale que les élu·e·s ont le privilège de pouvoir saisir. Dans la perspective d'un meilleur alignement avec les valeurs et les orientations pédagogiques du projet FORJE, nous avons convenu d'orienter nos travaux concernant la Priorité 4 selon deux axes. D'une part, nous avons exploré les possibilités de coformation entre militant·e·s en ce qui a trait aux spécificités du palier politique municipal et aux approches d'intervention qui peuvent y être déployées. D'autre part, nous avons exploré les possibilités et les limites de la formation réciproque impliquant militant·e·s, acteurs locaux et élu·e·s, sur des questions de transition et de justice énergétique.

Ainsi, les objectifs poursuivis avec ce groupe de discussion étaient les suivants:

1. Mieux connaître les réalités et les possibilités du cadre politique municipal en lien avec les projets territoriaux de transition énergétique en émergence;
2. Identifier des visées et des approches de coformation avec des élu·e·s locaux dans le cadre des futurs Chantiers régionaux de la transition;
3. Identifier les avantages et les risques liés au fait d'investir temps et énergie à des activités de formation réciproque avec des élu·e·s municipaux.

Les échanges ont permis de raffiner notre compréhension du contexte municipal et de confirmer la pertinence de s'intéresser à la formation des élu·e·s municipaux, comme l'ont exprimé les personnes participantes au groupe de discussion :

*Toute opportunité d'éducation, de sensibilisation et de dialogue avec les élu·e·s, c'est pertinent (G4-I6).*

*Ça vaut la peine de les former et une piste de solution, c'est de réseauter les leaders (G4-I3).*

*Il vaut la peine de s'investir dans la formation des élu·e·s parce que c'est la base de la démocratie (G4-I2).*

Nos échanges ont également fait ressortir un ensemble d'enjeux. Certaines personnes ont d'ailleurs soulevé qu'il importe d'ouvrir des espaces où questionner les fondements mêmes du système politique en place, c'est-à-dire la démocratie représentative, où penser des alternatives. Dans la perspective de devoir aussi composer avec le système en place, nous avons élaboré des pistes d'action qui pourraient être déployées dans ces milieux politiques de proximité. Nous aborderons ces pistes après avoir donné un aperçu du contexte politique municipal au Québec.

#### 4.4.1 Éléments de contexte

Le Québec compte pas moins de 1 131 municipalités. De ces dernières, 711 dénombrent moins de 2 000 habitant·e·s et 290 municipalités ont une population allant de 2 000 à 10 000 habitant·e·s. Quatre-vingt-seize (96) villes québécoises dénombrent entre 10 000 et 100 000 habitant·e·s, alors que seulement 10 villes ont une population supérieure à 100 000 habitant·e·s (MAMH, 2019). Ce profil démographique à grands traits évoque des réalités politiques hétéroclites. Dans les petites municipalités, une très grande proportion d'élue·s le deviennent par acclamation – c'est-à-dire sans opposition et donc sans procédure de vote, alors que dans les grands centres<sup>31</sup>, des partis politiques se disputent les voix des électeurs et électrices.

Les conditions d'exercice de la fonction d'élue sont aussi très disparates. Dans les petites municipalités, les élu·e·s assument la plupart du temps leurs fonctions de représentation en marge d'un emploi à temps plein et gagnent souvent moins de 10 000\$ par an, voire moins de 5 000\$, ou agissent même de manière bénévole. À l'autre bout du spectre, dans les grands centres urbains, les salaires de maires/mairesse avoisinent les 170 000\$<sup>32</sup>. Bien que ces dernières personnes assument leurs fonctions à temps plein, on peut affirmer qu'elles jouissent de conditions beaucoup plus intéressantes<sup>33</sup>. Par exemple, les élu·e·s qui bénéficient des conditions pour exercer leurs activités de représentation politique à temps plein ont beaucoup plus de temps et de ressources pour étudier leurs dossiers.

De manière générale, les élu·e·s connaissent très peu l'univers politico-légal dans lequel ils et elles entrent en fonction. D'ailleurs, une majorité d'entre eux ne reste en poste que pour un ou deux mandats :

*Ça leur prend quatre ans devenir compétents puis ils deviennent blasés car ils l'ont appris à la dure. (G4-I1)*

*Si je me réfère à notre expérience à Rimouski, les élu·e·s sont surchargé·e·s de dossiers à lire, pas formé·e·s pour prendre des décisions qui vont dans tous les sens (...) ils sont débordés, c'est clair. Et à un moment donné, ce qui arrive, c'est qu'ils vont s'en remettre aux fonctionnaires, qui eux vont dire : « nous on a analysé les dossiers, on sait comment ça marche et on va vous dire ce qu'il faut faire et ce que vous devez penser ». Et ils vont très vite tomber dans le prêt-à-penser parce que leur charge est énorme. (G4-I5)*

Il y a donc un travail de formation à refaire continuellement. La formation des élu·e·s municipaux s'opère de manières informelles et non formelles. Aucune loi n'encadre cette nécessaire préparation à l'exercice du pouvoir. Le MAMH propose de la documentation de vulgarisation et de synthèse quant aux lois encadrant l'action aux paliers gouvernementaux local et supralocal, c'est-à-dire au niveau des municipalités et des MRC (ou communautés métropolitaines, dans le cas des régions de Montréal et de

---

<sup>31</sup> Aux élections municipales de 2017, près de la moitié des maires et mairesses des 1131 municipalités ont ainsi été portés au pouvoir sans procédure de vote. Voir : La Presse canadienne (2017). [De nombreux maires élus par acclamation, faute d'opposition](#). *La Presse*, 16 octobre 2017.

Ces élections par acclamation représentent 56% des postes de conseiller/conseillère (n=3932), 49% des postes de maire/maresse (n=534) et 38% des postes de préfet/préfète (n=6). (MAMH, 2020a).

<sup>32</sup> Lefebvre, S., Langlois, P. et Valeria, A. (2019). [Le chaos dans les salaires des élus](#). *Journal de Montréal*, 14 septembre 2019.

<sup>33</sup> À noter que depuis 2018, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122) donne aux conseils municipaux la responsabilité de fixer les salaires des élu·e·s, sans imposer de barème.

Québec). Ce sont généralement les fonctionnaires – des ministères, des MRC, des municipalités – qui forment informellement les élu·e·s, leur apprenant les rouages du « métier », leur faisant connaître les outils à leur disposition, tels que les politiques, les lois, les règlements et les plans d'aménagement. Cela soulève évidemment des enjeux éthiques liés à l'agenda politique de ces fonctionnaires, qui détiennent le pouvoir de leur expertise face à des élu·e·s souvent néophytes :

*Les élu·e·s [municipaux] sont souvent démunis face à leurs réalités et, de plus en plus, il y a un paquet d'acteurs qui veulent les former parce qu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas les compétences pour jouer leur rôle. Imagine le contexte que ça crée pour eux. Il faut développer cette empathie-là. Ce n'est pas évident. Connaissant leur contexte, ça ne m'intéresserait jamais de vivre cette expérience-là [être élu·e] parce qu'ils n'ont pas les conditions pour bien jouer leur rôle. (G4-I17)*

Plusieurs organisations développent ainsi des formations destinées aux élu·e·s municipaux, en particulier les associations de municipalité et les OBNL (comme Vivre en ville, Communagir et Espace MUNI). Les associations de municipalité, soit l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, offrent des formations payantes aux élu·e·s et vivent en partie de ces dernières. Dans les grandes agglomérations, les partis politiques offrent aussi de la formation à leurs élu·e·s.

Les municipalités bénéficient de pouvoirs exclusifs en matière de transport en commun, de sécurité incendie, de gestion de l'eau (eau potable et assainissement des eaux) et de gestion des matières résiduelles. Elles exercent également des pouvoirs partagés avec le gouvernement provincial en ce qui concerne l'habitation, le réseau routier, les loisirs et la culture, les parcs et espaces verts, le développement économique, l'aménagement du territoire et l'urbanisme (MAMH, 2020b). Sur ces deux derniers plans – aménagement du territoire et développement local et régional – le palier gouvernemental supralocal exerce un leadership certain et compte sur l'expertise de professionnel·le·s. Ces spécialistes relèvent maintenant directement des élu·e·s en poste à l'échelle des MRC (ou communautés métropolitaines), bien qu'ils et elles relèvent également d'un cadre gestionnaire.

En effet, en 2015, une reconfiguration des instances de gouvernance municipale a favorisé une centration du pouvoir au sein des municipalités régionales de comté (MRC) et des deux communautés métropolitaines, et causé l'abolition des Conseils régionaux des élus et des Centres locaux de développement (CLD). Dans certains cas, les CLD ont été maintenus, mais sont dorénavant sous l'égide de leur MRC. En vertu de la *Loi sur les compétences municipales*, les MRC peuvent aujourd'hui prendre « toute mesure afin de favoriser le développement local et régional » sur leur territoire et comptent à cet effet sur le Fonds de développement des territoires (MAMH, sans date). Les MRC peuvent aussi déléguer – en tout ou en partie – leur mandat de développement local et régional à un OBNL (*ibid.*). Selon l'analyse de Richard, Bourque et Lachapelle (2017, p. 20) de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, « les nouvelles responsabilités dévolues aux conseils des MRC ne vont pas de soi pour tous les élus municipaux et les pratiques de développement intermunicipales se heurtent parfois à la priorité que chacun veut donner à sa propre municipalité ». Dans la même veine, une participante à la recherche dénote le manque d'expérience et d'expertise des élu·e·s en matière de développement local et territorial:

*(...) toutes les mesures d'austérité en 2015 – avec l'abolition des CLD et l'intégration des CSSS au CIUSSS, l'abolition des CRÉ, les Commissions scolaires qu'on a presque perdues – ça a fait en sorte que les élu·e·s se sont retrouvés avec des responsabilités importantes au niveau du développement, mais sans avoir l'expertise. (G4-I17)*

En outre, « cette réforme est ainsi venue rompre avec le modèle québécois de développement (...) Ce dernier, issu de la Révolution tranquille, prenait la forme d'une gouvernance hybride fondée sur la concertation entre élus locaux et acteurs de la société civile », c'est-à-dire du secteur communautaire, de l'économie solidaire et du milieu des affaires (Chiasson et Mévellec, 2019, p. 189).

La Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122, devenu loi le 1<sup>er</sup> janvier 2018) simplifie notamment les procédures d'engagement de crédits et de gestion contractuelle, en plus d'octroyer aux citoyen-ne-s un droit de regard sur les finances de leur municipalité, par le biais d'une procédure de référendum. Sur ce dernier point :

*Les cas visés sont les contrats qui engagent le crédit de la municipalité et qui impliquent une obligation pour le soumissionnaire de construire, d'agrandir ou de modifier substantiellement un bâtiment ou une infrastructure utilisée à des fins municipales. (MAMH et INM, 2018)*

Cette nouvelle Loi donne par contre aux élu-e-s municipaux le pouvoir de remplacer la procédure d'approbation référendaire contenue dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (pour des cas de changements de zonage, par exemple), par une politique de participation publique qui peut certes ouvrir des espaces de discussion intéressants, mais qui a pour effet d'enlever le droit de veto aux citoyen-ne-s. Par ailleurs, alors que l'on indique que la Loi « s'appuie (...) sur le principe de subsidiarité qui privilégie un rapprochement avec les lieux de décision » (MAMH et INM, 2018), notre analyse de ces modifications nous mène à une lecture différente des choses. Car si les citoyen-ne-s ont effectivement accès à plus d'informations concernant les actions de leur gouvernement local (en matière de gestion de budgets et de salaires particulièrement), il demeure qu'ils et elles ne bénéficient concrètement pas davantage de pouvoir d'influence. On les invite plutôt à investir les mêmes démocratiques espaces que par le passé, à savoir les périodes de question des séances de conseil, les processus de consultation publique et la participation bénévole à des comités créés par leur municipalité (MAMH, sans date a).

Avant la loi de 2018 et suite aux reconfigurations de la réforme de 2015, on remarquait déjà des difficultés accrues pour les citoyen-ne-s souhaitant s'engager dans les affaires politiques locales et supralocales:

*Le modèle d'interaction qui s'est installé au cours des dernières années entre les élus et le gouvernement valorise la concertation tout en refusant une approche de participation citoyenne souvent associée à la revendication. On réduit la présence de la société civile au sein des instances parce que le pouvoir ne souhaite pas la présence d'acteurs valorisant le mode de la négociation souvent emprunté par les associations et les groupes sociaux. Se pose alors l'enjeu de la place réservée à la société civile, notamment aux groupes plus critiques (Fortin, 2015). Les pratiques peuvent se déployer selon le bon vouloir des élus locaux avec des règles parfois déficitaires sur le plan démocratique. Si on voit poindre des expérimentations intéressantes voire concluantes, il devient néanmoins difficile de légitimer ces pratiques en raison de la perte d'ancrage institutionnel. Désormais la participation dépend de la capacité de négociation des acteurs locaux et de leur détermination à en faire valoir la nécessité. Ces transformations risquent d'accentuer la compétition non seulement entre les territoires, mais également entre les organisations elles-mêmes puisque l'accès au pouvoir décisionnel sera réservé à ceux qui sauront accéder aux décideurs. Les citoyen-ne-s moins organisés seront exclu-e-s alors que les plus outillés se fraieront un espace pour exprimer leur point de vue. Les conditions sont réunies pour une perte de légitimité de la parole citoyenne. (Richard, Bourque et Lachapelle, 2017, p. 35-36)*

Cette analyse fait d'ailleurs écho aux expériences de participant-e-s de notre groupe de discussion :

*La vision de la démocratie au niveau des élu-e-s municipales s'arrête à la démocratie représentative. Il y a une incompréhension de ce que c'est la démocratie participative et sa plus-value. (G4-117)*

*Nous on a souvent demandé des comités de travail pour réfléchir la transition, pour mettre en place un plan de transition et ça n'a jamais adonné. (...) Franchement, on veut des deux côtés, je pense sincèrement qu'ils [les élu-e-s] ne veulent pas le mal du monde, mais je pense qu'ils sont débordés par la tâche et qu'ils se laissent déborder. (G4-15)*

Au cours des dernières années, il y a donc eu municipalisation du développement, mais de telle manière que les élu-e-s ont également acquis de nouveaux pouvoirs décisionnels quant à la structuration des espaces de participation citoyenne dans chacun de leurs contextes. Jusqu'ici, il apparaît que cela a plutôt fragilisé les acquis en matière de dialogue social et eu pour effet de limiter la participation citoyenne.

#### **4.4.2 Enjeux**

Les participant-e-s au groupe de discussion ont évoqué à quel point les élu-e-s de petites municipalités se retrouvent accaparés par leurs responsabilités de gestion (de la voirie, des infrastructures, des budgets, etc.). Dans un contexte où ils et elles assument le plus souvent leurs fonctions à la marge d'une autre occupation principale, cela leur laisse très peu d'espace pour apprendre et jouer leur rôle politique.

*Ce qu'on oublie toujours au Québec, c'est qu'au-delà d'une quarantaine de villes, on est dans des municipalités de moins de 5000 personnes et très rapidement dans des municipalités de moins de 2000 personnes. Dans ce contexte-là, non seulement il n'y a pas de formation, mais j'ai 32 dossiers, j'ai bien de la bonne volonté, mais vous savez comment c'est; les égouts, le déneigement, les ci, les ça passent avant. (G4-13)*

*Le problème pour moi est : comment arriver à donner du temps et de l'espace aux élu-e-s, qui ne doivent pas être des gens qui siéent et qui disent « oui oui » aux fonctionnaires. Comment arriver à le faire pour ne pas qu'ils soient paniqués par les décisions à prendre sans temps ni espace pour réfléchir ?(...) Ils sont coincés, j'ai un peu de compassion. (G4-15)*

*Il ne faut pas niveler vers le bas, il faut les ramener dans leur rôle politique. (...) On a de la difficulté à saisir le rôle politique des élu-e-s municipaux dans tout le schème de gouvernance associé à la transition, entre le local, le provincial et même le national. (G4-12)*

Un autre enjeu important ressorti du groupe de discussion concerne la prégnance d'un certain paradigme du développement économique chez les élu-e-s municipaux, qui sont souvent très près du milieu des affaires. Ainsi, l'idée que le développement économique de leur municipalité et de leur région doit s'actualiser à travers des projets d'envergure venant de grandes entreprises est très répandue chez les élu-e-s. Ils et elles ont souvent grandi dans ce courant de pensée et ont de la difficulté à le mettre à distance critique :

*Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, on s'est toujours fait développer par l'extérieur; Alcan, Price, Abitibi Bowater qui est Résolu maintenant. Donc quand il y a un projet comme GNL ou Énergie Saguenay qui débarque, les gens se disent « c'est juste le prochain projet*

*industriel proposé par l'extérieur ». Donc les gens ne remettent pas ça en question. Donc quand on leur parle de justice énergétique, de développement par le bas, de tout ça, ces gens-là ne comprennent même pas en fait. Ça part de tellement loin, on les sort tellement de paradigmes qu'ils connaissent que c'est très difficile pour une grande partie d'entre eux. (G4-16)*

*Présentement, les gros promoteurs qui viennent faire de l'extraction ou qui vont faire des mégaprojets sont tellement outillés au niveau de la communication et financés que c'est impossible de leur dire non. Les élu·e·s n'ont même pas la capacité de l'analyser correctement le projet. J'ai l'air de prendre leur défense, mais ils font pitié pour vrai. De comprendre que ce modèle décisionnel cause le problème et le renforce va être un gros choc à absorber et de faire les choses autrement, ça représente de gros défis pour les gouvernements municipaux. (G4-117)*

Ainsi, l'idée d'un écodéveloppement endogène – collaboratif, servant la communauté locale et s'appuyant sur ses compétences et ses savoirs (Sachs, 2007) – percole difficilement dans une majorité de contextes politiques municipaux. Cela est inquiétant, particulièrement suite à la reconfiguration des instances décisionnelles du développement régional de 2015 qui a, comme l'illustre Prémont (2015, p. 66), invité les municipalités « à jouer dans la cour des grands en tirant les ficelles du développement exogène par les atours de l'exemption fiscale ». En incitant à une municipalisation du développement tout en sachant que les élu·e·s municipaux n'ont souvent pas développé de compétences d'analyse critique et systémique en matière de développement ni maîtrisé les rouages de leurs fonctions de représentation politique, on peut effectivement croire que le gouvernement provincial d'alors a voulu servir ses propres visées de libéralisation du développement économique, dans la foulée du Plan Nord qu'il avait présenté en 2011 et moussé allègrement les années suivantes. Prémont (2015, p. 67) souligne d'ailleurs les conséquences du retour aux exemptions fiscales à l'entreprise promu par le gouvernement Charest :

*Le retour des exemptions fiscales à l'entreprise n'est donc qu'une autre facette de la fragilisation dictée par Québec des mécanismes de développement endogène mis en place par les pouvoirs locaux, maintenant condamnés à appuyer plutôt le développement exogène favorisé par les pouvoirs centraux.*

Chiasson et Mévellec (2019, p. 203) font aussi l'analyse d'une reconfiguration des pouvoirs locaux, supralocaux – et des instruments à leur disposition – à la faveur d'une vision néolibérale du développement, où les municipalités québécoises se retrouvent aiguillées vers l'attraction de capitaux exogènes.

Par ailleurs, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs a fait en sorte qu'en matière de développement local, les élu·e·s municipaux sont désormais face-à-face avec les organismes et associations citoyennes, qui ont le plus souvent une vision collectiviste, voire écologiste du développement territorial. Cette nouvelle configuration des acteurs locaux est donc propice aux chocs de culture, elle offre un terrain fertile aux confrontations :

*À [Nom du village], le comité qui se met en place dans une logique de collectivité résiliente, un des bogues qu'ils rencontrent avec le conseil municipal c'est qu'il y a tellement eu de frictions et de tensions à cause de la mise en place [d'un mégaprojet de développement touristique] que les élu·e·s sont devenus vraiment frileux face à toute participation citoyenne*

*même s'ils n'ont pas une approche conflictuelle ni de défense de droits. Juste de déposer des arguments de façon rigoureuse c'est insupportable pour les élu-e-s. Il y a un processus de réconciliation à mettre en place. (G4-117)*

Sur ce point, les recherches terrain de Lachapelle (2019, p. 1-2) ont mis en exergue que l'instauration d'un dialogue fécond entre les élu-e-s et les organisations communautaires repose sur « les compétences des élus locaux, l'ouverture des acteurs collectifs et le soutien des intervenantes et intervenants collectifs au partage des savoirs ». Ces conclusions renforcent la pertinence de créer des occasions innovantes de dialogue et de formation réciproque entre élu-e-s et groupes mobilisés pour une transition énergétique juste.

Assurément, tous les élu-e-s ne seront pas également ouvert-e-s ou enthousiastes à de telles perspectives de coformation, ni à une telle vision de la transition énergétique. Néanmoins, un sondage Léger (2018) réalisé auprès de 752 élu-e-s et fonctionnaires du milieu municipal indique que 65% des répondant-e-s se disaient « tout à fait en accord » (26%) ou « assez en accord » (39%) avec l'affirmation suivante : « Dans les 12 prochains mois, j'ai l'intention de travailler à mettre en place des mesures liées aux problèmes environnementaux (changement climatiques, qualité de l'air, qualité de l'eau, etc.) ». Cette proportion atteignait même 80% dans la sous-catégorie des maires/mairesse.

Lors de notre groupe de discussion, l'importante diversité de réalités personnelles et contextuelles dans le bassin des élu-e-s municipaux a été identifiée comme étant un enjeu important à considérer :

*Il y a un gros gros enjeu de l'histoire personnelle de chaque élu-e, de ses occupations, de ses valeurs, de son temps, de ses connaissances, de ses réseaux (...) ça dépend vraiment des individus qui sont là, et particulièrement dans les petites municipalités où les gens sont élus par acclamation et où il n'y a pas d'opposition. (G4-16)*

S'il y a effectivement une diversité importante de réalités dans la population des élu-e-s locaux lorsque l'on considère l'unicité de leurs vécus respectifs, il n'en demeure pas moins qu'il y a une certaine homogénéité d'ensemble, à savoir que ce sont principalement des hommes blancs d'un certain âge qui occupent ces fonctions. Tous types de postes confondus, il y a eu 31% de candidatures féminines en 2017, alors que 32% des élu-e-s sont actuellement des femmes. L'âge médian au poste de maire/mairese est de 60 ans, alors que celui de conseiller/conseillère est de 54 ans (MAMH, 2020a). Le MAMH n'a pas compilé de statistiques concernant les autres formes de diversité (ex. minorités visibles, personnes en situation de handicap, personnes LGBTQ+), mais un rapport de l'INRS (Collin et Bherer, 2008) a dans le passé souligné la faible représentativité des communautés ethnoculturelles dans les lieux de pouvoir municipaux. Plus récemment, soit au lendemain des dernières élections municipales, des élu-e-s et candidat-e-s du territoire de la communauté métropolitaine de Montréal ont dénoncé ce manque de diversité.<sup>34</sup>

Un autre enjeu mis en exergue lors de notre groupe de discussion concerne un malaise généralisé avec le dissensus chez les élu-e-s locaux: « ils ont très très peur de la confrontation de façon générale » (G4-13). Deux principales causes ont été évoquées quant à cette difficulté. La première tiendrait d'un manque de confiance des élu-e-s en leur propres compétences, qui peut être en grande partie associé au fait qu'ils et elles entrent en fonction sans formation préalable. La seconde a trait au protocole très règlementé

---

<sup>34</sup> Valois-Nadeau, B. (2017). [Élus et candidats déplorent le manque de diversité en politique municipale](#). *Journal Métro*, 26 novembre 2017.

encadrant la tenue des séances de conseils municipaux, qui constituent le principal espace d'interaction formelle avec les citoyen·ne·s :

*La peur des élu·e·s, c'est palpable dans les conseils municipaux et souvent ce qu'on a fait comme proposition ç'a été de se rencontrer dans d'autres moments. Car la formule municipale est très close : on doit faire un préambule très court, on doit absolument poser une question; on n'est pas dans le dialogue. (G4-I5)*

*Les élu·e·s municipaux vont percevoir la société civile comme étant menaçante ou tannante. [Pensons à] leur vécu comme élu·e·s qui vont se retrouver dans des postes de pouvoir sans formation. Je pense à un maire qui a un secondaire 2 et qui est agriculteur. Je le perds en partant si j'arrive avec un dossier. Ils ont aussi leurs réalités. C'est sûr que quand ils se présentent dans les conseils municipaux et qu'ils reçoivent des charges émotives et qu'ils sont bénévoles dans leurs fonctions, ça aussi c'est une réalité qui est importante à comprendre. (G4-II7)*

### **4.4.3 Pistes d'action**

Lors du deuxième atelier de co-analyse réalisé avec le comité de pilotage, il est clairement apparu que les pistes d'action concernant le contexte politique municipal devaient être beaucoup plus diversifiées que les perspectives de collaboration et de coformation avec les élu·e·s – c'est-à-dire qu'elles devaient dépasser les besoins identifiés par les participant·e·s à l'enquête diagnostique initiale. En effet, nous avons jugé que ces perspectives de travail avec les élu·e·s peuvent devenir difficiles à conjuguer avec l'approche décoloniale préconisée dans la visée d'une transition énergétique porteuse de justice sociale :

*(...) si c'est gens-là [les élu·e·s municipaux] sont au pouvoir, il y a des raisons. Si ces institutions-là ont le pouvoir, il y a des raisons et rapidement on entre en contradiction. (...) Ça crée des malaises, des non-dits, des gens qui s'en vont (...). Est-ce qu'on gagne en force comme mouvement quand on fait ça? Oui on gagne ce point-là, mais est-ce qu'on renforce le mouvement? J'ai des gros doutes et dès qu'on arrive au niveau provincial, ça devient vraiment malaisant.» (GE-1JV)*

Selon cette perspective, il s'agirait d'éviter – même de manière indirecte – que les efforts de mobilisation des élu·e·s vers une démarche territoriale de transition aient pour effet de renforcer leurs pouvoirs. Cela est particulièrement vrai au regard de l'importante proportion d'élu·e·s municipaux qui le deviennent par acclamation et qui ont donc une légitimité discutable.

Au cœur de chacune des initiatives territoriales de transition soutenues par le projet Collectivités ZÉN, les citoyen·ne·s engagé·e·s pourront analyser la pertinence des pistes que nous apportons, les avantages et les limites de chacune, en fonction de leur contexte spécifique. Plusieurs agencements stratégiques sont possibles selon les priorités et les enjeux locaux. À cet égard, il peut être porteur de réaliser, entre militant·e·s, un atelier d'analyse du jeu politique local, en s'attardant à chacun des acteurs (dont les élu·e·s) concernés par le projet de transition et en caractérisant ce que l'on connaît de leurs positions respectives par rapport au projet ou aux initiatives citoyennes et écologistes de manière plus générale. Un tel portrait demande certes d'y mettre du temps, mais la compréhension fine qui peut s'en dégager est précieuse au regard des choix stratégiques à faire inévitablement. Un tel exercice collectif peut aussi aider à saisir la complémentarité des démarches menées sur le territoire dans une perspective de transformation

écosociale, qu'elles visent à surveiller et à défier les institutions en créant un rapport de force avec ces dernières ou qu'elles visent à les faire évoluer de l'intérieur :

*« Il faut que ceux qui jappent soient conscients que ceux qui flattent sont importants pour que ça avance et vice versa. Sinon, c'est là qu'il y a des guerres. Moi j'ai évolué beaucoup dans la défense de droits avant de décider de changer la machine autrement, mais ce n'est pas possible de changer les choses à l'interne si tu n'as pas l'autre bout à l'extérieur. Donc pour moi, il y a une compréhension à développer qui est importante dès le départ. (...) On est loin d'une mise en action vers la transition. (...) Si l'objectif c'est d'être proche des élu-e-s pour les influencer, il faut se donner les moyens de le faire et remettre en question des stratégies qui n'ont pas été porteuses. Si on répète les mêmes patterns on n'est pas gagnant. Il faut avoir l'humilité de comprendre comment ces logiques-là fonctionnent pour être capables de les transformer. » (G4-117)*

Ainsi, lorsqu'il sera jugé pertinent de collaborer avec les élu-e-s pour faire avancer un projet territorial de transition énergétique juste, il y aurait lieu d'envisager le choix des approches et des stratégies à mettre en œuvre dans une optique d'approfondissement du dialogue social.

### **Stratégies de création d'un rapport de force**

Dans la foulée de la crise financière mondiale de 2008, plusieurs collectifs citoyens ont misé sur l'espace local (quartier, village, ville) comme creuset de transformation écosociale. Ces groupes autogérés ont expérimenté des approches souvent basées sur les courants des « communs » (comme dans Dardot et Laval, 2015) et du municipalisme (comme dans Biehl, 2013 et Durand-Folco, 2016). Certains de ces collectifs – en Espagne notamment –, ont également créé des partis politiques municipaux fonctionnant à l'interne selon une dynamique de démocratie directe et visant à transformer les instances démocratiques formelles.

L'assemblée populaire est une stratégie d'influence particulièrement porteuse. À Trois-Pistoles (Québec) par exemple, un groupe citoyen a mis sur pied, en 2018, les Assemblées citoyennes des Basques (ACDB). Elles visent à offrir « un espace de démocratie directe non-partisan (...) ouvert à tous ceux et celles qui ont à cœur de réfléchir et de participer au développement social, culturel, environnemental et économique » de la municipalité de Trois-Pistoles<sup>35</sup>. Ces assemblées, qui ont réuni jusqu'à 300 personnes, se déroulent trois fois par année et sont structurées en fonction des sujets proposés par les participant·e-s. Les ACDB ont ainsi réussi à générer, sur une diversité de sujets (ex. traverses maritimes, gaspillage alimentaire, éducation post-secondaire, réchauffement climatique), un contre-pouvoir qui ne peut être ignoré des élu-e-s. Les ACDB font d'ailleurs rapport de leurs activités au Conseil de Ville.

Dans certaines municipalités (notamment rurales), des groupes écocitoyens choisissent de susciter l'intérêt des jeunes pour la politique municipale. Par exemple, à l'école secondaire L'Érablière du village de Saint-Félix-de-Valois, un groupe d'élèves a ainsi demandé à leur municipalité de devenir Communauté bleue, c'est-à-dire d'adopter des principes et des pratiques qui reconnaissent l'eau comme un bien commun<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup> Information récupérée sur la page Facebook du collectif citoyen :

<https://www.facebook.com/AssembleesCitoyennesDesBasques/>

<sup>36</sup> Une Communauté bleue s'engage ainsi à : « 1) reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement ; 2) promouvoir des services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par le secteur public ; 3)

### **Stratégies visant le développement de liens de collaboration avec les élu·e·s locaux**

Lors du groupe de discussion portant sur le milieu municipal, les participant·e·s ont partagé plusieurs de leurs stratégies éprouvées en matière de collaboration avec des élu·e·s municipaux. Nous les avons systématisées dans le Tableau 12.

#### **Savoirs et compétences à co-développer pour intervenir avec agilité dans le contexte politique municipal**

Il est clairement ressorti de nos collectes de données que très peu de gens maîtrisent les bases du fonctionnement politique municipal et supralocal, élu·e·s inclus·e·s, comme l'illustre ce commentaire d'une participante très engagée au niveau politique dans sa communauté :

*Je trouve vraiment pertinente la question de mieux comprendre les structures de pouvoir (...). Pendant que tu posais la question je me suis demandé: est-ce que je les connais bien ces structures de pouvoir? Quels pouvoirs ont les municipalités exactement? (...) Donc en fait, je me disais que nous même nous aurions besoin d'une formation pour savoir quels sont les vrais pouvoirs des municipalités, pour que lorsqu'on discute avec les élu·e·s, lorsqu'ils nous disent « j'ai les mains liées » on dise « mais non, il y a tel espace de liberté ou de pouvoir que tu peux exercer ». Ça moi je ne les connais pas et si nous même on ne connaît pas, on ne peut pas aider l'élu·e. (G4-15)*

Quelles sont les lois qui encadrent les activités des gouvernements municipaux et des MRC? Quels sont les aires de compétence reconnues, les pouvoirs et les leviers de ces gouvernements? Quels outils légaux et règlementaires peuvent être mobilisés à ces échelles pour faire avancer les projets de transition énergétique porteuse de justice sociale? Quelles sont les instances et les pratiques de concertation en place et quelles actrices ou quels acteurs impliquent-elles? Voilà quelques-uns des questionnements qui pourraient animer un atelier de formation réciproque au sein de la communauté de pratique des Collectivités ZÉN, en y faisant intervenir des invité·e·s lorsque nécessaire.

---

interdire la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors des événements » (Eau Secours : <https://eausecours.org/communautes-bleues/>)

**Tableau 12. Stratégies axées vers la collaboration avec les élu-e-s**

Stratégies		Observations
1. Penser les objectifs de justice énergétique à travers des projets concrets, circonscrits; développer une culture de la transition énergétique juste au fil de la collaboration	<i>[À travers un projet collectif] quelqu'un anime le milieu, le prend en charge et fonctionne avec les forces vives. (...) Ça peut permettre de passer par-dessus les fonctionnaires qui à ce moment-là font autre chose. (G4-I3)</i>	Cette proposition stratégique a fait débat au sein du comité de pilotage. Nous la soumettons tout de même, en soulignant qu'il importe tout autant de développer, sur le territoire, une vision critique et intégrée des enjeux et des transformations sociales à impulser.
2. Faciliter les effets boule de neige : 2.1 Concentrer des efforts auprès des élu-e-s déjà sensibles aux enjeux de la transition juste 2.2 Investir les réseaux de municipalités	<i>Les municipalités fonctionnent par induction; il y a une municipalité qui fait quelque chose de bien et l'autre municipalité veut faire pareil, l'autre municipalité, l'autre municipalité. (...) Donc ça c'est intéressant, il y a un mouvement qui est intéressant, et on apprend les uns des autres, on l'a vu sur plein de choses. (G4-I3)</i>	Comme le souligne Shearmur (2019, p. 104-106), les élus ont le pouvoir de créer un climat propice à l'« innovation municipale » et on peut miser sur l'effet d'entraînement qui se crée d'une municipalité à l'autre. Il existe cette culture de partage des politiques municipales innovantes au sein des associations de municipalités au Québec, ce type de collaboration y est encouragé, par le biais de rencontres, de colloques, de visites terrain, de revues et portails web destinés aux élu-e-s et fonctionnaires municipaux.
3. Privilégier une diversité de contextes de rencontre avec les élu-e-s (formels et informels)	<i>Si on peut joindre une personne dans le conseil des maires, cette personne n'a peut-être pas tant d'influence que ça, mais il y a toujours quelque chose qui va rejaillir quelque part. (G4-I4)</i>	Nous avons vu plus haut que la formule des séances de conseils municipaux encouragent un climat de confrontation entre citoyen-ne-s et élu-e-s. Il importe donc de créer des occasions de dialogue en dehors de ces espaces de tension, pour susciter une disposition d'ouverture et d'écoute mutuelle.
4. Mettre sur pied des comités de travail intersectoriels impliquant des élu-e-s, viser une « gouvernance partagée » (G4-II7) sur des dossiers clés	<i>Un des moyens qui pourrait faire que leur charge [celle des élu-e-] soit moins élevée, et surtout que la responsabilité qu'ils ont sur les épaules soit moins énorme (...), ça serait des comités de travail avec des citoyen-ne-s. (G4-I5)</i>	Le potentiel transformateur de tels comités est plus grand lorsqu'ils émanent de la société civile. A contrario, il faut être vigilant quant à l'instrumentalisation de la participation citoyenne lorsque ces propositions de comités viennent des élu-e-s et fonctionnaires.
5. Impliquer activement les fonctionnaires sensibles aux questions environnementales et de justice sociale	<i>Investir dans la formation de fonctionnaires, qui sont là sur le long terme et qui vont assurer une certaine continuité malgré des changements au niveau des élu-e-s. Avoir des personnes attirées à la transition au sein des municipalités, ça devient plus facile pour les élu-e-s d'aller chercher conseil auprès de leurs fonctionnaires. (G4-I1)</i> <i>Créer des alliances avec les fonctionnaires: si eux sont convaincus que c'est important et pertinent, les portes vont s'ouvrir. (...) Dans toutes les MRC, il y a des acteurs [fonctionnaires] qui sont des militants, mais qui ont choisi d'utiliser leurs pouvoirs d'influence de cette façon-là et c'est en passant par ces gens-là qu'on peut avoir une plus grande influence auprès des élu-e-s. (G7-II7)</i>	

Cela peut donc être un premier niveau de coformation à réaliser entre militant·e·s et collaborateurs/collaboratrices engagées, dans la perspective que le collectif puisse intervenir de manière stratégique dans leur dialogue avec les élu·e·s locaux :

*Il faut comprendre comment fonctionne le municipal : si on parle de changement paradigmatique, alors il faut que cela apparaisse dans la planification stratégique de la municipalité, si on parle de justice sociale et de répartition équitable de certaines ressources, c'est peut-être par l'entremise de cette planification stratégique-là (...) ou par l'entremise de règlements qui vont établir des grilles tarifaires pour des services et des choses comme ça [qu'il faut passer]. Il faut donc savoir créer l'environnement propice au dialogue et à la transition dans la relation qu'on a avec les élu·e·s, mais il faut aussi penser aux outils qui sont à la disposition des élu·e·s et savoir articuler notre pensée ou le fruit du dialogue dans ces outils-là. Donc il faut que ça soit concret, il faut que la personne puisse consigner le fruit de la réflexion dans un énoncé de mission, dans un règlement, dans un plan triennal d'investissement, dans le bulletin municipal qui sera transmis le mois prochain. (G4-I2)*

Entre autres, selon la *Loi sur les compétences municipales* (2005), « toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière d'environnement », un pouvoir généralement peu connu des acteurs et élu·e·s municipaux (G4-I2). Bien sûr, ces règlements doivent restés enchâssés dans les champs de compétence que le gouvernement provincial leur reconnaît : gestion des matières résiduelles, gestion des eaux, transport en commun, aménagement du territoire (cette dernière compétence étant partagée avec la MRC). Le processus règlementaire est souvent décrit comme étant laborieux, mais la portée d'un règlement est importante et il faut se rappeler que tout nouvel instrument de politique publique – taxes, subventions, campagnes de sensibilisation et autres – requiert également ressources et temps de suivi (Tremblay-Racicot et Mercier, 2017, p. 98).

Les gouvernements municipaux ont également accès à des fonds spéciaux en matière d'environnement, tels que le Fonds municipal vert, administré par le MAMH, et le programme Municipalités pour l'innovation climatique de la Fédération canadienne des municipalités. Ces deux fonds peuvent notamment financer l'élaboration de plans, d'études de faisabilité et de projets-pilotes en matière de réduction des GES. Certaines initiatives para-gouvernementales, telle que la démarche Municipalités nourricières lancée au Saguenay-Lac-St-Jean par l'organisme Eurêko, visent aussi à engager citoyen·ne·s et élu·e·s locaux autour d'enjeux agroalimentaires, de santé, de transport, etc.

Cette compréhension du fonctionnement politique municipal et de ses leviers est donc à co-développer au sein des collectifs engagés pour la transition énergétique juste. Elle peut aussi se développer avec les élu·e·s locaux, lorsque cette perspective est envisagée comme porteuse par les militant·e·s dans le contexte.

*Sur un territoire, c'est une game d'influence (...) où les élu·e·s et les MRC, mais il y a un paquet d'organisations qui jouent une influence, [donc] cette logique-là de coconstruction de compétences, elle est importante à mettre de l'avant. (G4-I17)*

*Ce qui a aidé dans le gaz de schiste, c'est le fait que les élu·e·s ne se sont pas senti·e·s tout seuls dans la guerre. Les citoyens, les artistes, les avocats étaient là, les agriculteurs étaient là et effectivement, ça a demandé beaucoup de formation, d'information. (G4-I13)*

Les participant-e-s au groupe de discussion 4 ont d'ailleurs identifié un ensemble de compétences à co-développer dans une dynamique territoriale de formation réciproque impliquant des élu-e-s. Ils et elles ont ainsi souligné l'importance des compétences d'analyse systémique et critique et des compétences en matière d'éthique. Les participant-e-s ont aussi affirmé que le développement de compétences relationnelles et de dialogue devrait être priorisé :

*Travailler sur le dialogue, pas le débat, il y a une clé là. Déconstruire chez les élu-e-s les peurs, les craintes. Le dialogue c'est la base; créer des échanges mutuellement enrichissants. (G4-I6)*

*Le principal défi c'est de créer un dialogue pour comprendre les différents mondes. Leurs mondes [ceux des élu-e-s] qui ne sont pas toujours évidents et les autres cultures plus branchées au niveau de la démocratie participative et de la compréhension des enjeux de transition. Même le mot formation c'est un peu top-down dans l'approche, donc c'est d'abord de créer un dialogue pour tenter de se comprendre et après avancer dans des pistes qui sont communes. (...) l'agir ensemble et les compétences de travail collaboratif. Il faut passer par là pour créer des communautés plus résilientes (...) les capacités de se remettre en question (...) les compétences de base de « ça veut dire quoi de travailler ensemble et de ne pas avoir les mêmes opinions? » (G4-II7)*

En privilégiant l'approche dialogique, on peut plus facilement saisir les différents cadrages cognitifs et moraux – parfois antagonistes – des acteurs du territoire, comprendre les raisons d'être de ces positionnements (Cherqui et Bombenger, 2019). Une telle approche valorise la capacité de décentration, qui permet en retour le développement d'une compréhension beaucoup plus fine du jeu des acteurs et des choix d'intervention mieux à même de susciter des remises en question et des transformations. En effet, l'apprentissage transformateur survient lorsque les représentations deviennent plus inclusives, nuancées, réflexives et émotionnellement ouvertes au changement (Mezirow, 2009, p. 22). Une telle perspective fait écho au concept du « penser représentatif » (Arendt, 1972, p. 307), qui implique une analyse attentive, depuis sa propre identité, des positions en présence sur une question donnée. Cette capacité combinée de décentration et d'affirmation critiques permet le « passage d'une compréhension égocentrique du monde à l'affirmation progressive d'une volonté et d'une capacité à participer au dialogue rationnel concernant la validité de ce qui est communiqué » (Mezirow, 2001, p. 89).

### ***Des approches pour la coformation impliquant des élu-e-s***

La discussion de groupe a permis de relever que beaucoup d'acteurs veulent former les élu-e-s municipaux au regard d'une diversité d'enjeux. Cela se fait le plus souvent en axant sur le contenu et peu sur la forme. Or il est pourtant crucial de considérer les différentes facettes de la situation pédagogique (Legendre, 2005), en portant une attention particulière aux apprenant-e-s (qui sont-ils/elles ? que savent-ils/elles ? quelles expériences ont-ils/elles à partager ?) et à la relation d'apprentissage. Comme l'indique ces participant-e-s, il importe de bien réfléchir à la dynamique que l'on souhaite créer :

*Est-ce qu'on veut prendre la formation en s'attardant à l'objet qu'est la transition énergétique et essayer d'articuler cette idée-là super gros ou est-ce qu'on prend ça par le bout du participant ou de l'élu-e comme étant l'apprenant? Et là on doit avoir des considérations sur les apprenants et là [G4-I6] l'a bien dit, ils sont loin d'être monolithiques; il y a autant d'histoires de vie qu'il y a d'élu-e-s. Et ça nous amène à réfléchir sur notre rôle à nous comme co-formateurs ou personnes engagées avec les élu-e-s. (G4-I2)*

*J'applique beaucoup l'éducation populaire avec les élu-e-s. On part de votre réalité, on essaie de la comprendre et on fait un bout de chemin avec ça. Je n'arrive pas pour vous former, mais mon rôle c'est de voir vous êtes où et comment on peut appuyer cette réalité-là. (G4-117)*

Il s'agirait donc d'éviter de tomber dans l'alphabétisation environnementale, qui consisterait par exemple à expliquer de manière magistrale ce que sont les changements climatiques et ce que signifie la décarbonisation de l'économie, pour plutôt opter pour des stratégies pédagogiques puisant aux savoirs et aux vécus des apprenant-e-s<sup>37</sup> : « leur poser des questions sur leurs réalités, les défis qu'ils rencontrent, comment ils perçoivent ça; les formateurs vont apprendre et vont s'améliorer d'une formation à l'autre » (G4-16).

Il serait également porteur que les thèmes des rencontres de formation réciproque reflètent des enjeux territoriaux stratégiques ; articuler certaines facettes de l'initiative de transition juste en construction à des dossiers chauds sur la scène locale. Cela peut entre autres permettre de concrétiser les menaces du statu quo à l'échelle territoriale, comme les perspectives de transformation : « (...) quand ils sont décidés, ils [les élu-e-s] agissent parce qu'on l'a vu sur le gaz de schiste, ils ont vraiment agi, ils ont vraiment posé les jalons, ils ont vraiment aidé. Donc il y a moyen de le faire. » (G4-13).

En cohérence avec l'approche dialogique évoquée plus haut, il serait pertinent de privilégier les petits groupes et la mixité au sein de ces derniers : rejoindre conjointement des citoyen-ne-s, des élu-e-s et une diversité d'acteurs locaux, en particulier les organisateurs et organisatrices communautaires et les agent-e-s de développement des MRC. Selon une enquête réalisée par Communagir (2015), menée auprès de 360 élu-e-s municipaux et portant sur l'engagement de ces élu-e-s en matière de développement collectif, « la fierté la plus populaire liée à leur pratique d'élus et élues est leur capacité à travailler en équipe, au-delà des différences » (*ibid.*, p. 5). Cela laisse à penser que de telles formules d'échange de savoirs peuvent être appréciés des élu-e-s.

La participation des citoyen-ne-s à la dynamique de formation réciproque peut aussi être réfléchi dans un double objectif, c'est-à-dire en pensant à la fois à leurs rôles militants actuels et à la perspective qu'ils et elles se présentent comme candidat-e-s aux élections. « Plus on se frotte à la chose politique, plus on s'approche de la prise du pouvoir et de ramasser notre courage pour vivre le processus électoral et se porter comme candidat.(...) On le remarque particulièrement auprès de la gente féminine, c'est ce que les études démontrent. » (G4-12)

---

<sup>37</sup> La troisième section de notre rapport traite spécifiquement des approches et stratégies pédagogiques à privilégier dans le contexte des initiatives territoriales de transition énergétique porteuse de justice sociale.

## Chapitre 5. Discussion

Au terme de cette recherche qui a permis d'élaborer tout un ensemble de pistes d'action pour soutenir la mobilisation citoyenne au regard de ses besoins prioritaires de coformation, il resterait encore beaucoup à faire pour mettre sur pied un réseau de formation collaborative pour la justice énergétique. En effet, ce qui était initialement l'objectif général du projet FORJE s'est plutôt transformé en visée vers laquelle tendre, alors que se sont ajoutés en cours de route des objectifs spécifiques qui ont de beaucoup élargi l'amplitude de la collecte de données et de l'analyse.

Ainsi, pour maintenir et même accroître sa pertinence, le projet FORJE s'est adapté aux réalités évolutives du contexte. Il s'est ajusté aux initiatives de ses partenaires et aux opportunités qu'elles ont créées. Alimenter la démarche Collectivités ZÉN du Front commun pour la transition énergétique et contribuer à la mise sur pied de sa communauté de pratique<sup>38</sup> (plutôt que d'impulser une structure de formation réciproque dans un « espace » encore à construire) est dès lors apparue comme étant la perspective la plus porteuse.

### 5.1 La mobilisation des savoirs développés dans le cadre du projet FORJE

À l'hiver 2021, nous avons réalisé une recension des écrits pour identifier non seulement les meilleures approches et stratégies de mise en œuvre d'une communauté de pratique, mais aussi les écueils les plus fréquents d'un tel processus. Parallèlement à cela, nous avons préparé quatre ateliers de mobilisation des savoirs développés au cours du Volet II du projet FORJE (voir Tableau 13). Ces ateliers, appelés Midis de la transition FORJE, ont rejoint plus de 80 personnes.

**Tableau 13. Ateliers de mobilisation des savoirs offerts aux membres du FCTÉ et des Collectivités ZÉN**

Date	Thématique	Nombre de participant·e·s
17 mars	Travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, en portant une attention particulière aux réalités et aux visées des groupes marginalisés	25
24 mars	Intervenir dans l'espace politique local	24
7 avril	Éviter l'épuisement: prendre soin de soi et des pair·e·s dans la militance	27
21 avril	Stimuler des collaborations milieux-universités qui soutiennent l'action des Chantiers	19

Ces ateliers virtuels d'une durée de 75 minutes, destinés aux membres du FCTÉ et aux personnes impliquées dans le déploiement des Collectivités ZÉN, étaient conçus de manière à faire vivre aux participant·e·s une expérience de formation collaborative. En amont de chacune des rencontres, une courte capsule vidéo était acheminée aux participant·e·s inscrit·e·s. Cette capsule présentait succinctement les résultats du projet FORJE relatifs au thème de l'atelier. Des ressources complémentaires

---

<sup>38</sup> Appellation choisie par les différentes partenaires du projet Collectivités ZÉN. Selon la structure organisationnelle du projet, la CoP est conçue pour être le principal organe de réflexion collective entre les différents partenaires mobilisés.

et des pistes de réflexion initiales étaient aussi fournies<sup>39</sup>. Les ateliers virtuels ont été animés par les membres du comité de pilotage FORJE. Après un rappel des objectifs de l'atelier et une courte mise en contexte, les animateur-trices lançaient des questions invitant les participant-e-s à partager leurs expériences et leurs savoirs et à les mettre en dialogue avec les savoirs générés dans le projet FORJE. Cela se faisait initialement en sous-groupe, et ensuite en plénière. L'évaluation que les participant-e-s ont faite de ces ateliers a fait ressortir une grande satisfaction pour la formule adoptée.

Nous avons produit un bilan écrit de ces ateliers<sup>40</sup>, que nous avons fait parvenir aux participant-e-s, aux membres de la Table des chantiers « Collectivités ZÉN » et au comité de coordination du FCTÉ. Ce bilan est porté vers l'action en ce sens qu'il raccroche les pistes apportées par le projet FORJE et les participant-e-s aux Midis de la transition FORJE aux objectifs et aux activités de la Planification stratégique du FCTÉ et du Plan de déploiement du projet Collectivités ZÉN. En juin 2021, nous avons discuté de ce bilan lors d'une rencontre de la Table des chantiers « Collectivités ZÉN ». Cette rencontre a aussi permis de partager les principaux éléments ressortant de notre recension des écrits sur la communauté de pratiques, puis de proposer des pistes pour formaliser une CoP dans le cadre du projet Collectivités ZÉN.

## 5.2 Limites de la recherche

Comme toute recherche, le projet FORJE a ses limites et il nous importait de les éclairer. Une première difficulté que nous avons rencontrée concerne le recrutement des participant-e-s à l'enquête diagnostique. Globalement, le projet a généré beaucoup d'intérêt chez les personnes approchées et une grande majorité d'entre elles ont accepté d'y participer, avec curiosité et générosité. Il nous a toutefois été bien difficile d'intéresser des personnes et organisations issues des Premiers Peuples, vraisemblablement pour les mêmes raisons que celles que nous avons avancées aux Chapitres 3 et 4, au moment d'aborder les enjeux de l'inclusion au sein du mouvement écologiste et les défis de la création d'alliances entre les différentes luttes sociales. Ainsi, bien que la recherche ait voulu donner place aux perspectives des Premiers Peuples, elle n'a réussi à donner voix qu'à deux personnes autochtones. La recherche s'appuie dès lors très majoritairement sur des perspectives allochtones. Ce déficit aurait sans doute pu être atténué si nous avions eu plus de ressources à disposition. Néanmoins, nous sommes aujourd'hui beaucoup plus conscient-e-s de tout ce qu'il reste à faire pour créer des relations de confiance entre autochtones et allochtones et nous commençons à mesurer l'ampleur du travail qui nous revient à cet effet. Par ailleurs, le comité Décolonisation du FCTÉ réalise, depuis l'été 2020, tout un travail de dialogue et de rapprochement avec certain-e-s militant-e-s autochtones. Cela a permis jusqu'ici d'avoir le regard de ces personnes sur le contenu de la Feuille de route du Front. Le travail se poursuit pour voir quels types de collaborations et d'alliances pourraient être envisagées à l'échelle des territoires, dans le contexte des projets Collectivités ZÉN et au-delà.

Une deuxième limite de notre recherche tient du caractère exploratoire des groupes de discussion du Volet II. En effet, comme nous n'avons pu tenir qu'un seul groupe de discussion par thématique – faute de temps et d'argent –, nous n'avons pu atteindre un point de saturation des données. Néanmoins, plusieurs des éléments partagés par les participant-e-s aux groupes de discussion faisaient écho à des constats des participant-e-s à l'enquête initiale et à des perspectives partagées par les participant-e-s aux Midis de la transition FORJE. Les groupes de discussion ont en outre permis de déployer des conversations denses, de

---

<sup>39</sup> Les capsules et les ressources thématiques peuvent être consultées sur la page suivante : <https://centrere.uqam.ca/non-classe/capsules-videos-thematiques-du-projet-forje/>

<sup>40</sup> Le bilan des Midis de la transition FORJE peut être consulté sur la page suivante : <https://centrere.uqam.ca/projet-forje/>

raffiner notre analyse des enjeux et de développer un ensemble de pistes d'action que nous avons aussi pu continuer à étoffer en puisant aux écrits scientifiques recensés sur chacun des thèmes de discussion.

## **Conclusion**

Le projet FORJE a mis en exergue et documenté, au sein du mouvement pour une justice énergétique au Québec, quatre besoins de formation réciproque qui rejoignent différentes facettes d'une éducation au politique. Dans notre dynamique partenariale de recherche-action, nous avons également élaboré des pistes d'intervention au regard de ces besoins et, plus globalement, infusé la pertinence de soutenir activement le dialogue des savoirs de manière transversale au sein du FCTÉ. Les obstacles à la création de tels espaces de partage et de coconstruction de savoirs sont toutefois importants et il nous apparaît dorénavant plus réaliste et porteur d'envisager une posture intermédiaire entre formation et co-formation pour soutenir la transition énergétique porteuse de justice sociale que les militant·e·s veulent impulser sans tarder. Il nous semble en ce sens plus réaliste de déployer des approches et des stratégies de partage et de coconstruction de savoirs dans le contexte de formations thématiques prises en charge par des formateurs et formatrices que de miser sur le développement et l'animation partagée d'une communauté de pratiques.

Il reste somme toute beaucoup de chemin à parcourir pour faire reconnaître la dimension cognitive de la justice énergétique, autant au sein de la mobilisation écocitoyenne que dans l'arène politique. Un défi à cet égard est d'arriver à illustrer concrètement le potentiel de transformation sociale qu'elle recèle.

## Références bibliographiques

- Arendt, A. (1972). *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.
- Awa, W.L., Plaumann, M. et Walter, U. (2009). Burnout prevention : A review of intervention programs. *Patient Education and Counseling*, 78, 184-190.
- Aykut, S., Evrard, A. et Topçu, S. (2017). Au-delà du consensus : l'impératif de la « transition énergétique » à l'épreuve du regard comparatif. *Revue internationale de politique comparée*, 24 (1), 7-15.
- Aykut, S. et Evrard, A. (2017). Une transition pour que rien ne change ? Changement institutionnel et dépendance au sentier dans les « transitions énergétiques » en Allemagne et en France, *Revue internationale de politique comparée*, 24 (1), 17-49.
- Bacallao-Pino, L. (2015). Agents for change of conflict? Social movements, democratic dynamics and development in Latin America. *Voluntas. International Society for Third-Sector Research*, 27, 105-124.
- Barker, C. Martin, B. et Zournazi, M. (2008). Emotional Self-management for Activists. *Reflective Practice*. 9(4), 423-435.
- Batellier, P. et Maillé, M.-È. (2017). *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*. Montréal : Écosociété.
- Béal, C. (2012). John Stuart Mill et le paternalisme libéral. *Archives de philosophie*, 75, 279-290.
- Biehl, J. (2013). *Le municipalisme libertaire*. Montréal : Écosociété.
- Birks, M. et Mills. J. (2011) (dir.). *Grounded theory: a practical guide*. Londres: SAGE.
- Brière, L. (2014). De la responsabilité de la « gouvernance » à la responsabilité écopolitique. *Éthique publique*, 16 (1), 159-177.
- Brière, L. (2020). Eco-activism Contribution to Social Learning: Drawing from the Turcot Public Debate. *Canadian Journal of Environmental Education*, 23 (3), 150-165.
- Brown, G. et Pickerill, J. (2009). *Space for emotion in the spaces of activism*. *Emotion, Space and Society*. 24-35.
- Conseil des académies canadiennes (2019). *Les principaux risques des changements climatiques au Canada*. URL : <https://rapports-cac.ca/reports/accorder-la-priorite-aux-plus-importants-risques-poses-par-les-changements-climatiques/>
- Cárdenas, A. et Guadalupe, N. (2017). Self-Care as a Political Strategy. *International Journal on Human Rights*, 14 (26), 171-180.
- Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris: Seuil.
- Cherlet, M., Hutchinson, C. Reynolds, J., Hill, J., Sommer, S. et Von Maltitz, G. (2018). *World Atlas of Desertification*. Luxembourg : Office de l'Union Européenne. URL : <https://wad.jrc.ec.europa.eu/download>
- Cherqui, A. et Bombenger, P.-H. (2019). La transition énergétique à travers le prisme des espaces de vie : Les dynamiques de recadrages cognitifs autour de projets éoliens en Suisse occidentale. *Lien social et Politiques*, 82, 96-117.
- Chiasson, G. et Mévellec, A. (2019). Les municipalités québécoises face au développement local : retour des instruments traditionnels? Dans Brady, J.-P. (dir.). *Introduction à la vie politique municipale*, p. 189-213. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Christen, G. et Hamman, P. (2015). *Transition énergétique et inégalités environnementales. Énergies renouvelables et implications citoyennes en Alsace*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Cohen, D. (2010). *Reaching out for resilience : exploring approaches to inclusion and diversity in the Transition movement* (Mémoire de maîtrise). Glasgow: Université de Strathclyde.
- Collin, J.-P. et Bherer, L. (2008). *La participation et la représentation politique des membres des communautés ethnoculturelles au sein des instances démocratiques municipales*. Montréal : INRS. URL : <http://espace.inrs.ca/id/eprint/4949/1/RepresentationEthnos.pdf>

- Commission municipale du Québec (2019). *Portrait des municipalités de moins de 100 000 habitants. Rapport de la vice-présidence à la vérification*. Québec : gouvernement du Québec.
- Communagir (2015). *La participation des élus municipaux au développement collectif. Résultats du sondage réalisé entre mai et juin 2014 auprès d'élus municipaux québécois*. Montréal : Communagir.
- Cronin, M., Hubbard, V., Cronin, J. et Terrence, A. (2020). *Combatting professional burnout through creative writing*. Merlbourne (Floride): University of Miami.
- Cossmann, B. (2013). Anxiety Governance. *Law & Social Inquiry*, 38 (4), 892-919.
- Cox, L. (2008). *How do we keep going? Activist burnout and personal sustainability in social movements*. Fourteen International Conference on Alternative Futures and Popular Protest.
- Cunsolo, A., Derr, V., Doherty, T., Hasse, E., Kotcher, J., Solka, L., Susteren, L. et Tabola, J. (2018). *Report : Mental Health and Our Changing Climate*. American Academy of Pediatrics.
- Dardot, P. et Laval, C. (2015). *Commun : Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte.
- Depelteau, J. (2013). *Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaire québécois*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socio-économiques.
- Deneault, A. (2013). *Gouvernance, le management totalitaire*. Montréal: Lux.
- Doherty, T. (2006). Nurturing the sustainable self : Talking to clients about environmental issues. *The Oregon psychologist*, 25, 16-20.
- Du Pan, M. et Rémy, C. (2016). Burnout, dépression syndrome d'adaptation et cortisol. *Revue médicale suisse*, 12.
- Durand-Folco, J. (2016). *À nous la ville! Traité de municipalisme*. Montréal : Écosociété.
- Dutton, E. (2014). Queering self-care: Reimagining the radical possibilities of self-care in healing from sexual assault. *Spaces Between : An Undergraduate Feminist Journal*, 2.
- Fessel, D. et Cherniss, C. (2020). Covid-19 & Beyond : Micro-Practices for Burnout Prevention and Emotional Wellness. *Journal of the American College of Radiology*, 17(6), 746-748.
- Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2014). Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : Les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec. *Natures, sciences et sociétés*, 22, 231-239.
- Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2015). Les régimes de ressources au Canada : Les trois crises de l'extractivisme. *VertigO*, 15 (2).
- Fricke, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford : Oxford University Press.
- GIEC. (2019). *Réchauffement planétaire de 1,5 C Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. URL : [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf).
- Godard, O. (2006). Le principe de précaution. *Projet*, 293, 39-47.
- Gonzalez-Gaudiano, E. et Meira, P. (2016). Les défis éducatifs du changement climatique : la pertinence de la dimension sociale. *Éducation relative à l'environnement : regards – recherches – réflexions*, 13(2).
- Godrie, B., Boucher, M., Bissonnette, S., Chaput, P., Flores, J., Dupéré, S., Gélinau, L., Piron, F. et Bandini, A. (2020). Injustices épistémiques et recherche participative : un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés. *International Journal of Community Research and Engagement*, 13(1).
- Gorski, Paul C. Chen, Cher. (2015). « Frayed all over. » The causes and consequences of activist burnout among social justice education activists. *Educational studies*, 51(5).
- Grisoni, A., Milanese, J., Palenc, J. et Sébastien, L. (2018). *Résister aux grands projets inutiles et imposés. De Notre-Dame-des-Landes au Val de Suze*. Paris: Textuel.
- Grossmann, M. et Creamer, E. (2017). Assessing diversity and inclusivity within the transition movement : an urban case study. *Environmental politics*, 26, 161-182.

- Haëntjens, J. (2020). Les obstacles à la transition énergétique Les résistances idéologiques et sociopolitiques. *Futuribles*, 436.
- Hamman, P. et Christen, G. (2017). La transition énergétique face aux inégalités écologiques urbaines. *Géographie, Économie, Société*, 19, 267-293.
- Heffron, R. et McCauley, D. (2017). The concept of energy justice across the disciplines. *Energy policy*, 105, 658-667.
- Hermet, G. et Kazancigil, A. (2005). Introduction, dans Hermet, G., Kazancigil, A. et Prud'homme, J.-F. (dir.), *La gouvernance, un concept et ses applications* (5-14). Paris : Karthala.
- Hofmann, S., Sawyer, A. et Witt, A. (2010) The effects of mindfulness-based therapy on anxiety and depression: A meta-analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 78(2),169-183.
- Houcarde, R. et Van Neste, S. (2019). Où mènent les transitions? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, 82, 4-26.
- Hunsberger, C. et Awâsis, S. (2019). Energy Justice and Canada's National Energy Board : A Critical Analysis of the Line 9 Pipeline Decision. *Sustainability*, 11(3).
- IPBES (2019). *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*. Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. URL: <https://ipbes.net/global-assessment>
- Jasko, K., Szastok, M., Grzymala-Moszynska, J., Maj, M. et Kruglanski, A. (2019). Rebel with a Cause : Personal Significance from Political Activism Predicts Willingness to Self-Sacrifice. *Journal of Social Issues*, 75(1).
- Jenkis, K. (2018). Setting energy justice apart from the crowd : Lessons from environmental and climat justice. *Energy Research & Social Science*, 39, 117-121.
- Jenkins, K., Sovacool, B. et McCauley, D. (2018). Humanizing sociotechnical transitions through energy justice : An ethical framework for global transformative change. *Energy Policy*, 117, 66-74.
- Jenkins, K., McCauley, D. et Warren, C. (2017). Attributing responsibility for energy justice : A case study of the Hinkley Point Nuclear Complex. *Energy Policy*, 108, 836-843.
- Juillet, L. (2001). Pouvoir, démocratie et gouvernance en réseaux. Commentaire sur « La gouvernance en tant que manière de voir » de Gilles Paquet », dans Andrew, C. (dir.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance* (103-116). Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Klar, M. et Kasser, T. (2009). Some Benefits of Being an Activist : Measuring Activism and Its Role in Psychological Well-Being. *Political Psychology*, 30 (5), 755-777.
- Klein, J.L. (2011). Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation. Le développement par l'initiative locale, dans Bellemare, G. et Klein, J.L., 2011, (dir.). *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kooiman, J. (2003), *Governing as governance*. Londres: SAGE.
- Kovan, J. et Dirx, J. (2003). Being Called Awake : The Role of Transformative Learning in the Lives of Environmental Activists. *Adult Education Quarterly*, 53 (2), 99-118.
- Labelle, M. (2017). In pursuit of energy justice. *Energy policy*, 107, 615-620.
- Lachapelle, R. (2019). Les élus locaux et le développement des territoires, nouveau défi pour l'intervention collective. *Le renforcement du rôle des municipalités dans les réseaux d'action collective locale : quels impacts?* Symposium à l'ÉNAP, Montréal, 22 mai 2019.
- Larouche, C., Savard, D., Héon, L. et Moisset, J.-J. (2014). Anasynthèse, typologies des conceptions des universités et évaluation de leur performance. *Mesure et évaluation en éducation*, 37(2), 1-39.
- Larrère, C. et Larrère, R. (2020). *Le pire n'est pas certain. Essai sur l'aveuglement catastrophiste*. Paris : Premier Parallèle.
- Larrère, C. (2003). Le principe de précaution et ses critiques. *Innovations*, 18, 9-26.
- Laugier, S. (2015). *Care, Environnement et Éthique globale. Cahiers du Genre*, 59(2), 127-152.

- Lee, J. et Byrne, J. (2019). Expanding the conceptual and analytical basis of energy justice : beyond the three-tenet framework. *Frontiers in Energy Research*, 7.
- Léger, firme de sondage (2018). *Connaissances, perceptions, opinions et attitudes en matière d'environnements favorables à la qualité de vie et à la santé. Sondage web auprès des décideurs du milieu municipal à travers le Québec*. Rapport de recherche commandé par Québec en forme.
- Le Pacte, collectif d'auteurs et autrices (2020). *101 idées pour la relance*. URL : <https://www.lepacte.ca/101-idees-pour-la-relance/>
- Linklater, A. (2006). Le principe de non-nuisance et l'éthique mondiale. *Études internationales*, 37(2), 277-300.
- Lloro-Bidart, T. et Keri, S. (2017). Towards a Feminist Ethic of Self-Care for Environmental Educators. *The Journal of Environmental Education*, 48, 18-25.
- Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2012) (dir.). *Méthodologie de la théorisation enracinée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Malakar, Y., Herington, M. et Sharma, V. (2019). The temporalities of energy justice : Examining India's energy policy paradox using non-western philosophy. *Energy Research and Social Science*, 49.
- Mappa, S. et Conti, E. (2009). Introduction, dans Mappa, S. (dir.), *Les impensés de la gouvernance. La société civile, réponse à la crise?* (5-60). Paris : Karthala.
- Martin, G. (1999). A Planetary Paradigm for Global Government, dans Harris, E. et Yunker, J. (dir.), *Toward genuine global governance* (1-18). Westport: Preager.
- Mas, A., Boumard-Coallier, J., Palomo, N., Marleau, M.-È., Kerbaol, A., Abraham, K., Vega, S. et Noriega, H. (2017). *Énergie, pour qui et pour quoi?* Volume thématique numéro 29 de la revue Caminando. Montréal : Comité pour les droits humains en Amérique Latine.
- Mayrand, H. et Rioux Collin, J. (2017). Le partage des compétences en environnement au Canada. Dans Chaloux, A. (dir.), *L'action environnementale au Québec : entre local et mondial* (p. 75-90). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Mazaud, C. et Pierre, G. (2019). Un territoire rural dans la transition énergétique : entre démarche participative et intérêts particuliers. *Lien social et Politiques*, 82, 118-138.
- McCauley, D., Ramasar, V., Heffron, R., Sovacool, B., Mebratu, D. et Mundaca, L. Energy justice in the transition to low carbon energy systems : Exploring key themes in interdisciplinary research. *Applied energy*, vol. 233-234, p. 916-921.
- McHarg, A. (2020). Energy Justice Understanding the « Ethical Turn » in Energy Law and Policy ». Dans el Guayo, I., Godden, L., Zillman, D., Montoya, M. et Gonzalez, J. (dir.) *Energy Justice and Energy Law* (15-30). Oxford : Oxford University Press.
- Mezirow, J. (2001). *Penser son expérience: une voie vers l'autoformation*. Lyon : Chronique sociale.
- Mezirow, J. (2009). Transformative learning theory, dans Mezirow, J. et Taylor, E.W. (dir.), *Transformative learning in practice* (18-31). San Francisco : Jossey-Bass.
- Michaeli, I. (2017). Self-Care : An Act of Political Warfare or a Neoliberal Trap?. *Development*, 60, 50-56.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Institut du Nouveau monde (2018). *Document d'information sur la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leur pouvoirs (PL-122)*. URL : [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/democratie\\_municipale/democratie\\_municipale\\_participation\\_citoyens\\_pl\\_122.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/democratie_municipale/democratie_municipale_participation_citoyens_pl_122.pdf)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2019). *Organisation territoriale : Régime municipal général*. URL : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/organisation-territoriale-municipale/regime-municipal-general/>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2020a). *Données relatives à l'élection générale municipale 2017. Compilation et traitement statistique*. Québec : Gouvernement du Québec. URL :

[https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/Portrait\\_Statistique\\_EG\\_2017.pdf](https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/Portrait_Statistique_EG_2017.pdf)

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2020b). *L'organisation municipale au Québec en 2020*. Québec : MAMH.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (sans date a). *Démocratie municipale. Participation des citoyens*. Québec : Gouvernement du Québec. URL : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (sans date b). *Gouvernance municipale en développement local et régional*. URL : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/gouvernance-municipale-en-developpement-local-et-regional/>
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2001). *Politique gouvernementale. L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Gouvernement du Québec*. URL : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp>
- Mohapatra, N. (2017). Energy security paradigm, structure of geopolitics and international relations theory : from the global south perspective. *Geo Journal*, 82(4), 683-700.
- Monyei, C., Jenkins, K., Serestina, V. et Adewumi, A. (2018). Examining energy sufficiency and energy mobility in the global south through the energy justice framework. *Energy Policy*, 119, 68-76.
- Morin, E., Therriault, G. et Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble. *Éducation et socialisation*, 51. URL : <http://journals.openedition.org/edso/5821>
- Munro, P., van der Horst, G. et Healy, S. (2017). Energy justice for all? Rethinking Sustainable Development Goal 7 through struggles over traditional energy practices in Sierra Leone. *Energy Policy*, 105(C), 635-641.
- Opération veille et soutien stratégiques (sans date). *Le nouveau contexte municipal*. URL : <http://operationvss.ca/enjeux-de-transformation/developpement-et-monde-municipal/>
- Orellana, I., Brière, L. et Aranciaba, F.R. (2020) La resistencia social en el contexto de conflicto socio-ecológico: Un crisol de desarrollo de las dimensiones crítica y política de la educación ambiental. *Ambiente & Educação*, 25 (1). URL: <https://periodicos.furg.br/ambeduc/article/view/11117/7290>
- Paquet, G. (2008). *Gouvernance: mode d'emploi*. Montréal : Liber.
- Parent, A.-A., Lachapelle, R., Bourque, D. et Jetté, C. (2016). Pratiques de développement territorial intégré. *Organisations & Territoires*, 25(2), 19-28.
- Patridge, T., Thomas, M., Pidgeon, N. et Harthorn, B. (2018). Urgency in energy justice : Contestation and time in prospective shale extraction in the United States and United Kingdoms. *Energy Research & Social Science*, 42, 138-146.
- Pickering, C. (2011). *7 ingredients for a just, fair and inclusive transition*. Totnes: Transition network. URL: <https://transitionnetwork.org/wp-content/uploads/2016/09/Diversity-and-Social-Justice-Resource-Final.pdf>
- Pines, A. (1994). Burnout in Political Activism : An Existential Perspective. *Journal of Health and Human Resources Administration*, 16 (4), 381-394.
- Piron, F., Regulus, S. et Dibounje, M. (dir.)(2016). *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux*. Québec : Éditions science et bien commun.
- Pompeo-Fargnoli, A. (2018). Ecofeminist Therapy : From Theory to Practice. *Journal of International Women's Studies*, 19 (6), 1-16.
- Prémont, M.-C. (2015). Les municipalités québécoises et le développement économique par la fiscalité : back to the future? *Organisations et territoires*, 24(3), 61-67.

- Profitt, N. (2008). Who Cares For Us? Opening Paths to a Critical, Collective Notion of Self-care. *Revue canadienne de service social*, 25 (2), 147-168.
- Rancière, J. (2004). *Le maître ignorant*. Paris : UGE 10-18.
- Raymond, G. (2010). Qu'est-ce que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité sous la direction de Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman. *Société et jeunesses en difficulté* (hors-série). URL : <https://journals.openedition.org/sejed/6658>
- Richard, J, Bourque, D. et Lachapelle, R. (2017). *Impacts de la transformation des politiques publiques sur le développement des territoires*. Cahier no 17-03. Gatineau : Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (Université du Québec en Outaouais).
- Sachs, I. (2007). *La troisième rive : à la recherche de l'écodéveloppement*. Paris : Bourin.
- Sauvé, L. (2015). L'écocitoyenneté: apprendre ensemble au coeur des débats. Dans Marci, I. (dir.), *Sortir le Québec du pétrole* (283-289). Montréal: Somme Toute.
- Sauvé, L. et Batellier, P. (2011). La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: Une exigence de démocratie. In V. Brouillette, N. Guay, A. Levy, E. Martin et R. Poulin (dir.), *Nouveaux cahiers du socialisme. « Écosocialisme ou barbarie »*, (224-236). Montréal: Écosociété.
- Sierra, A. et Lewis, N. (2011), « Gouvernance sur le territoire: un regard attentif à la configuration du pouvoir », dans Duchemin, É. (dir.), *La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques* (165-180). Montréal : VertigO.
- Schelly, C., Bessette, D., Brosemer, K., Gagnon, V., Arola, K., Fiss, A., Pearce, J. et Halvorsen, K. (2020). Energy policy for energy sovereignty : Can policy tools enhance energy sovereignty? *Solar Energy*, 205, 109-112.
- Shearmur, R. (2019). L'innovation municipale : l'entrepreneuriat dans l'administration publique locale. Dans Brady, J.-P. (dir.), *Introduction à la vie politique municipale* (93-117). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Song, Y. et Lindquist, R. (2015). Effects of mindfulness-based stress reduction on depression, anxiety, stress and mindfulness in Korean nursing students. *Nurse Education Today*, 35 (1), 86-90.
- Sovacool, B. Kester, J., Noel, L. et Zarazua de Rubens, G. (2019). Energy Injustice and Nordic Electric Mobility : Inequality, Elitism, and Externalities in the Electrification of Vehicle-to-Grid (V2G) Transport. *Ecological Economics*, 157(C), 205-217.
- Sovacool, B., Burke, M., Baker, L., Kotikalapudi, C. et Wlokas, H. (2017). New frontiers and conceptual frameworks for energy justice. *Energy policy*, 105, 677-691.
- Sovacool, B. et Dworkin, M. (2015). *Global energy Justice Problems, principles and practices*. Cambridge: Cambridge university press.
- Sovacool, B. et Dworkin, M. (2014). *Global energy justice*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Stukas, A., Hoye, R., Nicholson, M., Brown, K. et Aisbett, L. (2016). Motivations to Volunteer and Their Associations With Volunteers Well-Being. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 45, 112-132.
- Thomson, E., Kalayci, H. et Walker, M. (2019). *Conséquences cumulatives de l'exposition à des stressseurs chez les Canadiens : un profil de la charge allostatique*. Statistique Canada. Récupéré le 5 novembre 2020 de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2019006/article/00002-fra.htm>.
- Tremblay-Racicot, F. et Mercier, J. (2017). Les instruments de politique publique. Dans Chaloux, A. (dir), *L'action environnementale au Québec : entre local et mondial* (p. 91-110). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Vanier, C. (2019). *L'engagement de l'université envers les collectivités. Pour qui? Pourquoi? Synthèse de la rencontre*. Montréal: Service aux collectivités, Université du Québec à Montréal. URL : [https://sac.uqam.ca/upload/files/2020/Synthese\\_Engagement\\_universite\\_collectivites\\_SAC\\_201902\\_04.pdf](https://sac.uqam.ca/upload/files/2020/Synthese_Engagement_universite_collectivites_SAC_201902_04.pdf)
- Visvanathan, S. (2009). *The search for cognitive justice*. India Seminar. URL: [https://www.india-seminar.com/2009/597/597\\_shiv\\_visvanathan.htm](https://www.india-seminar.com/2009/597/597_shiv_visvanathan.htm)

- Wals, A. (2007). Learning in a changing world and changing in a learning world: reflexivity fumbling towards sustainability. *Southern Africal Journal of Environmental Education*, 24, 35-45.
- Weixia, C. et Gorski, P. (2015). Burnout in Social Justice and Human Rights Activists : Symptoms, Causes and Implications. *Journal of Human Rights Practice*, 7(3), 1-25.
- Wood, N. et Roelich, K. (2020). Substantiating energy justice : Creating a space to understand energy dilemmas. *Sustainability*, 12, 1-18.

## Annexe A. Questionnaire électronique

Enquête diagnostique - Projet FORJE -

# Projet de FORMation collaborative pour la Justice Énergétique



Cette recherche vise à soutenir, au Québec, **le déploiement d'une initiative structurante de co-formation pour l'action collective** entre les groupes écologistes, les comités citoyens, les associations syndicales, les communautés autochtones et les chercheur-e-s mobilisés **sur la question énergétique**. Nous envisageons cette co-formation comme **la mise en commun de savoirs entre acteurs et actrices** partageant l'intention commune de **stimuler des transformations sociales dans une perspective de justice énergétique et de respect de l'environnement**.

Ce questionnaire est d'une **durée approximative de vingt minutes**.

**Veillez répondre aux questions en fonction de l'expérience globale de votre organisme (plutôt qu'en fonction de votre expérience personnelle).**

---

Il y a 12 questions dans ce questionnaire.

### **SECTION A: Portrait général des activités de l'organisme sur la question énergétique**

Veillez indiquer votre nom ainsi que celui du comité, du groupe ou de l'organisme que vous représentez dans le cadre de cette recherche. \*

Depuis quand votre organisation est-elle active sur la question énergétique?

\*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- moins d'un an
- de 1 an à 3 ans
- de 4 ans à 9 ans
- plus de 10 ans

Quel(s) aspect(s) ou dimension(s) de la question énergétique sont traités au sein de votre organisation?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et commenter au besoin.

\*

📌 Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

<input type="checkbox"/> Aménagement du territoire	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Production énergétique	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Distribution énergétique	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Consommation énergétique	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Délibération publique et participation citoyenne	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Transition énergétique et choix technologiques	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Impacts sociaux et environnementaux au modèle énergétique actuelle	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Alternatives au modèle énergétique actuelle	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Justice climatique	<input type="text"/>

Dans quel(s) milieu(x) intervient votre organisation?

**Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et commenter au besoin.**

\*

📌 Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

<input type="checkbox"/> Milieu scolaire (primaire ou secondaire)	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Milieu collégial ou universitaire	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Milieu politique. Veuillez spécifier le/les pallier(s) gouvernementaux concernés.	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Milieu communautaire	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Au sein/auprès d'entreprises	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Autre(s). Veuillez précisez.	<input type="text"/>

Quelles sont les principales activités de votre organisation en lien avec la question énergétique?

**Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et commenter au besoin.**

\*

**!** Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

<input type="checkbox"/> Sensibilisation du public	
<input type="checkbox"/> Actions auprès des décideurs	
<input type="checkbox"/> Mobilisation citoyenne	
<input type="checkbox"/> Formation	
<input type="checkbox"/> Participation à des processus consultatifs	
<input type="checkbox"/> Engagement au sein d'une coalition	
<input type="checkbox"/> Recherche (par exemple: documenter des cas, rechercher des initiatives inspirantes, comparer des scénarios, etc.)	
<input type="checkbox"/> Autre(s). Veuillez précisez.	

Quel(s) type(s) de ressources pédagogiques et communicationnelles votre organisation a-t-elle produits dans ses activités sur la question énergétique?

**Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et fournir quelques informations de base sur les ressources produites.**

\*

🗨 Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

Outils de formation (par exemple: manuels, cahiers, guides, etc.)

Brochures, pamphlets, flyers, zines

Outils multimédias (par exemple: vidéos, podcasts, sessions "Facebook live", etc.)

Contenus web (site ou section de site dédiée)

Autre(s). Veuillez précisez.

Est-il possible d'avoir accès à cette documentation?

\*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Quelles voies de communication votre organisation privilégie-t-elle pour rejoindre ses publics cibles sur la question énergétique?

**Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et commenter au besoin.**

\*

**!** Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

<input type="checkbox"/> Médias sociaux	
<input type="checkbox"/> Médias locaux	
<input type="checkbox"/> Grands médias	
<input type="checkbox"/> Médias alternatifs	
<input type="checkbox"/> Réseaux communautaires	
<input type="checkbox"/> Rencontres personnelles avec des acteurs/actrices clés	
<input type="checkbox"/> Autre(s). Veuillez préciser.	

## **SECTION B: Dynamiques de formation présentes au sein de l'organisation**

Comment votre organisation se renseigne-t-elle sur les enjeux énergétiques?

\*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Médias sociaux
- Grands médias
- Médias alternatifs
- Recherches scientifiques
- Rapports gouvernementaux
- Rapports d'ONG
- Participation à des formations
- Observations de terrain
- Rencontre avec des personnes affectées par la question
- Recours à des experts
- Partage d'information avec des organisations partenaires
- Autre:

À quels types de savoirs votre organisation puise-t-elle pour orienter et structurer ses actions?

\*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Savoirs autochtones
- Savoirs ancestraux
- Savoirs scientifiques
- Savoirs d'expériences
- Savoirs militants
- Savoirs locaux
- Savoirs citoyens

Avec quels groupes ou quelles institutions de recherche collaborez-vous?

\*

Veillez écrire votre réponse ici :

Au sein de votre équipe et de votre réseau de collaboration, comment se partagent les informations et les connaissances sur les enjeux énergétiques?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et commenter au besoin.

\*

🗨️ Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

<input type="checkbox"/> Formations de groupe	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
<input type="checkbox"/> Bouche-à-oreille	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
<input type="checkbox"/> Médias sociaux	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
<input type="checkbox"/> Réunions d'équipe	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
<input type="checkbox"/> Intranet	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
<input type="checkbox"/> Liste d'envoi	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>
<input type="checkbox"/> Autre(s). Veuillez précisez.	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>



Centre de recherche  
en éducation et formation  
relatives à l'environnement  
et à l'écocitoyenneté



Réseau  
québécois des  
groupes  
écologistes



Service aux collectivités

Université du Québec à Montréal

L'équipe du *Projet FORJE* vous remercie pour votre collaboration.

## Annexe B. Guide d'entretien téléphonique

### Retour sur le questionnaire électronique

- Y a-t-il des questionnements qui ont émergé en répondant à ce questionnaire?
- Y a-t-il des éléments que vous souhaiteriez discuter ou ajouter relativement aux activités de votre organisme sur la question énergétique?

### Indications concernant l'entrevue

**Dans cette entrevue**, vous serez invité-e à élaborer sur les intérêts, les besoins et les perspectives de votre organisation au regard du projet de formation collaborative. Nous discuterons aussi ensemble des opportunités et des enjeux que vous envisagez quant au développement d'un tel réseau de coformation.

Nous vous demandons de répondre aux questions en fonction de l'**expérience globale de votre organisme**, au-delà de votre propre expérience donc.

Il n'y a **pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions** et nous souhaitons que cet échange prenne la forme d'un dialogue; n'hésitez pas à commenter des éléments connexes aux thèmes abordés qui vous apparaissent pertinents au regard du projet (mise sur pied d'une dynamique de formation collaborative pour la justice énergétique).

### A. Intérêt, besoins et perspectives

Tout d'abord, trouvez-vous **qu'il est pertinent** d'initier une dynamique structurante de coformation intersectorielle pour l'action collective sur la question énergétique? Pourquoi?

Mots clés : Nécessité, Objectif, Répond à un besoin

Quels seraient **les besoins de votre organisation** en lien avec ce projet?

Mots clés : Formations, temps, échange, recherche, utilité, nécessité, manque, **thématiques** (au besoin seulement, pour éviter d'induire des réponses, donner des exemples : droit de l'environnement, stratégies de transition, technologies, innovations sociales, enjeux de la mobilisation, enjeux de la lutte politique, ...)

Nous envisageons une collaboration intersectorielle au sein de ce réseau de coformation. Nous comptons ainsi mobiliser des milieux universitaires, des comités citoyens, des groupes écologistes, des groupes autochtones et des associations syndicales au sein de l'initiative. J'aimerais savoir ce que chacun de ces groupes pourraient, selon vous, **apporter à la dynamique** de coformation. Autrement dit, que souhaiteriez-vous apprendre de chacun de ces groupes? Qu'est-ce que ces groupes pourraient s'apporter les uns aux autres?

Mots-clés : échanger, partager, vous apprendre, outils, travail commun, dynamique de groupe, expertises particulières, réalités particulières, stratégies de lutte et d'influence

Quels pourraient être les apports de **votre propre organisation à cette dynamique**?

Mots-clés : vos compétences, vos expertises développées dans les luttes, vos expériences, échanger, partager, mise en commun, vos défis

Quelles modalités d'échange et d'animation devrions-nous privilégier au sein de ce réseau de formation collaborative?

Mots-clés : **stratégies** de formation, d'animation, d'échange; méthodes et outils; fonctionnement en groupe; type de rencontres; présentiel, virtuel

Discussion autour des possibilités.

## **B. Opportunités et enjeux**

Quels sont selon vous **les facteurs de succès** d'un tel projet?

Mots-clés : Réussite, garant du fonctionnement, durabilité, perdure dans le temps, assurer un impact

Quels **défis et obstacles** devons-nous surmonter?

Quels pourraient être les obstacles ou défis?

Mots clés : barrière, mur, opposition, obstacles à la mise en place

Y aurait-il des **opportunités particulières à saisir (dans votre milieu et au-delà)** pour le développement d'un tel projet?

Mots-clés : initiative connexe, momentum particulier, projet en préparation, ressources potentielles

Comment pourrions-nous faire en sorte de saisir ces opportunités?

## **C. Ouverture**

Au cours des prochains mois, votre organisation tiendra-t-elle des activités d'information et/ou de formation sur une dimension ou une autre de la question énergétique?

Mots-clés : observation participative, atelier, conférence, etc.

Serait-il possible de participer à ces activités?

**\*\*Il est certain que l'on se présenterait afin de s'assurer que les participant.e.s soient en accord avec notre présence.**

Oui  Non

Y a-t-il **autre chose dont nous devrions discuter autour de ce projet** de formation collaborative pour la justice énergétique?

Y a-t-il d'autres éléments que vous souhaiteriez apporter à cette réflexion?

## **Remerciements et suites.**

Il est toujours possible de nous recontacter si vous voulez préciser ou compléter une information. Nous allons rédiger un compte-rendu de l'entrevue et vous l'acheminer par courriel d'ici 3 à 4 semaines pour que vous puissiez le valider (et compléter des informations si vous le jugez pertinent).

## **Annexe C. Guides d'animation des entretiens de groupe**

Entrevue de groupe #1  
Thématique : Travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs  
en dépit de visions divergentes

15 juin, 13h30

### **1. Introduction**

#### **1.1. Bienvenue! Le projet FORJE en bref**

#### **1.2. Objectif de la rencontre**

En puisant aux expériences des participant-e-s : Identifier des approches et des stratégies d'animation (probantes et pouvant être adaptées au contexte) permettant de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs en dépit de visions divergentes, dans le contexte des futurs Chantiers de la transition

#### **1.3. Présentation des participant-e-s**

### **2. Enjeux et pistes émergentes**

#### **2.1 Préambule**

La crise reliée à la COVID fait ressortir de manière très concrète les enjeux de justice sociale et environnementale caractéristique de notre société. Parallèlement, bien qu'une diversité de groupes font front commun pour réclamer et impulser une transition énergétique porteuse de justice sociale, on continue de souligner le manque de diversité au sein des groupes ou encore le manque de collaboration avec des organisations travaillant avec des groupes opprimés dans une démarche « par et pour ».

Relativement aux efforts de convergence qu'ils et elles déploient, des participant-e-s à l'enquête FORJE ont effectivement exprimé :

- des difficultés ayant trait à des différences interculturelles, intergénérationnelles et interrégionales (méconnaissances, mauvaises communications, discrimination, orientations divergentes);
- un enjeu persistant de représentativité au sein du mouvement écologiste : manque de représentation des autochtones, des allochtones non blancs, des personnes marginalisées habitant le territoire; manque de représentation des femmes dans les rôles de pouvoir;
- une volonté de travailler dans des perspectives féministes, décoloniales et antiracistes.

Vous êtes ici rassemblées dans l'optique de préciser certains aspects des problématiques qui viennent d'être esquissées et surtout, de proposer des pistes qui permettraient de sortir de ces situations peu fructueuses sur le plan de la collaboration.

Certains et certaines d'entre vous travaillez avec des communautés souvent laissées pour compte en ce qui concerne les questions environnementales ou même les questions sociales en générales.

D'autres travaillent avec des associations syndicales qui doivent, à l'intérieur même de leurs structures, développer des objectifs communs entre membres pouvant parfois avoir des objectifs, des cultures et des besoins complètement différents. Ces mêmes associations syndicales collaborent aussi avec des groupes de pression dont les objectifs peuvent parfois aller à l'encontre des visions syndicales et complexifier une transition juste demandant autant la protection de l'environnement que la sécurité d'emploi pour vos membres.

Certains et certaines d'entre vous portez aussi le chapeau de travailleurs communautaires qui doivent travailler dans des conditions de précarités, mais aussi travailler sur le terrain avec des groupes ayant parfois des objectifs à l'opposé des vôtres comme les services de police ou encore certains regroupements citoyens ou certaines structures municipales.

D'autres ont approfondi la question du travail en commun et mettent de l'avant l'écoute, la créativité et la curiosité afin de faciliter et encourager la communication.

C'est donc pour ces différentes raisons et parce que la transition énergétique concerne toutes les composantes de notre société que nous avons pensé vous réunir pour apprendre de vos perspectives sur la question du travail collectif et du développement d'objectifs communs.

## **2.2. Discussion**

On mentionne donc une volonté d'intégrer les groupes marginalisés aux efforts concertés de transition énergétique porteuse de justice sociale, de prendre en compte leurs réalités et perspectives dans les processus. Dans la pratique, cela semble difficile à opérer, pour différentes raisons en partie évoquées en introduction.

*- Y a-t-il d'autres raisons à prendre en compte pour bien comprendre cette problématique? Faudrait-il clarifier certains éléments abordés dans le préambule*

*- Quelles approches pourrions-nous mettre de l'avant afin de faciliter l'intégration de groupes marginalisés aux initiatives en cours?*

*- Faudrait-il plutôt penser le processus différemment, construire des projets particuliers en parallèle de ces démarches de concertation, qui misent plutôt sur des approches « par et pour » les milieux marginalisés concernés?*

*- Y aurait-il une troisième voie à considérer?*

Dans le travail collectif, les objectifs et méthodes de certain.e.s peuvent parfois avoir des impacts négatifs sur les réalités d'autres groupes. Dans l'enquête FORJE, des participant.e-s par exemple

la complexité pour certains groupes écologistes ou comités citoyens de travailler avec certains syndicats dû à des objectifs différents en matière d'emploi et de protection du territoire, par exemple.

Les tensions peuvent aussi être liées au choix des moyens d'action; les moyens utilisés par certains groupes vont parfois à l'encontre des valeurs et objectifs d'autres groupes, ce qui complexifie le travail en commun. Ces objectifs et moyens d'action peuvent aussi avoir des effets négatifs sur la vie de groupes marginalisés ou de communautés locales, ce qui nous semble une problématique importante à considérer dans l'élaboration d'objectifs communs.

*Quelles approches et quelles stratégies pourraient être déployées pour dénouer de telles situations? Avez-vous des exemples d'initiatives inspirantes en ce sens?*

*Est-il possible de travailler ensemble lorsque les groupes ont des cultures et des stratégies d'actions divergentes? Si oui, comment l'avez-vous fait jusqu'ici? Quelles approches se sont révélées être les plus fructueuses?*

*- Quelles seraient selon vous les meilleures stratégies à déployer pour faire en sorte que les personnes marginalisés et/ou les groupes les représentant soient parties prenantes des travaux de ces chantiers territoriaux et ce, dès l'amorce des travaux? Quels leviers devraient être saisis à cet effet?*

*-Quels seraient des outils à développer afin de faciliter l'atteinte d'objectifs communs au sein de ces instants?*

*-Avez-vous des exemples de projets dont nous pourrions nous inspirer?*

De manière plus générale :

*- Dans vos contextes respectifs d'intervention, comment composez-vous avec la tension entre urgence d'agir (intervenir rapidement pour changer une situation à plus petite échelle) et travail en commun (miser sur la force du collectif pour impulser des transformations sociales plus profondes) ?*

#### **4. Synthèse de la discussion**

**5. Suites** : calendrier de finalisation de la recherche, livrables, contact au besoin (pour préciser des informations et,ou obtenir l'autorisation à citer)

Entrevue de groupe #2 :  
Thématique : Développer des approches et des stratégies de co-construction de savoirs  
universités-communautés pour soutenir les Chantiers régionaux de la transition

19 juin, 9h30

## **1. Introduction**

### **1.1. Bienvenue! Présentation de l'équipe d'animation**

### **1.2 Présentation des participant-e-s et aspects logistiques**

### **1.3 Le projet FORJE en bref**

### **1.4 Objectifs de la rencontre**

En puisant aux expériences des participant-e-s :

- Raffiner notre compréhension des enjeux et défis des collaborations communautés-universités visant à soutenir des luttes pour la justice énergétique et des initiatives de transition, en particulier quant aux contextes d'urgence dans lesquels les besoins de collaboration émergent
- Identifier des approches et des stratégies de collaboration milieux-universités à privilégier pour répondre aux besoins ressortis de l'enquête

## **2. Préambule**

Ces dernières années, de plus en plus de scientifiques « impliqués » politiquement sur les questions environnementales

Neutralité scientifique ... impartialité ... recherche engagée : un spectre de positionnements déontologiques et épistémologiques qu'on peut observer

Nombre de groupes écologistes et écocitoyens veulent établir ou renforcer des liens avec le milieu universitaires

Crainte de certains groupes d'être instrumentalisés dans des démarches de recherche

Difficulté de mener des recherches collaboratives en sciences naturelles, alors que les besoins de ce côté seraient nombreux.

Quand le besoin d'une collaboration avec des chercheur-e-s émergent des groupes écologistes et comités éco-citoyens, c'est le plus souvent dans le court terme. Par exemple :

- réagir dans un délai très court à un méga-projet de développement (produire un mémoire),
- proposer rapidement une/des alternatives à ce dernier.

À cet égard;

Pour les militant-e-s aguerris, l'information scientifique n'est pas si difficile à aller chercher pour caractériser les problématiques, mais elle l'est lorsque vient le temps de formuler des alternatives, d'étayer ce qu'ils et elles veulent proposer.

L'enquête a aussi fait ressortir un besoin qui est plus de l'ordre de la planification sur le moyen-long terme, à savoir celui d'un meilleur arrimage de la recherche aux besoins des luttes. Exemples de thématiques spécifiques ressorties de l'enquête à cet effet:

- Analyse critique des énergies dites vertes
- Transition des secteurs d'emplois
- Diversification économique en région
- Repenser les modes de production et de consommation

Ici se pointe souvent le défi de concilier le temps long de la recherche à la vitesse à laquelle les réalités évoluent sur le terrain des luttes (=> réactivité, adaptabilité). La question de l'urgence revient ici aussi car on sent la pression du dérèglement climatique et on connaît la fenêtre restreinte d'intervention pour la décarbonisation.

### **3. Discussion**

#### ENJEUX

Les principaux obstacles observés à la collaboration universités-communautés dans les dossiers environnementaux:

- le manque de valorisation de la mission « service aux collectivités » dans le parcours (CV) des chercheur-e-s (moins tentant d'y consacrer temps et énergie dans un horaire déjà surchargé)
- une certaine vision du rôle d'un-e scientifique dans la société qui demeure prégnante (injonction de neutralité)
- manque d'habitude
- chercheur-e-s en attente d'être sollicité-e-s, or les groupes citoyens ne savent pas toujours où les trouver, ne savent pas où s'adresser pour être aiguillés, ne savent pas nécessairement que les universités ont une mission de « service aux collectivités ».

*Voyez-vous d'autres obstacles à la collaboration ? D'autres enjeux qu'il serait important de nommer pour mieux comprendre les limites actuelles des collaborations entre chercheur-e-s et groupes communautaires au regard de questions socio-écologiques vives ?*

Nous ne nous voulons pas trop nous attarder sur les défis et enjeux des collaborations, qui ont été largement documentés dans différents travaux. Nous aimerions maintenant aller sur le terrain des propositions, des pistes de solutions.

## PISTES DE SOLUTIONS

*En puisant à vos propres expériences de collaborations milieux-universités et aux constats que vous y avez faits, comment accueillez-vous les pistes suivantes?*

- Appui à des luttes citoyennes (ex. projet de mine), à des projets écocitoyens alternatifs (ex. quartier en transition) : Mettre à contribution les étudiant-e-s (dans le cadre de cours ou de stages de recherche, notamment) qui sont souvent avides de projets terrains □ les initiatives de type « boutiques de sciences »  
*Quelles autres pistes pourraient être considérées pour faciliter des collaborations fructueuses à courte échéance (dans le contexte de débats publics entre autres)?*
- Futurs Chantiers régionaux de la transition : y avoir des agent-e-s de recherche/chercheurs « en résidence », sur le modèle des *extensiones universitarias* sud-américaines  
*Quelles autres pistes pourraient être envisagées pour favoriser la formation réciproque (milieux-universités) dans le cadre des futurs Chantiers régionaux de la transition?*
- De manière générale : Des formations continues pour initier les chercheur-e-s (même en sciences naturelles) à la recherche participative (en collaboration avec les facultés de science et de génie par exemple)

*Quelles autres pistes seraient à considérer?*

L'enquête FORJE a mis en exergue que l'idéal du dialogue des savoirs est souvent mis à mal en pratique dans les luttes : « On (les ONG) valorise dans nos discours le dialogue des divers types de savoirs, l'importance des savoirs ancestraux, des savoirs pratiques, etc. alors que l'on mobilise surtout des savoirs scientifiques pour gagner en crédibilité dans nos luttes. Comment faire autrement? »

*À cet effet, le milieu universitaire n'aurait-il pas un rôle à jouer? Comment pourrait-il contribuer à faire valoir les savoirs expérientiels, citoyens, ancestraux, autochtones, etc. dans ses travaux, dans l'espace public?*

Il y a souvent de la bonne volonté mais dans le « faire », dans le concret, on oublie souvent ...

Dans l'enquête FORJE, les participant-e-s ont formulé des souhaits quant à des ressources qui leur seraient utiles dans le cadre de leurs militance. Les trois suivants concernent particulièrement le milieu universitaire :

- 1) Compendium thématique d'écrits scientifiques relatifs aux enjeux énergétiques
- 2) Répertoire d'exemples de mesures (politiques, règlements,...) pouvant être exigées des municipalités

3) Répertoire thématique de spécialistes et chercheur-e-s prêt-e-s à collaborer avec des comités citoyens.

Le CSQGDS a beaucoup fait quant aux deux premières ressources désirées, même s'il reste à faire du côté d'un répertoire de mesures possibles en politique municipale (+ faire référence à ce qui s'est dit à ce sujet dans le groupe de discussion sur la formation des élu-e-s).

Certaines universités disposent d'un service visant à mettre en liens les citoyen-ne-s avec des chercheur-e-s (cf. 3<sup>e</sup> ressource souhaitée). Ces ressources ne semblent pas suffisamment connues toutefois.

*Comment s'y prendre pour mieux faire connaître ces ressources et ces opportunités/leviers de collaboration?*

*Suite à ces échanges, qu'est-ce qui n'a pas été mentionné? Quelles sont vos attentes/espoirs maintenant?*

*Quel engagement seriez-vous prêt-e-s à prendre envers une telle démarche de formation réciproque dans le cadre des travaux de Chantiers régionaux de la transition?*

**4. Suites** : calendrier de finalisation de la recherche, livrables, contact au besoin (pour préciser des informations et,ou obtenir l'autorisation à citer)

Entrevue de groupe #3  
Thématique : Apprendre à prendre soin de soi et des collaborateurs, collaboratrices  
dans le travail collectif

22 juin, 9h30

## **1. Introduction**

### **1.1. Bienvenue! Présentation de l'équipe d'animation**

### **1.2. Présentation des participant-e-s et aspects logistiques**

### **1.3 Le projet FORJE en bref**

### **1.4 Objectifs de la rencontre et premiers questionnements**

En puisant aux expériences et à l'expertise des participant-e-s : identifier des ressources et des dynamiques de soutien permettant :

- 1) de reconnaître et d'éviter l'épuisement militant;
- 2) d'apprendre à prendre soin de soi et des collaborateurs-trices dans le travail collectif (luttres + initiatives de transition juste)

*Qu'est-ce que le soin pour vous? Quelle importance accordez-vous au soin dans vos activités professionnelles et militantes?*

*Trouvez-vous que le soin - le souci de l'autre, la bienveillance, l'écoute, l'accompagnement - prend une place suffisamment importante dans vos milieux professionnels et de militance?*

*Comment prenons-nous soin les uns des autres à l'heure actuelle?*

## **2. Enjeux relatifs au thème**

2.1. Préambule (en puisant aux expériences des participant-e-s / organisations représentées lorsque pertinent)

Contexte de la pandémie □ isolé-e-s derrière des écrans (situation qui va perdurer un bon moment); il faut composer avec cette nouvelle réalité d'isolement ou du moins, de socialisation par écrans interposés.

En lien avec les résultats de l'enquête FORJE, nous avons réalisé une recension des écrits sur le thème de l'épuisement militant. De l'enquête et de la recension d'écrits ressortent les principaux éléments suivants :

- le soin dans les milieux militants serait souvent mis de côté et l'épuisement et le burnout y sont fréquents.

- l’anxiété générée par les problèmes contre lesquelles on lutte, les dynamiques parfois très difficiles au sein des groupes, une mauvaise répartition des tâches, les traumatismes liés à l’oppression et à la violence ainsi que le fait que les perspectives de luttes sont à très long terme seraient des facteurs menant au burnout et à l’épuisement.
- Le militantisme aurait aussi des effets bénéfiques pour la santé psychologique et permettrait d’atteindre un état de bien-être et d’accomplissement importants.
- Certains textes mentionnent la notion de « selfcare » comme pouvant être un outil intéressant afin de s’organiser par rapport à cette problématique. Toutefois, le selfcare en soi est aussi critiqué comme étant trop souvent empreint d’un rapport au soin néolibéral et qu’il faudrait repenser le soin de façon plus collective et sortir celui-ci du domaine privé et personnel sans toutefois omettre l’importance de ce volet important du soin.

## 2.2. Discussion

*Quelles sont vos impressions face à ces premiers constats tirés de l’enquête et de la recension d’écrits?*

*Selon vos observations, y a-t-il d’autres causes d’épuisement et de détresse au sein des mobilisations éco-citoyennes? Quelles sont-elles?*

*Comment différencieriez-vous le « selfcare » du « care collectif »? Quelle importance devrions-nous accorder à chacune de ces approches du soin? Pourquoi?*

Il semblerait que le soin soit souvent perçu comme une perte de temps ou un sujet qu’il n’est pas si important d’aborder. *Qu’en pensez-vous?*

On s’accorde généralement pour dire que la santé mentale relève, entre autres, d’une capacité à reconnaître ses émotions et à les exprimer (lorsqu’on le juge opportun). Or, certains textes mentionnent que toute émotion n’est pas bienvenue au sein de groupes militants, que certaines émotions devraient être alors vécues en privé. *Qu’en pensez-vous?*

## 3. Pistes émergentes (approches, stratégies)

On a beaucoup parlé d’éco-anxiété au cours de la dernière année dans l’espace public. Cette peur peut avoir un effet mobilisateur, mais peut aussi amener une personne à figer devant la menace (inaction), alors qu’une autre personne s’activera jusqu’à l’épuisement. *Quelles stratégies pourrions-nous mobiliser pour nous aider et aider nos proches de la militance à mieux composer avec l’éco-anxiété?*

*Avec l’épuisement vient souvent le désengagement. Ce désengagement produit souvent une perte de savoirs important pour les groupes et organisations. Comment éviter l’un et l’autre?*

*Selon vous, comment pallier au manque de ressources et de temps souvent mentionnés parmi les sources de l’épuisement militant?*

*Comment faire le pont entre expériences personnelles d'épuisement (voire de traumatismes) et soutien collectif? Autrement dit, comment organiser des dynamiques de soutien mutuel au sein des groupes? Quels seraient les outils à développer pour ce faire?*

*Avez-vous des exemples d'initiatives dont nous pourrions nous inspirer afin de développer des outils de soutien « par et pour » les groupes?*

#### **4. Autres éléments à partager pour compléter?**

#### **5. Suites**

Calendrier de finalisation de la recherche, livrable, contact au besoin (pour préciser des informations et,ou obtenir l'autorisation à citer)

Entrevue de groupe #4  
Thématique : se co-former en vue de former des élu-e-s

17 juin, 13h30

## **1. Introduction**

### **1.1. Bienvenue! Présentation de l'équipe d'animation**

### **1.2. Présentation des participant-e-s et aspects logistiques**

### **1.3 Le projet FORJE en bref**

### **1.4. Objectifs de la rencontre**

En puisant aux expériences des participant-e-s, réfléchir aux enjeux et aux perspectives de formation des élu-e-s locaux dans le cadre des futurs Chantiers régionaux de la transition.

Selon les résultats ressortis de l'enquête FORJE, cette formation des élu-e-s aurait deux objectifs principaux : 1) développer une meilleure compréhension des questions complexes que soulève la transition énergétique porteuse de justice sociale et 2) apprendre à saisir les leviers de transformation éco-sociale que les élu-e-s municipaux ont le pouvoir saisir.

### **1.5 Mise en contexte**

La lettre de 15 mairesses et maires (3 juin 2020, Le Devoir) appelant à une reprise économique sous le signe de la transition : espoir. Or, que saisissent la majorité des élu-e-s municipaux du Québec des enjeux complexes de la transition énergétique, en particulier lorsque cette dernière est d'abord envisagée dans une perspective de justice sociale et environnementale plutôt que comme une série de défis techniques (qui sont aussi importants, mais qui peuvent rapidement dépolitiser la question)?

Les élu-e-s municipaux : ne reçoivent pas de formation formelle quant à leurs rôles et fonctions, à l'univers politico-légal au sein duquel ils évoluent ni aux questions socio-écologiques vives.

Formés « sur le tas », de manière informelle, par les fonctionnaires qui les entourent, participent à l'occasion à des formations ponctuelles offertes par les associations de municipalité (entre autres).

Les élu-e-s municipaux : peu de temps pour prendre connaissance des dossiers, charge de travail importante, connaissances variables des acteurs territoriaux, des rouages du pouvoir et des instruments juridiques qu'ils et elles peuvent saisir.

Des militant-e-s observent qu'une proportion importante d'élu-e-s semblent déconnectée de fondements importants de notre démocratie, à savoir qu'ils et elles ont d'abord une fonction de représentation des électeurs-trices et un rôle de protection du bien commun.

## 2. Discussion

*Étant données les réalités que Laurence et moi venons d'évoquer, que peut-on attendre/exiger des élu-e-s locaux face à la demande pressante de tant d'organisations de la société civile d'impulser une transition énergétique porteuse de justice sociale?*

*Vaut-il vraiment la peine d'investir temps et énergie à la formation des élu-e-s? Pour quelles raisons?*

À l'échelle des territoires (géométrie variable; MRC, municipalité, quartier, etc.), la Feuille de route de Québec ZéN propose de déployer des initiatives de « Collectivités résilientes » (mettre à l'écran les actions sous-jacentes proposées).

Les élu-e-s municipaux auront ainsi un rôle clé à jouer dans la planification et le déploiement de ces Collectivités résilientes. *Étant donnée votre connaissance du milieu municipal, quelles seraient selon vous les connaissances et les compétences **cruciales** que ces élu-e-s devraient acquérir pour soutenir ces initiatives de Collectivités résilientes?*

Eau Secours et le RVHQ, entre autres organisations, ont misé sur la formation de formateurs/formatrices d'élu-e-s, c'est-à-dire que ces organisations ont choisi de former des citoyens et citoyennes pour qu'ils et elles puissent à leur tour former leurs élu-e-s au regard de questions vives. Les résultats ont été intéressants.

*Devrions-nous privilégier cette stratégie dans le cadre de ces initiatives de Collectivités résilientes?*

*Y aurait-il d'autres stratégies à privilégier pour rejoindre les élu-e-s et espérer contribuer à leur formation? Quels contextes de rencontre devrions-nous investir et/ou provoquer?*

Par exemple, devrions-nous :

- travailler avec les associations de municipalités?
- travailler avec les ONG qui offrent déjà de la formation aux élu-e-s? (ex. Vivre en ville, Communagir)?
- créer des espaces de formation dans le cadre des futurs Chantiers de la transition?
- miser sur l'informel? (demandes de rencontre, invitation à des conférences, envoi de documentation, etc.)

Alors que les mouvements écocitoyens d'ici et d'ailleurs vivent beaucoup grâce à l'engagement de femmes, différentes organisations, dont le RQFE, travaillent à promouvoir la place des femmes en politique. *Est-ce un objectif qui devrait être renforcé dans le cadre du projet Québec ZéN? Pourquoi?*

*Par ailleurs, vaut-il mieux mettre les efforts sur la formation de futur-e-s élu-e-s et, ou sur la formation d'élus-e-s en fonction? Comment partager les efforts?*

Nombres de groupes écologistes et de comités citoyens veulent miser sur la formation des élus-e-s, or certain-e-s militant-e-s voient qu'il serait surtout important de développer – au sein de ces associations – une lecture critique des structures de pouvoir, afin de développer des stratégies d'action plus radicales par exemple.

*Qu'en pensez-vous? Dans l'optique d'impulser rapidement la transition qui s'impose, quel poids pourrait prendre la stratégie de formation des élus-e-s dans une perspective de diversification/complémentarité des tactiques?*

Tentation de voir la formation de manière instrumentale : former les élus-e-s pour qu'ils voient les choses d'une certaine manière et agissent en ce sens. Or pour qu'un apprentissage se réalise, il faut que la personne y trouve un sens (pour elle-même). On ne peut que penser aux contenus de la formation, il faut en particulier réfléchir au comment. *Quelles approches, quelles stratégies de formation pourrions-nous donc envisager? Dans votre expérience, qu'est-ce qui a bien fonctionné? Qu'est-ce qui a moins bien fonctionné? Pourquoi?*

### **3. Synthèse de la discussion**

- 4. Suites** : calendrier de finalisation de la recherche, livrables, contact au besoin (pour préciser des informations et, ou obtenir l'autorisation à citer)

## Annexe D. Certification éthique



No du certificat : 3039\_e\_2018

### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM, a examiné le protocole de recherche suivant et jugé qu'il est conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (décembre 2015).

#### Protocole de recherche

**Chercheuse principale :** Laurence Brière

**Unité de rattachement :** Département de didactique

**Équipe de recherche**

**ProfesseurEs :** Isabel Orellana (UQAM); Lucie Sauvé (UQAM); Florence Piron (ULaval)

**Collaboratrices :** Marie-Ève Marleau (Comité pour les droits humains en Amérique latine); Martine Châtelain (Eau secours); Josée-Anne Riverin (UQAM); Maud Prud'homme (Réseau québécois des groupes écologistes); Chantal Levert (Réseau québécois des groupes écologistes)

**Étudiant :** Guillaume Moreau (UQAM)

**Titre du protocole de recherche :** *La co-construction de savoirs entre acteurs et actrices engagées sur la question énergétique : évaluation diagnostique et design pédagogique*

**Sources de financement (le cas échéant) :** CRSH

**Durée du projet :** 3 ans

#### Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiquées au comité<sup>i</sup>.

Tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité. Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au **31 octobre 2019**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificat<sup>ii</sup>.

Julie Cloutier, Ph.D.  
Professeure  
Vice-présidente

8 novembre 2018

Date d'émission initiale du certificat

<sup>i</sup> <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/modifications-apportees-a-un-projet-en-cours.html>

<sup>ii</sup> <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/rapport-annuel-ou-final-de-suivi.html>

Le 14 janvier 2020

Madame Laurence Brière  
Professeure  
Département de didactique

Objet : Rapport de suivi éthique  
Titre : *La co-construction de savoirs entre acteurs et actrices engagées sur la question énergétique : évaluation diagnostique et design pédagogique*  
Statut : En cours  
No : 3039\_2020, rapport 1602  
Financement : CRSH

Madame,

En référence au projet de recherche susmentionné ayant reçu l'approbation initiale au plan de l'éthique de la recherche le 8 novembre 2018, le Comité institutionnel juge votre rapport d'avancement conforme aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (2015) et délivre le renouvellement de votre certificat d'éthique, valide jusqu'au **1 janvier 2021**.

Le présent rapport annuel d'avancement du projet ne rapporte aucun changement au sein de l'équipe de recherche universitaire.

En terminant, je vous rappelle qu'il est de votre responsabilité de communiquer au Comité institutionnel les modifications importantes qui pourraient être apportées à votre projet en cours de réalisation. Concernant le prochain rapport de suivi éthique (renouvellement ou fin de projet), vous recevrez automatiquement un premier courriel de rappel trois mois avant la date d'échéance du certificat. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, à défaut de quoi, le certificat pourra être révoqué.

Le Comité institutionnel vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche et vous prie de recevoir ses salutations les meilleurs.

Le président,



---

Yanick Farmer, Ph. D.  
Professeur